

# Rapport d'activité 2020





# SOMMAIRE

## **4 ÉDITOS**

## **8 LA PRÉSENTATION DU MOUVEMENT**

## **10 LES CHIFFRES CLÉS**

## **12 PANORAMA 2020**

## **22 LES FAITS MARQUANTS**

23 2020 : une année placée sous le signe de la COVID !

25 La force de proposition SOLIHA

34 La rénovation énergétique, vers un Big Bang ?

38 Zoom sur deux initiatives SOLIHA

42 Programme d'investissement volontaire d'Action logement

## **44 APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT**

45 Réhabilitation : un logement confortable, abordable et accessible pour tous

65 Logement d'abord : soutenir l'accès à l'habitat des plus fragiles

## **76 DÉVELOPPER LE RÉSEAU SOLIHA**

77 Mettre en œuvre « CAP 2025 ! »

84 Mobiliser les ressources humaines

88 Sécuriser et qualifier le réseau

## **101 ANNEXES**

102 Composition du Conseil d'administration

103 Organigramme de la Fédération SOLIHA

107 Annuaire du Mouvement SOLIHA



# Édito

**Édito de Hélène Pélissard,**  
Présidente

**L'année 2020 est marquée par la Covid. À la sidération de la première période, en mars - avril, a succédé une deuxième vague à partir du mois d'octobre, puis une troisième à partir du mois d'avril 2021.**

Certains ont été frappés par la Covid, pandémie mortifère, comme cela nous a été cruellement rappelé le 24 novembre 2020 avec le décès de Denis Saules, Président de SOLIHA Aveyron. Denis Saules était engagé dans notre Mouvement depuis plus de 12 ans et a été à l'initiative de nombreux projets innovants comme la 1<sup>ère</sup> maison pour jeunes autistes de France.

Cette pandémie a considérablement affecté le fonctionnement de notre Mouvement. Les bureaux fédéraux, les Conseils d'administration et, même notre Assemblée générale, moment convivial s'il en est, ont dû être organisées via Zoom ou Teams.

Au plus dur de la crise sanitaire, en mars - avril 2020, le bureau fédéral s'est réuni tous les quinze jours, via Teams, pour suivre au plus près les événements et prendre les décisions nécessaires : adaptation du calendrier fédéral, suivi des dossiers avec les Direccte, analyse de la remontée des demandes de Prêts garantis par l'État, etc.

Les formats réduits, liés aux plateformes collaboratives et autres webinaires, permettent certes des échanges mais freinent le dynamisme de notre projet. Ce sont les rencontres, les échanges en présentiel, qui font le sel et le sens de notre projet, favorisent les interactions, autrement dit, l'innovation, les nouveaux projets et fabriquent le consensus.

Nous avons dû renoncer à maints événements. Je pense à notre Assemblée générale du mois de juin qui avait pour thème : « *Pour lutter contre les fractures sociales : l'accompagnement !* », à la campagne de communication « Louez solidaire » programmée du 16 au 29 mars sur France Inter et France Bleu. Je pense encore au Congrès de l'USH du mois de septembre, qui devait avoir lieu à Bordeaux, et qui permet de rencontrer, en trois jours, la quasi-totalité de nos partenaires de projets.

Mais, ici, je dois avant tout souligner la formidable pugnacité et résilience de notre Mouvement.

De façon exemplaire, les équipes SOLIHA sont toujours restées accessibles, il n'y a pas eu rupture de service. Nos équipes ont toujours été disponibles pour leurs locataires, les résidents de nos pensions de famille. Elles ont continué à réaliser études et bilan d'opérations pour le compte des collectivités locales et des services de l'État. Avec les masques et le gel hydroalcoolique, nos équipes ont repris le rythme des visites à domicile, dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières. Enfin, nos équipes se sont rapidement adaptées aux nouveaux modes de communication.

Il faut aussi souligner, que malgré la pandémie, notre projet « CAP 2025 ! » a poursuivi son déploiement. Notre réseau a continué à se transformer

pour proposer une offre de service encore plus en correspondance avec les attentes des particuliers, des collectivités territoriales et des services de l'État. Citons l'émergence de SOLIHA Bretagne suite à la fusion des associations SOLIHA de la région. Elle est le résultat d'une mobilisation remarquable des administrateurs et des équipes, attentives à proposer à leurs publics des services experts. Enfin, un contrat de Mouvement, permettant de développer nos engagements respectifs pour plus d'efficacité SOLIHA, est en cours d'élaboration.

Avec la crise sanitaire, la crise sociale s'amplifie, avec le réchauffement climatique, les actions à conduire contre les gaz à effets de serre sont une nécessité. Et notre message permanent relatif à la nécessité d'accompagner les ménages dans ces transformations est entendu. J'en veux pour preuve les conclusions de la mission Sichel, sur la rénovation des logements privés, mettant l'habitant au cœur de la transition énergétique via « mon accompagnateur rénov ».

Dans l'attente de vous rencontrer en présentiel,

Merci à vous, administrateurs, salariés, partenaires, qui, malgré cette crise, avez poursuivi la mise en œuvre de notre projet solidaire.



S



**Édito de Michel Pelenc,**  
Directeur général

**L'année 2020 a été singulière, il a fallu combiner « distanciel » et « présentiel », s'équiper en masque et gel hydroalcoolique, en ordinateurs portables et smartphones, davantage coordonner les équipes pour éviter les dysfonctionnements.**

La Fédération a très vite adapté ses services. Dès, la première vague de la pandémie, des réunions de directeurs via teams ont été organisées pour chaque Région. Il s'agissait d'organiser au mieux le réseau pour faire face. Quasiment 100 % des directeurs ont répondu présent. Chacun a joué son rôle, afin de proposer à nos publics le meilleur service possible. Il a aussi fallu penser à l'économie de nos projets. Et, là aussi, chacun a été attentif à l'impact économique de la crise induite par la pandémie, recourant dès que nécessaire au prêt garanti par l'État.

Très vite, chacun s'est habitué aux nouveaux supports Zoom et Teams. Les réunions de directeurs ont été séquencées selon les thématiques, les formations réorganisées selon ces nouveaux supports, les ateliers « Bien chez soi » adaptés en version digitale en un temps record. Des webinaires ont été dispensés, relatifs au programme de formation 2021 ou encore la nouvelle charte graphique.

La pandémie passée, nous continuerons à utiliser certains de ces outils qui ont fait preuve de leur utilité et efficacité.

Par ailleurs, nous n'avons pas perdu nos objectifs de mise en œuvre de notre nouveau cadre stratégique. Jamais autant de chantiers n'ont été ouverts, citons :

- Analyse et clés de réussite de l'activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion ;
- Amélioration du service rendu à l'usager dans le cadre de l'accueil téléphonique ;
- Relance de la Ligue nationale contre le taudis ;
- Transition numérique du Mouvement SOLIHA : enjeux -outils métiers et systèmes d'information
- Révision de l'ensemble de nos outils de communication, dynamisés par la nouvelle charte graphique, web : SOLIHA fr, SOLIHA éco-renov, SOLIHA Mouv et print (plaquettes métiers, etc.) ;
- Mise en œuvre active des plans stratégiques régionaux avec :
  - Des études « SOLIHA BLI » et « Structuration du réseau » pour les Hauts-de-France, analyse fédérale pour la Nouvelle-Aquitaine, étude de coopération régionale pour la Région Île-de-France,
  - Le montage d'une Agence immobilière sociale dans le Grand-Est, de structures de maîtrise d'ouvrage d'insertion en Île-de-France, prochainement dans les départements ultramarins de Guadeloupe, Martinique et Guyane, ou d'extension d'agrément pour le Puy-de-Dôme, la Lozère ou encore le Lot ;
  - Le lancement de Plans stratégiques de patrimoine dans une douzaine de structures de maîtrise d'ouvrage d'insertion ;
- Initiatives SOLIHA pour lutter contre l'habitat précaire : « Éradiquer les bidonvilles en Outre-mer » et « Le programme expérimental BBC SOLIDAIRES ».



La pandémie n'a pas empêché nos organismes de travailler. On observe en 2020 une stabilité de notre activité après une croissance de +10 % en 2019.

Et puis, plus que jamais, la Fédération a été consultée dans le cadre de projets de loi, décrets et autres arrêtés, en cela nous pouvons dire que notre pouvoir d'influence s'est accru. D'ailleurs, et non des moindres, l'accompagnement des ménages, notre valeur ajoutée, vient d'être mise en exergue par la mission Sichel et est dorénavant porté par les Ministres.

2020, aura été l'année de la Covid mais aussi celle de la résilience de notre réseau, de la mise en œuvre opiniâtre de notre projet de transformation et de notre regain d'influence.

# LA PRÉSENTATION DU MOUVEMENT



Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est le premier acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale

- Il favorise l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.
- Il agit également auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat

- Les associations SOLIHA sont agréées « Services sociaux d'intérêt général » par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées. Ces agréments ouvrent droit à bénéficier d'aides publiques et à contractualiser avec les décideurs publics.
- SOLIHA est également le 1<sup>er</sup> réseau associatif à avoir engagé une démarche qualité des services. La certification Qualicert-SGS concerne 10 engagements à destination des collectivités locales et 10 engagements pour leurs services aux particuliers.

## SOLIHA déploie ses métiers sur l'ensemble du territoire national

### RÉHABILITATION

LA RÉHABILITATION  
ACCOMPAGNÉE  
AU SERVICE DES  
PARTICULIERS ET DES  
COPROPRIÉTAIRES

LA CONDUITE  
DE PROJETS DE  
TERRITOIRE

### LOGEMENT D'ABORD

LA PRODUCTION  
D'HABITAT  
D'INSERTION

L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PERSONNES

LA GESTION  
LOCATIVE SOCIALE



# Le Mouvement SOLIHA



**3 100**

Salariés



**2 200**

Administrateurs bénévoles



**270**

Millions d'€ de chiffre d'affaire



**145**

Structures présentes en métropole et en Outre-mer

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**86** SOLIHA généralistes  
+ **33** antennes locales

**SOLIHA** AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**21** agences immobilières sociales SOLIHA  
+ **11** antennes locales

**SOLIHA** BÂTISSEUR DE LOGEMENT D'INSERTION  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**12** SOLIHA Bâtitisseurs de logements l'insertion

**145**  
**ORGANISMES**



- 15** hôtels meublés
- 26** pensions de famille
- 28** résidences sociales
- 4** structures asile et réfugiés

**10** structures associées



La Ligue nationale contre le taudis

FÉDÉRATION  
**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La Fédération nationale

UNION TERRITORIALE  
**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
TERRITOIRE

**14** Unions territoriales SOLIHA

# LES CHIFFRES CLÉS 2020

## RÉHABILITATION

### RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

**71 000**

ménages accompagnés

dont  
**34 000**

renovation  
énergétique



**32 300** : amélioration  
de l'habitat

dont

**15 500** : adaptation du  
logement aux seniors et  
personnes en situation de  
handicap

**4 700** : traitement de l'habitat  
indigne

dont

**2 600** : diagnostics décence

### TRAITEMENT DES COPROPRIÉTÉS

**1 000**

copropriétés accompagnées

soit

**55 300** logements

### CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

**2 700**

contrats habitat avec des  
collectivités locales ou des  
partenaires

**1 200**

conventions suite à une  
initiative associative

**100**

études d'urbanisme

# LOGEMENT D'ABORD

## GESTION LOCATIVE SOCIALE

**31 660**

logements sociaux gérés

dont

**9 260**

logements dont  
SOLIHA est propriétaire



**18 680**

logements en intermédiation  
locative

**3 720**

places en structures collectives  
gérées

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

**45 740**

ménages ayant bénéficié d'un  
accompagnement social

## PARC SOCIAL SOLIHA

**10 830**

logements et places en  
structures collectives en  
propriété

dont

**9 660**

logements

**1 170**

places en structures collectives

**310**

logements produits en 2020

**1 080**

logements en  
programmation  
2021-2022

# PANORAMA 2020

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

## JANVIER

### Contribution SOLIHA à la réflexion sur le futur service public « de la rue au logement »

Le **22 janvier**, SOLIHA a publié sa contribution à la réflexion sur le futur service public « de la rue au logement ». La définition de ce service avait été confiée en septembre, par le Ministre de Normandie, à Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et au logement. Dans un document, la Fédération a formulé **45 propositions, réparties en 4 actions** : **amplifier la politique du Logement d'abord** en ciblant mieux l'offre et les publics concernés et en travaillant sur l'amélioration de l'observation sociale ; **organiser et piloter le Logement d'abord**, notamment avec la mise en place de correspondants locaux du Logement d'abord dans chaque département ; **conforter les dispositifs** en mettant en place des mesures pragmatiques et techniques pour lever les freins à la mise en œuvre de cette politique ; **articuler les leviers sur tous les territoires** allant du soutien à la mobilisation du parc privé à des fins sociales à l'extension des outils du Logement d'abord aux départements d'Outre-Mer.

➔ [tinyurl.com/ygbmno57](https://tinyurl.com/ygbmno57)

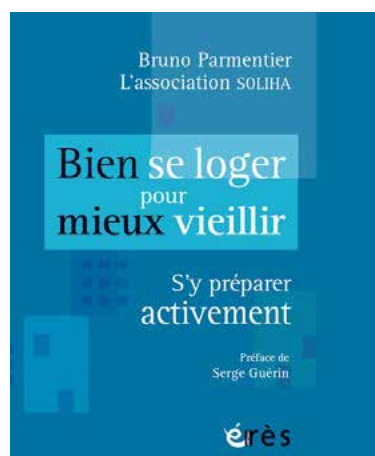


## FÉVRIER

### Publication du livre « Bien se loger pour mieux vieillir, s'y préparer activement »

La Fédération SOLIHA et Bruno Parmentier, Président de SOLIHA Maine-et-Loire, ont publié le **6 février** le livre « Bien se loger pour mieux vieillir, une question d'anticipation », aux éditions Éres. Il s'appuie sur les savoir-faire du Mouvement SOLIHA et est préfacé par Serge Guérin, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement. Il s'adresse principalement aux personnes âgées, leurs proches et aux professionnels. Il traite l'ensemble des questions que beaucoup préféreraient se poser plus tard : comment bien vieillir, où vieillir, avec qui ? Comment se faire plaisir pour mieux vivre dans son logement et lutter contre les effets du vieillissement ? Qu'est-ce qu'un logement aménagé anti-chutes, ou pour malvoyant, malentendant ou confus ? Comment gagner en autonomie, sécurité et confort ?

➔ [cutt.ly/wbMUJ01](https://cutt.ly/wbMUJ01)



## Lancement du site SOLIHA Adapt

Lancé le **6 février**, ce site sur l'adaptation du logement cible principalement les seniors, les personnes en situation de handicap et les aidants afin de les sensibiliser à l'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile. Ce nouveau site, est organisé comme les autres sites thématiques SOLIHA afin de garder une cohérence. On retrouve les catégories : services, témoignages, actualités, etc. Et une **nouveauté** : un blog intégré au site qui parle de l'adaptation « autrement » et donne divers conseils aux internautes.

➔ <https://tinyurl.com/4nfhmfd7>



JANVIER  
FÉVRIER  
MARS  
AVRIL  
MAI  
JUIN  
JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

## La Fédération intègre le premier Comité de pilotage technique du programme SARE

La Fédération a pris part au premier COPIL national du programme SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) qui s'est réuni le **11 février** en présence de l'équipe projet de l'ADEME et des représentants, de la Direction générale de l'énergie et du climat, de l'Anah, des obligés financeurs (Total, BP, EDF, ENGIE, etc.), de partenaires, comme l'ANIL, le réseau CLER, la CAPEB et de la FFB.

➔ [t.ly/B8IR](https://t.ly/B8IR)



# MARS



## Programme de Réinstallation SOLIHA : plus de 800 personnes accueillies (2018-2019) !

Le Mouvement SOLIHA est devenu en 2018 opérateur de la réinstallation, en plus de son activité de prospection nationale pour le compte des 11 autres opérateurs sociaux de la Réinstallation. **Au 2 mars 2020 un bilan a été dressé : 419 personnes, soit 77 familles ont été accueillies et logées. Leur accompagnement social est global.** Il inclut l'ouverture des droits, les questions de santé, de parentalité, de logement et d'accès à l'emploi ou la formation, la scolarisation, l'attention portée à la place des femmes dans le couple et la famille. Par ailleurs, les Agences immobilières sociales SOLIHA ont été mobilisées pour la captation du parc privé, ou du parc propre SOLIHA, pour le compte des autres opérateurs sociaux. Au total se sont **93 logements** qui ont été captés, permettant à plus de **400 personnes d'être réinstallées**, soit en location-sous location, en bail glissant, en mandat de gestion ou dans le parc public.

➔ <https://cutt.ly/dbMISlj>

## Covid -19 : gestion de la crise sanitaire

Les premières mesures préventives sont décidées par le Bureau de la Fédération SOLIHA le **9 mars**. Dès le 11 mars, l'information s'organise au sein de son réseau via son intranet collaboratif, mobilisant l'ensemble de l'équipe fédérale (métiers, missions économique et financière, juridique, communication). Le premier Plan de continuité d'activité est proposé au Mouvement le 23 mars 2020.



## Publication du guide du locataire

Ce guide publié le **16 mars** présente de façon illustrée le « Qui fait quoi ? » des réparations locatives. Des codes couleurs précisent les responsabilités entre locataire et propriétaire. Le guide rappelle également dans une partie dédiée les droits et devoirs du locataire et la checklist des démarches à réaliser à l'entrée et la sortie du logement. Ce document sera remis à chaque locataire intégrant le parc locatif géré par les associations SOLIHA et les Agences immobilières sociales SOLIHA.

➔ <https://tinyurl.com/b9776k4f>



JANVIER  
FÉVRIER  
MARS  
AVRIL  
MAI  
JUIN  
JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

## AVRIL

### Bilan du partenariat SOLIHA et la compagnie théâtrale Folia

Ce partenariat initié en 2016 a pour objectif d'organiser la représentation théâtrale de la pièce « Madame Reinette » par Folia suivie d'une conférence débat animée par les associations SOLIHA. Il s'agit de sensibiliser le public, seniors et proches, de façon ludique sur les enjeux d'adaptation du logement au vieillissement et mettre l'accent sur les actions préventives. Un bilan a été présenté **le 2 avril** : entre 2016 et 2019, 92 représentations ont été organisées, réunissant un total de 8 996 spectateurs.

➔ [www.compagnie-folia.fr](http://www.compagnie-folia.fr)



### Contribution de la Fédération au Conseil national de l'habitat

La Fédération SOLIHA a publié, le **15 avril**, son « Plan d'urgence et de transformation du parc de logements pour des conditions de vie décentes pour tous ». Ce document est une contribution aux travaux du CNH sur « l'accès et le maintien dans un logement décent ». Cette contribution, en période de crise sanitaire, sociale et économique, met l'accent sur les enjeux de la mobilisation du parc privé à vocation sociale. SOLIHA y formule des propositions en termes d'actions d'urgence et de transformation pour l'accès et le maintien dans l'habitat.

➔ <https://tinyurl.com/39ckrjwr>

CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT,  
POUR LE CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT  
« Accès et maintien dans un logement décent »

## MAI

### 2<sup>e</sup> appel à projets « Participation des habitants des pensions de famille SOLIHA » avec la Fondation JM. Bruneau

Cet appel, lancé **le 4 mai**, est ouvert aux habitants des 29 pensions de familles SOLIHA. Le principal critère de sélection des projets est la capacité de mobilisation collective des habitants autour du projet avec un objectif d'amélioration du confort et de la convivialité de la vie au sein de la pension de famille. Le comité de sélection des projets est composé d'habitants, d'hôtes, de collaborateurs du Mouvement et est présidé par le Jean-Claude Durand, trésorier de la Fédération SOLIHA.

➔ <https://tinyurl.com/5fnn39p8>





### Les Acteurs du logement d'insertion réclament un engagement fort de l'État

Le **5 mai**, Les associations regroupées au sein des Acteurs du logement d'insertion (Fapil+Soliha+Unafo) ont alerté, dans un communiqué de presse, sur les impacts de la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales sur la précarisation de personnes se trouvant déjà en difficulté. Elles demandent la mise en place d'un soutien spécifique pour permettre aux personnes de se maintenir dans leur logement et à aux associations de poursuivre leur mission.

➔ <https://tinyurl.com/5ckf3kpt>

### Réunion de travail avec Emmanuelle WARGON

Le **25 mai**, la Fondation Abbé Pierre, Rénovons, la Fondation Nicolas Hulot, la Fondation des transitions, le Secours Catholique et la Fédération SOLIHA ont été conviés par le Secrétariat d'État à la transition écologique solidaire à une réunion de travail informelle pour échanger sur la lutte contre la précarité énergétique et le plan de relance. Cette rencontre a permis à la Fédération, premier acteur du programme Habiter Mieux de l'Anah, de partager son ambition de devenir un Mouvement « social et écologique ». L'ensemble des acteurs partage avec la Ministre l'objectif de recentrer programmes et aides vers les publics les plus modestes, avec un reste à charge le plus maîtrisé possible, voire nul.



## JUIN

### Nouvel accord avec GRDF sur la rénovation énergétique des logements

Le **5 juin**, la Fédération SOLIHA a signé avec GRDF un accord de partenariat visant à réduire la précarité énergétique et apporter des solutions sécurisant l'utilisation du gaz des logements des particuliers qui habitent dans le parc privé. Ce partenariat permettra de déployer des missions auprès des abonnés dont les ressources correspondent aux critères « modestes » et « très modestes » définis par l'Anah. Cet accord a été formalisé à partir d'une première expérience menée avec succès dans le Rhône.



### Table ronde de l'Anil sur « Mobiliser les propriétaires bailleurs pour améliorer le parc privé »

Cette rencontre a eu lieu le **6 juin** sous la forme de webinaire. Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération SOLIHA y est intervenu sur le parc privé locatif, angle mort de politique publique de la rénovation énergétique. Cette table ronde a également réuni les représentants de la DHUP, de l'Anah, d'Actions logement services, de l'Unpi de la Fnaim et de la FFB et accueilli Julien Denormandie en clôture.

## JUILLET

### Alerte du CAU « Ne passons pas d'une crise sanitaire à une crise humanitaire »



Le Collectif des associations unies a alerté les pouvoirs publics, dans un Communiqué du **2 juillet** sur les effets de la fin de l'urgence sanitaire le 10 juillet. En effet, cette date marque aussi la fermeture des hébergements « hivernaux », l'arrêt des mises à l'abri sanitaires et la reprise des expulsions. Pour les 39 associations du Collectif des Associations Unies, dont la Fédération SOLIHA, cette date ne doit pas signifier la fin de l'aide apportée aux milliers de personnes sans-abri et mal-logées, pour qui les problèmes ne s'arrêteront pas le 11 juillet. La fin de l'état d'urgence sanitaire doit être l'occasion d'un changement d'échelle ambitieux et nécessaire pour en finir avec le sans-abrisme et le mal-logement. Le Collectif des associations unies réitère ses 15 mesures à adopter d'urgence pour transformer l'essai et éviter d'ajouter de la misère à la crise économique et sociale.

➔ <https://tinyurl.com/y5f77ej8>



- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT**
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE

**QualiSR : La Fédération SOLIHA est reconduite dans son mandat de membre du Conseil d'administration**

L'association QualiSR, Syndic prévention redressement, est une association loi de 1901 créée en mars 2015 pour porter le projet d'une certification de syndic de redressement de copropriétés en fragilité ou en difficulté. La Fédération SOLIHA et SOLIHA Paris Hauts de Seine Val d'Oise ont été présents depuis le début. Son objectif est de répondre au constat de l'importance de la gestion, et donc du rôle du syndic de copropriété dans la prévention des processus de dégradation des copropriétés en situation de fragilité, et encore plus dans la mise en œuvre des actions de redressement des copropriétés en difficulté avérée. La Fédération SOLIHA a été renouvelée, membre du conseil d'administration lors de l'AG du 16 juillet 2020.

➔ <https://tinyurl.com/4fv27h9n>

AOÛT

**Réunion de travail entre Emmanuelle Wargon et les Fédération du secteur de l'accompagnement, hébergement et insertion**



Le **27 août**, la Fédération SOLIHA a participé à la réunion Hébergement-Logement, organisée par Emmanuelle Wargon, ministre du Logement. Des points ont été faits sur l'avancement du plan Logement d'abord et la mise en place d'une mission sur les expulsions et les impayés. Pour sa part, la Fédération SOLIHA a demandé un changement de braquet en ce qui concerne les politiques du Logement d'abord et du « Un chez soi d'abord ». Elle souhaite par ailleurs une mobilisation du parc vacant pour promouvoir une offre très sociale, ce qui suppose la révision des objectifs de l'Anah en la matière et sans doute une réforme du conventionnement. La Fédération, enfin, a évoqué la situation en Outre-mer relative aux bidonvilles, précisant qu'elle était en train de bâtir un projet d'étude-action sur ce thème.

SEPTEMBRE

**Rencontre avec Vincent Lena, directeur de cabinet de la Ministre déléguée chargée de l'autonomie**

Le **16 septembre**, la Fédération a rencontré le directeur de Cabinet de Brigitte Bourguignon pour une séance de travail traitant notamment du lancement d'un chantier national sur l'adaptation de l'habitat, pour anticiper un vieillissement massif de la population française. Ont aussi été discutées les actions à engager en matière préventive dans le projet de loi Grand Age et Autonomie lancé par le Gouvernement.



**La Ministre Emmanuelle Wargon réaffirme son soutien à SOLIHA lors de son AG**

Le **17 septembre**, lors de l'Assemblée générale de la Fédération SOLIHA, la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement est intervenue en clôture. Elle a, à cette occasion, témoigné de son soutien à SOLIHA « *acteur majeur de l'accompagnement des ménages modestes* ». Elle a également réaffirmé son soutien à un Mouvement qui se définit, selon elle, par « *un très haut niveau d'expertise, une appréhension fine des situations particulières, de la technicité au service de l'humain et une présence territoriale forte de proximité et pour toutes ces raisons vous êtes un acteur majeur de l'action du Ministère du logement et de l'action*

*du Ministère de la transition écologique.* » Elle a abordé plusieurs sujets, Logement d'abord, rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne, Plan cœur de ville, pour lesquels elle partage avec SOLIHA « *des préoccupations communes de justice sociale, d'équité d'accès un logement de qualité pour tous les Français y compris les plus modestes* ».

➔ <https://tinyurl.com/2chh294v>



## Rencontre avec Emmanuelle WARGON

Le **29 septembre**, la Fédération a rencontré la Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement avec à l'ordre du jour trois sujets : la transformation solidaire et écologique du parc de logements privé, le plan d'investissement volontaire d'Action logement service, la mise en œuvre du Logement d'abord. Une occasion aussi de présenter deux programmes expérimentaux SOLIHA en cours de lancement : le programme « BBC SOLIDAIRES : 100 % rénové, 100 % financé, 100 % accompagné » et le plan « Éradiquer les bidonvilles en Outre-mer ». La Ministre, Emmanuelle Wargon, considère « SOLIHA comme un partenaire naturel et indispensable de nombreuses politiques publiques ». Il revient au Ministère de fixer les grandes orientations. « Et avec vous, nous devons procéder aux ajustements dès que cela est nécessaire. En conséquence, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous si vous constatez des dysfonctionnements, si des améliorations peuvent être apportées, selon vous, à tel ou tel dispositif. »

## OCTOBRE



### Rénovation énergétique : rassurer des particuliers

Face à l'augmentation des fraudes et arnaques dans le secteur de la rénovation énergétique, la Fédération a conçu et diffusé à partir du **5 octobre**, notamment via les associations SOLIHA une plaquette « réassurance ». Celle-ci a pour objectif de préciser les différentes étapes d'un parcours travaux et de privilégier, dans les choix de l'Assistant à maîtrise d'ouvrage, les critères de neutralité, d'indépendance et d'agrément Service social d'intérêt général (SSIG) des acteurs, comme c'est le cas de SOLIHA.

➔ <https://tinyurl.com/5nucwc88>

### SOLIHA : une expertise au service des collectivités locales

Une plaquette a été diffusée à partir du **19 octobre** aux collectivités locales, via les associations, sur l'expertise SOLIHA en matière de conduite de projets de territoire. Elle fait partie de la boîte à outils à destination des collectivités et de la refonte des outils web qui leur sont dédiés.

➔ <https://tinyurl.com/33xum6vy>



## NOVEMBRE



### Bilan de la mobilisation du Mouvement SOLIHA pendant la pandémie

Dans un Communiqué diffusé le **3 novembre**, la Fédération dresse un premier bilan de la mobilisation des équipes SOLIHA. L'accompagnement des ménages à l'amélioration de leur logement s'est poursuivi, dans le respect des règles sanitaires, tout comme l'activité des Agences immobilières sociales. Déménagements, états des lieux et remises de clés sont en effet autorisés. Concernant la protection des personnes en difficulté, les responsables SOLIHA de résidences ou d'hôtels sociaux, ses hôtes de pensions, ses gestionnaires d'aires d'accueil, ou encore ses équipes en centre d'hébergement sont sur le pont pour maintenir un lien social et une veille sanitaire indispensables.

➔ <https://tinyurl.com/yny3emdk>

JANVIER  
FÉVRIER  
MARS  
AVRIL  
MAI  
JUIN  
JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
DÉCEMBRE



- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE**
- DÉCEMBRE**

**Projet de loi finances : les alertes des Acteurs du logement d'insertion**

Dans un Communiqué du **4 novembre**, la Fapil, SOLIHA et l'Unafu formulent des propositions pour aller plus loin pour le Logement d'abord. « Dans le cadre de la préparation de la Loi de finances 2021, nous appelons au renforcement des politiques publiques en faveur du Logement d'abord à travers 4 volets particulièrement cruciaux : réaliser davantage de logements en résidences sociales, pensions de famille et logements très sociaux et faciliter la rénovation du parc existant ; donner les moyens aux associations d'assurer une gestion sociale de ces logements et un accompagnement souple et adapté si besoin ; développer davantage le parc privé à vocation sociale en complément de l'offre des bailleurs sociaux, à condition d'améliorer notamment les incitations financières pour les propriétaires bailleurs ; soutenir l'action des associations qui luttent, sur le terrain, pour l'insertion par le logement.

➔ <https://tinyurl.com/6hwmasda>

# DÉCEMBRE

**La Fédération SOLIHA déplore l'arrêt brutal du programme de rénovation énergétique d'Action logement**



Dans un Communiqué datant du **4 décembre**, la Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, déplore très vivement l'arrêt brutal, sans avertissement préalable, du programme de rénovation énergétique d'Action Logement service, ses objectifs de 50.000 rénovations énergétiques étant atteints. SOLIHA et Action logement services avaient signé en septembre 2019 une convention de partenariat portant sur la rénovation énergétique (50 000 logements) et l'adaptation du logement (200 000 logements).

➔ <https://tinyurl.com/3ctk2629>



**Loi Climat : l'initiative Rénovons pointe des insuffisances**

Dans un communiqué du **5 décembre**, Rénovons, dont fait partie la Fédération SOLIHA interpelle les pouvoirs publics : « Perdre la bataille de la rénovation des logements, c'est perdre la bataille du climat et de la justice sociale ! ». Les propositions du texte de loi semblent s'orienter vers un renforcement des mesures déjà prises lors de la Loi Energie-Climat de 2019, limitées aux passoires énergétiques en location. Ces mesures sont positives mais restent trop lointaines et insuffisantes pour permettre aux locataires modestes d'affronter les difficultés immédiates liées à la crise sanitaire et économique en cours qui les frappe durement. Le plan de relance et la hausse de financement de MaPrimeRénov' d'un milliard supplémentaire par an montrent à cet égard à quel point ils sont insuffisants, comme le soulignait la Convention citoyenne.

➔ <https://tinyurl.com/w84z5bv9>

# JANVIER

**« Belles histoires », une campagne qui donne chaque mois la parole aux personnes accompagnées par SOLIHA**

SOLIHA est présent au quotidien pour apporter des solutions adaptées à chaque personne et territoire accompagné. C'est ce que cette campagne souhaite illustrer. Elle va égrainer tous les mois, à partir du **2 janvier**, une histoire, celle de personnes accompagnées par une association SOLIHA. Une photo et un témoignage permettent de démontrer concrètement ce que l'accès ou le maintien dans un logement a permis ou a apporté dans la vie de ces personnes.

➔ <https://tinyurl.com/k5jx6xxx>



**Atelier « Bien chez soi avec SOLIHA » en version digitalisé**

En complément de l'offre d'ateliers « Bien vieillir chez soi » proposée en présentiel par SOLIHA, la Fédération et quelques associations du Mouvement ont souhaité, dans le contexte sanitaire actuel, développer une nouvelle offre d'ateliers en ligne « Bien chez soi avec SOLIHA ». Cette démarche répond également au souhait de la CNAV que des ateliers « Bien vieillir chez soi » puissent être proposés de façon dématérialisée du fait que nombre d'associations ont dû reporter leurs ateliers en présentiel. Cet atelier, dans son nouveau format proposé à partir du **4 janvier** par plusieurs associations, vient enrichir l'offre d'actions de sensibilisation et de prévention proposées aux seniors par les associations SOLIHA.

➔ <https://tinyurl.com/pf8u8uw>





## L'évolution de la charte graphique SOLIHA : un bel élan de créativité !

Le **22 janvier**, le projet d'évolution de la charte SOLIHA a été dévoilé au réseau via un webinaire. 5 ans après la naissance de SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, l'identité graphique du Mouvement évolue pour redynamiser son image et mieux répondre à ses besoins de communication. Un nouveau concept graphique fort et souple, inspiré du logo SOLIHA et construit autour du « S », permettant de renforcer son image est né. Ce nouvel élan accompagne les objectifs portés par le cadre stratégique SOLIHA « **CAP 2025 !** ».

JANVIER
<b>FÉVRIER</b>
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

## FÉVRIER

### Réunion de travail avec Jacqueline Gourault

La Fédération SOLIHA a rencontré, le **16 février**, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Cette réunion de travail a permis de présenter l'action du Mouvement SOLIHA dans les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, à la fois dans l'accompagnement des maîtrises d'ouvrages locales et dans le cadre d'appels d'offres nationaux. Elle a également été l'occasion de promouvoir les produits SOLIHA développés pour répondre aux besoins des collectivités territoriales : le « diagnostic Flash » et « Louer Responsable ».



**MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### SOLIHA formule 10 propositions pour accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales

La crise sanitaire sans précédent entraîne une crise sociale à laquelle il va falloir répondre pour loger les personnes dont les revenus ont diminué ou qui ont perdu leur emploi. Pour SOLIHA, la politique la plus efficace est bien de mobiliser le parc privé à des fins sociales, notamment, parce que ce parc est immédiatement disponible et que le turn-over HLM a fortement chuté. En ce sens, SOLIHA propose, dans une note remise à la ministre du Logement Emmanuelle Wargon le **4 février**, 10 mesures à prendre pour renforcer cette mobilisation.

➔ <https://tinyurl.com/t2xmh4>



### Visite d'Emmanuelle Wargon à Dunkerque pour promouvoir l'intermédiation locative

La Communauté urbaine de Dunkerque a été retenue dans le cadre du deuxième Appel à manifestation d'intérêt de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. C'était l'occasion pour la ministre du Logement, de venir le **4 février** à la rencontre de la CUD et de mettre en avant la solution de l'Intermédiation locative mise en œuvre par SOLIHA pour répondre aux besoins sociaux grandissants de logements. Cette rencontre a permis l'organisation d'une table ronde avec les acteurs locaux et de rencontrer des propriétaires bailleurs solidaires. Pour la ministre il faut « *aller plus loin en matière d'intermédiation locative. Il convient de généraliser le travail développé par SOLIHA vers les propriétaires* ». Les propriétaires rencontrés ont témoigné de leur expérience : « *L'équipe de SOLIHA nous a donné des informations de grande qualité. Aujourd'hui, nous avons pleinement confiance. Notre location est sécurisée, nous n'avons plus de souci de versement du loyer et nous profitons d'avantages fiscaux. Nous avons un seul interlocuteur. Sans SOLIHA, nous ne serions plus propriétaire bailleur, nous aurions vendu nos logements.* »

➔ <https://tinyurl.com/4ks8cc>



MARS

Le Monde

- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS**
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE

**Signature d'une tribune dans Le Monde sur la rénovation énergétique**

Le 3 mars, l'initiative Stop exclusion énergétique, la FAP, l'initiative Rénovons, Solinergy, le Secours catholique et SOLIHA ont signé une tribune pour alerter le gouvernement : « Les derniers arbitrages sur le dispositif de la 5<sup>e</sup> période des CEE font peser un risque considérable sur les familles très modestes qui pourraient voir réduites à peau de chagrin les aides à la rénovation énergétique qui leur sont dédiées. Alors que le gouvernement doit se prononcer dans les prochains jours, sur les textes instaurant cette nouvelle étape du dispositif, plusieurs organisations demandent instamment au gouvernement de revoir sa copie. Le gouvernement ne pourra pas dire qu'il ne savait pas ! »

<https://tinyurl.com/v6nuc9jy>

**DEMOCRATISER LE BBC : SOLIHA met en œuvre son programme « BBC SOLIDAIRE » : 100% rénové, 100% financé, 100% accompagné**

Les débats relatifs au projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », démarrent à l'Assemblée nationale. Les travaux de la Task Force « mission rénovation énergétique des logements privés » préconisent des travaux de rénovation globale pour aller dans les meilleurs délais vers une éradication des 4,8 millions de passoires thermiques et un parc de logements totalement décarboné. Dans ce contexte, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat ouvre la voie en lançant le 15 mars le projet « BBC SOLIDAIRE ».

<https://tinyurl.com/x6pa6bry>



**COPIL du Plan logement Outre-mer 2019 – 2022**

Le 18 mars s'est tenu le COPIL du PLOM (Plan logement Outre-mer). Animé par le Ministère des Outre-Mer et le Ministère du Logement, il réunissait les 13 signataires du PLOM, dont SOLIHA. Il a permis de faire le point sur les avancées des 4 axes du PLOM : mieux connaître et mieux planifier pour construire ; adapter l'offre aux besoins du territoire ; maîtriser les coûts de construction et de réhabilitation ; accompagner les collectivités en matière de foncier et d'aménagement. SOLIHA a informé du déploiement du programme Zeste dans l'ensemble des DROM et du projet de la Foncière Antilles Guyane. Il a rappelé que la boîte à outils n'était toujours pas déclinée de façon satisfaisante (notamment le conventionnement sans travaux, la prime d'Intermédiation locatives, les bidonvilles, etc.). Enfin, il a souligné que les questions de vacance, d'habitat indigne et de traitement des centres villes étaient cruciales.

<https://tinyurl.com/upncjam>

**Rapport Sichel SOLIHA salue les avancées tout en soulignant des points de vigilance**

Dans un Communiqué du 18 mars, la Fédération SOLIHA se félicite de la mission Sichel « Rénovation énergétique des logements privés ». Cette mission, conduite en un temps record avec de nombreux acteurs dont la Fédération SOLIHA, propose d'enclencher une véritable dynamique de rénovation des logements, notamment, des 4.8 millions passoires thermiques. Elle reconnaît l'impératif d'un accompagnement sécurisant des ménages et insiste sur la nécessité de dégager des moyens de financement considérables. La Fédération souligne aussi trois points de vigilance : L'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité ; Le financement des travaux suppose un engagement à haut niveau de l'État, notamment, auprès des ménages modestes et très modestes, pour que leur reste à charge soit soutenable ; La boîte à outils pour traiter les 1,7 millions de passoires énergétiques du parc locatif privé doit être revue en profondeur.

<https://tinyurl.com/577k49sy>



# AVRIL

## SOLIHA et SONERGIA lancent le programme ZESTE

Ce programme lancé le **12 avril** a pour objectif de réduire les consommations énergétiques des ménages dans les départements et régions d’Outre-mer. Il a été retenu par le Ministère de la transition énergétique et solidaire dans le cadre du dernier appel à programme CEE publié en mai 2019. Ce programme vise à sensibiliser 25.000 ménages à la réduction de la consommation d’énergie au travers d’actions ciblées. Il propose des ateliers collectifs et des visites éco-gestes individuelles, ainsi que des actions spécifiquement adaptées aux besoins des territoires. Zeste sera déployé en parfaite adéquation avec le programme SARE. Il représente un budget de 7 millions d’€ dédié à l’efficacité énergétique dans les DROM sur 3 ans.



JANVIER
FÉVRIER
MARS
<b>AVRIL</b>
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

➔ <https://tinyurl.com/vy2nvd4>

## L'accompagnement des ménages : répondre aux enjeux du big bang de la rénovation énergétique

Dans son communiqué de presse, daté du **6 avril**, la Fédération SOLIHA souligne que seul un accompagnement bienveillant, à chaque étape du projet, permet de définir les travaux adaptés aux enjeux de performance énergétique et aux besoins des ménages, et notamment des plus précaires. Si SOLIHA soutient cette généralisation, il rappelle aussi que l’accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité. Ce rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d’équipement. Cet accompagnement nécessite également un savoir-faire technico-social et financier important, et ces compétences font d’ailleurs l’objet d’un agrément spécial, délivré par l’État. C’est pourquoi, SOLIHA sera très attentif à l’élaboration du cahier des charges de « mon accompagnateur rénov’ ».

➔ <https://tinyurl.com/u5fa6rb8>



# LES FAITS MARQUANTS

2020 : une année placée sous le signe de la COVID !

La force de proposition SOLIHA

La rénovation énergétique, vers un Big Bang ?

Zoom sur deux initiatives SOLIHA

Programme d'investissement volontaire d'Action logement

# 2020 : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA COVID !

## UNE PANDÉMIE TENACE

L'année 2020 est marquée par une pandémie tenace qui n'en finit pas de rebondir. La vaccination devrait en venir à bout. Cela a freiné les activités SOLIHA, ralenti ses projets. Pour autant, le travail vers les particuliers, les collectivités locales et les services de l'État, a été, de façon exceptionnelle, poursuivi, tant en ce qui concerne les activités liées au Logement d'abord que celle liées à la réhabilitation.

## UNE ÉQUIPE FÉDÉRALE AU RENDEZ-VOUS

Pour y faire face, l'équipe fédérale s'est adaptée, entrant dans une période de télétravail intense et efficace. Quatre plans de continuité d'activités ont été construits avec leurs rubriques relatives :

- Aux activités « Réhabilitation » et « Logement d'abord » ;
- A l'anticipation des répercussions économiques et financières de cette période de fort ralentissement, voire, d'arrêt de certaines activités ;
- Aux mesures relatives au monde du travail et soutien à l'emploi.

Et puis, lors de la reprise des activités SOLIHA, en mai, l'équipe fédérale a produit, un « Guide de la reprise d'activité en matière d'organisation et de protection sanitaire », comprenant quatre grands points :

- Le rappel du cadre réglementaire sanitaire général ;
- Les équipements et produits de protection et les moyens de se les procurer ;
- L'organisation du travail dans l'association et en dehors ;
- Les aspects partenariaux.

Ces documents ont valu à SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif du Mouvement, d'être plus consulté que jamais.

## LA RÉSILIENCE ET LA PUGNACITÉ DES ÉQUIPES SOLIHA

Sur le terrain, les équipes SOLIHA sont restées à l'écoute des particuliers, des collectivités territoriales et de leurs partenaires. Les permanences téléphoniques ont été maintenues, des projets de réhabilitation pour les particuliers ont été bouclés sur la base des visites réalisées antérieurement, les études pour les collectivités ont avancé, des bilans d'opérations ont été faits, la gestion de 28 000 logements, des pensions de familles et résidences sociales a été active. D'ailleurs, le niveau d'activités de l'Anah des mois de mars et avril 2020 a été identique à celui de 2019. Il faut ici remercier les équipes SOLIHA pour cette mobilisation remarquable, ce sens du service aux autres !

Dans le cadre du deuxième confinement, à partir du mois d'octobre, l'équipe fédérale a fait les recommandations suivantes à l'ensemble des organismes du Mouvement :

- Les organismes SOLIHA, agréés par l'État, reconnus Service social d'intérêt général, doivent poursuivre leurs activités en faveur des ménages très modestes et défavorisés.
- Concernant, la lutte contre le mal logement et l'amélioration des logements, l'accompagnement des ménages qui souhaitent réaliser des travaux de lutte contre l'insalubrité ou la précarité énergétique, ou, adapter leur logement, se poursuit. Pour se faire, un protocole sanitaire renforcé a été défini. Pour les visites à domicile, l'accord du ménage est demandé au préalable, et lors de la visite, les gestes barrières sont strictement respectés : distanciation physique, gel hydroalcoolique, port du masque et fourniture d'un masque au ménage s'il n'en a pas à sa disposition. L'accueil dans les locaux SOLIHA se fait uniquement sur rendez-vous et un justificatif de convocation au rendez-vous est adressé aux ménages ;
- Concernant ses activités relatives à la protection des personnes en difficulté, les responsables SOLIHA de résidences ou d'hôtels sociaux, ses hôtes de pensions, ses gestionnaires d'aires d'accueil, ou encore ses équipes en centre d'hébergement sont sur le pont pour maintenir un lien social et une veille sanitaire indispensables. Le port permanent du masque chirurgical y est recommandé. Le nettoyage régulier des locaux et leur aération doit être scrupuleusement respecté.
- Concernant les Agences immobilières sociales SOLIHA, leur activité se poursuit puisque le gouvernement a précisé que les déménagements, les états des lieux, les remises de clé peuvent avoir lieu. Là-encore, les équipes s'engagent à respecter les gestes-barrières pour assurer une protection optimale des personnes.



### UN IMPACT FINALEMENT LIMITÉ SUR LES ACTIVITÉS SOLIHA

Pendant la crise des mois de mars et avril, la Fédération a organisé une tournée des régions, via Zoom. Les échanges ont eu lieu avec toutes les régions et quasiment 100 % des directeurs. Il ressort de ces réunions une forte mobilisation de tous, affrontant la situation avec lucidité et détermination, et très vite, à la recherche de la meilleure stratégie pour aller à la reprise. L'activité des structures a été affectée, notamment, lors de la première vague, où, le confinement, l'absence de masques, ont entraîné une chute significative d'activité. D'ailleurs, lors de cette première phase, les ¾ des associations SOLIHA ont eu recours au chômage partiel, et cela, à hauteur de 25 % en moyenne. Compte tenu des incertitudes économiques créées (impacts de la pandémie sur le moral de ménages et sur les ressources des collectivités locales, exemple des droits de mutation à titre onéreux ou encore des taxes de séjour), la grande majorité des structures a sollicité, auprès de leur banque, un prêt garanti par l'état. L'équipe fédérale a encouragé cette démarche arguant qu'il convient de prévenir et anticiper en recourant à ces prêts garantis par l'État à hauteur de 90 % et donc assez facilement mobilisables.

Pour autant, au vu des premiers résultats comptables 2020 des organismes, il apparaît que la situation a, dans l'ensemble, été particulièrement bien gérée. L'activité SOLIHA est restée stable en 2020 après une croissance de +10 % en 2019.

### APPEL À UN PLAN DE RELANCE

En réponse à l'appel à contribution du Président du Conseil national de l'habitat relatif à l'accès et au maintien dans un logement décent, la Fédération propose un « Plan d'urgence et de transformation du parc de logements pour des conditions de vie décentes pour tous », en ces termes :

« La première vague de la pandémie COVID 19 a clairement mis en exergue les inégalités sociales liées au logement. Une enquête de l'institut national de la santé et de la recherche médicale du 9 octobre dernier indique que le virus frappe d'abord les plus mal logés et les plus précaires. Les personnes qui habitent un logement exigu ou surpeuplé sont 2,5 fois plus nombreuses à avoir contracté le Covid-19. Forte de ces observations, la Fédération propose un ensemble d'actions de transformation :

#### 1° Généraliser le dispositif « Logement d'abord » à l'ensemble des intercommunalités et changer de braquet en :

- mobilisant, à grande échelle, le parc privé à des fins sociales, notamment en triplant, l'offre en intermédiation locative en 5 ans (soit, passer à un parc de 200.000 logements) ;
- produisant plus de logements, via la maîtrise d'ouvrage d'insertion ;

#### 2° Systématiser le dispositif « Un chez-soi d'abord » de façon à ce que plus personne ne soit à la rue ;

#### 3° Bâtir un plan de relance sur 10 ans pour en finir avec trois fléaux :

- Les 3,2 millions de logements énergivores, en finançant à 100 % les projets de rénovation énergétique des ménages très modestes et en les accompagnant de « A à Z » pour assurer la meilleure performance énergétique des travaux entrepris ;
- Les 600.000 logements insalubres, tant en milieu urbain que rural ;
- Les bidonvilles, en particulier, dans les Outre-mer où 300.000 personnes sont aujourd'hui confinées ».







# LA FORCE DE PROPOSITION SOLIHA

## La Fédération participe activement à de nombreuses instances nationales

La Fédération SOLIHA participe à de nombreuses instances nationales, notamment, au Conseils d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (4 par an), aux réunions du Fonds national d'aide à la pierre (4 à 5 par an), au Comité des aides de la Caisse de garantie du logement locatif social (4 à 6 par an) et au Conseil national de l'habitat (8 à 10 par an).

Ce rôle demande préparation et permet à la Fédération de faire entendre sa voix, de faire remonter les besoins des publics SOLIHA.

Instances	Représentants SOLIHA
<b>Agence nationale de l'habitat</b>	Christian Nicol, <i>titulaire</i> , Hélène Pélissard, <i>suppléante</i>
<b>Conseil national de l'habitat</b>	Christian Nicol, <i>titulaire</i> , Michel Pelenc, <i>suppléant</i>
<b>Fonds national des aides à la pierre</b>	Christian Nicol, <i>représentant des acteurs du logement d'insertion</i>
<b>Caisse de garantie du logement locatif social, Comité des aides</b>	Philippe de Nijs, <i>représentant les acteurs du logement d'insertion</i> )
<b>Conseil social de l'USH</b>	José Gulino, Anne-Catherine Farnault
<b>Haut Comité des personnes défavorisées - Comité de suivi DALO</b>	Jean-Luc Cordier
<b>Conseil national consultatif des Gens du voyage</b>	Martine Tourré-Andréani

### Exemples



#### Conseil d'administration de l'Anah du 10 octobre 2020

Christian Nicol : « Je souhaite attirer votre attention sur un problème majeur. Nous attendons en juillet dernier un arrêté précisant le niveau de performance énergétique à atteindre pour bénéficier du régime fiscal COSSE. Ce dispositif est un levier fiscal décisif dans la prise de décision des propriétaires bailleurs pour aller vers une offre de logements privés à vocation sociale. Cela pénalise considérablement nos efforts de prospection pour aller aux objectifs de la politique du logement d'abord et nous met en difficulté vis-à-vis des propriétaires bailleurs ».

François Adam (Directeur de la DHUP) : « Nous avons effectivement du retard quant à cet arrêté, nous avons parfaitement cela en tête. Il y a actuellement recherche d'un accord interministériel sur ce texte ».

#### Conseil d'administration de l'Anah du 17 juin 2020

Christian Nicol : « Si SOLIHA est conscient que les règles de cumul des aides Anah et Action Logement doivent être harmonisées, ce qui pose problème c'est la brutalité d'application de la nouvelle règle dès demain. Nos équipes vont devoir revenir vers les ménages pour revoir le montage des dossiers et parfois leur annoncer une aide moindre qu'annoncée. Et puis qui va payer ce travail supplémentaire alors que la santé financière de nos associations est déjà fortement affectée par la crise sanitaire ? »

Suite à cette intervention le Conseil d'administration de l'Anah a décidé de reporter l'application de cette délibération au 1<sup>er</sup> septembre prochain.



#### Contribution de SOLIHA au groupe de travail du Conseil national de l'habitat sur la mixité sociale dans l'habitat

##### Propositions pour garantir la mixité sociale dans les attributions de logements sociaux :

- Un suivi de l'atteinte des objectifs d'attribution des logements sociaux aux ménages les plus vulnérables ;
- La création de sanctions en cas de non-application des règles d'attribution des logements sociaux aux publics prioritaires, DALO et des ménages du premier quintile.

##### Propositions pour que le parc privé contribue mieux à la mixité sociale dans l'habitat et à l'accueil des travailleurs clés :

- Augmenter les avantages du propriétaire solidaire, simplifier les démarches de conventionnement, garantir le loyer et les dégradations ;
- Mieux articuler les acteurs.

##### L'accueil des travailleurs clés

Le rapport du Conseil national de l'habitat : « 14 propositions pour améliorer la mixité sociale dans le logement » a été remis à Emmanuelle Wargon, le 28 janvier 2021. Il comprend plusieurs propositions faites par SOLIHA et d'autres membres du CNH.



# La Fédération est consultée par l'État et les parlementaires

La Fédération SOLIHA, comme tête de réseau, est fréquemment sollicitée par les cabinets, les services d'État et les parlementaires pour alimenter les futurs textes de loi et autres décrets et arrêtés. Régulièrement, la Fédération s'appuie sur les expertises des membres de son réseau.

Outre des réunions, a minima, mensuelles avec la ministre du logement Emmanuelle Wargon dans le cadre de la politique d'hébergement et du Logement d'abord, listons :

## Entretiens avec les cabinets ministériels et les parlementaires

Ministères, Parlementaires	Thématiques	Dates
Emmanuel Constantin, Conseiller technique, secrétariat de la transition écologique solidaire	<b>Habiter Mieux Sérénité et MaPrimeRénov'</b>	3 janvier 2020
Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme Action Cœur de Ville, Ministère de la Cohésion des territoires	<b>Programme Action Cœur-de-Ville</b>	16 janvier 2020
Manuel Demongeot, Directeur du pôle résorption des bidonvilles DIHAL	<b>Bidonvilles</b>	23 janvier 2020
Cathy Racon-Bouzon, députée	<b>Punaises de lit</b>	16 juillet 2020
Matthieu Garrigue-Guyonnaud, Bertrand Beauviche, Cour des Comptes	<b>Outils de lutte contre l'habitat indigne</b>	22 juillet 2020
Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement	<b>Service de la rue au logement</b>	2 septembre 2020
Vincent Léna, directeur de cabinet, Dimitri Grygowski, Ministère de la santé et des solidarités	<b>Maintien à domicile des personnes âgées</b>	16 septembre 2020
Benjamin Luciani, Conseiller accessibilité universelle et innovations, Secrétariat d'État aux Personnes handicapées	<b>Accessibilité des logements</b>	22 septembre 2020
Emmanuelle Wargon, Ministre du logement	<b>Rénovation énergétique</b>	29 septembre 2020
Emmanuel Constantin, Conseiller rénovation énergétique et construction, Ministère du logement et Valérie Mancret Taylor, Directrice générale Anah	<b>MaPrimeRénov'</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2020
Thomas Welsh, conseiller urbanisme, aménagement et écologie territoriale, Ministère de la cohésion des territoires	<b>Programme Action Cœur de ville, Petite villes de demain, Plan de relance</b>	6 octobre 2020
Jean Burkard, directeur adjoint du cabinet, Secrétariat d'État chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable	<b>Économie sociale et solidaire et SSIG</b>	9 novembre 2020
Juliette Auricoste, Directrice du programme Petites villes de demain, Ministère de la Cohésion des territoires	<b>Petites villes de demain</b>	17 novembre 2020

## LES FAITS MARQUANTS

Nicolas Démoulin, Député	<b>Prévenir les expulsions locatives dans le contexte de crise</b>	20 novembre 2020
Valérie Mancret-Taylor, Directrice Générale Anah, Emmanuel Constantin, Conseiller rénovation énergétique, Ministère du Logement	<b>MaPrimeRénov'</b>	4 décembre 2020
Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement	<b>Politique de rénovation énergétique</b>	8 janvier 2021
Vincent Descœur, Président, et Marjolaine Meynier-Millefert, rapporteure, Assemblée Nationale	<b>Mission rénovation thermique des bâtiments, précarité énergétique</b>	12 janvier 2021
Sylvain Mathieu, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement	<b>Service de la rue au logement Bop 177</b>	21 janvier 2021
Olivier Sichel, Directeur de la CDC, Mission Task Force	<b>Rénovation énergétique</b>	2 février 2021
Emmanuelle Wargon, Ministre du logement	<b>Visite intermédiation locative à Dunkerque, avec SOLIHA Flandres</b>	4 février 2021
Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement	<b>Projet Bidonvilles</b>	9 février 2021
Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales	<b>Programme Action Cœur de ville Petites villes de demain</b>	16 février 2021
Lionel Causse et Mickaël Nogaï, rapporteurs du titre IV Seloger	<b>Projet de loi Climat et résilience, Titre IV Seloger</b>	22 février 2021
Emmanuel Constantin, Conseiller rénovation énergétique, Ministère du Logement	<b>CEE 5<sup>ème</sup> période</b>	10 mars 2021
Hélène Courcoul-Petot, Cheffe du BEPPE, Ministère des Outre-mer	<b>Évaluation du dispositif de logement évolutif social</b>	25 mars 2021
Délégation aux Outre-mer Audition Sénat	<b>Habitat indigne</b>	8 avril 2021



## Exemples

### Les amendements SOLIHA dans le cadre Projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

- Proposition d'amendement SOLIHA adressée à Mickaël Nogal, rapporteur du Titre IV Seloger, relatif à l'article 43

#### Compléter l'article 43/alinéa 4 :

« Art. L. 2322. – Le service public de la performance énergétique de l'habitat comporte un réseau de guichets d'accompagnement à la rénovation énergétique dont les compétences techniques, juridiques, financières, et sociales sont identiques sur l'ensemble du territoire national

**Par la phrase : « Il s'appuie sur les organismes qui exercent des activités d'ingénierie sociale, financière et technique, agréés en application de l'article L.365-3 du Code de la Construction et de l'Habitation ».**

- Article 43 : Service public de la performance énergétique de l'habitat (guichet unique)

Ce service public pourra être proposé au sein des Maisons France Services et selon l'amendement du député Mickaël Nogal : « ces maisons peuvent garantir un premier niveau d'information et renvoyer ensuite vers les acteurs spécialisés »



- Proposition d'amendement SOLIHA relatif à l'article 42, adressée à Marjolaine Meynier-Millefert, députée, rapporteure de la mission rénovation énergétique

#### Favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétiques par les locataires

Sur le même modèle que celui relatif aux travaux d'adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie réalisé aux frais du locataire, ajouter dans la loi du 6 juillet 1989 qu'une absence de réponse du propriétaire à la demande du locataire au bout de deux mois vaut accord pour réalisation de ces travaux. Prévoir qu'un décret fixera la liste des travaux pouvant être réalisés par le locataire à ses frais, sur le modèle du décret n°2016-1282 du 29 septembre 2016.

- Après l'article 42. Deux amendements identiques déposés par Vincent Descoeur et Marjolaine Meynier-Millefert prévoient que des travaux d'économie d'énergie dans le logement puissent être réalisés aux frais du locataire,

« Une modulation à la baisse du loyer pourrait être exigée comme contrepartie, ou un renouvellement du bail pour assurer un maintien dans les lieux sur une plus longue période. De ce fait, les locataires devraient pouvoir prétendre aux dispositifs existants pour les propriétaires. Certains locataires peuvent, en raison de revenus différents de ceux du propriétaire, réaliser des travaux en étant éligibles à ces subventions », indiquent les députés.

- Proposition d'amendement adressée à Mickaël Nogal : l'article 40 après le 10<sup>ème</sup> alinéa est inséré un nouvel alinéa ainsi rédigé «4° bis A. Au premier alinéa de l'article 126-32 est inséré avant la dernière phrase une phrase ainsi rédigée : « Les personnes qui établissent les diagnostics de performance énergétique les transmettent également aux Caisses d'allocations familiales afin qu'elles puissent vérifier les conditions de décence des logements. »

- Amendement de Mickaël Nogal

Après l'article 42, les données du DPE seront ainsi mises à la disposition des caisses d'allocations familiales et des organismes de la mutualité sociale agricole afin de leur permettre de conserver l'allocation de logement pour les logements locatifs dont la performance évaluée dans le cadre du DPE ne correspondra pas au niveau minimal requis pour la définition d'un logement décent, comme le prévoit l'article L.843-1 du CCH (exposé sommaire).





## Exemples

### **Contributions SOLIHA au rapport Nicolas Démoulin sur la prévention des expulsions locatives**

Lors d'une audition le 20 novembre 2020 par le Député Démoulin, la Fédération fait 4 propositions :

- Simplifier la structuration des procédures d'expulsion ;
- Évaluer la situation sociale et financière du ménage dès le commandement de payer ;
- Renforcer les Adil dans leur rôle de diffusion d'informations ;
- Reloger les ménages dans des logements dont le loyer est adapté aux ressources (parc social et IML).

### **Retour sur la réunion avec Emmanuelle Wargon, ministre chargée du logement, le vendredi 8 janvier 2021**

Concernant l'accompagnement des ménages, un tableau est présenté à la ministre mettant en évidence les différences de rémunération pour des prestations voisines (Habiter Mieux Sérénité : 583 €, MaPrimeRénov' : 150 €, Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique : 1.200 €). Le cabinet pensait que les associations pouvaient émarger au SARE, ce qui n'est que très rarement le cas. Du coup, la ministre adresse un courrier aux Préfets leur demandant de bâtir des parcours simples pour les particuliers, notamment, en évitant que « *les opérateurs Anah ...soient séparés de manière trop rigide des Espaces Faire* ».

# La Fédération est engagée. Elle fait des propositions pour que les politiques de l'habitat soient en correspondance avec les attentes des concitoyens qui en ont le plus besoin

Ces actions sont conduites par la Fédération, parfois en lien avec des collectifs d'associations.

## Exemples

### JANVIER 2020

SOLIHA publie sa contribution à la réflexion sur le futur service public « de la rue au logement ». Cette contribution formule 45 propositions organisées en 4 actions :

- **Amplifier la politique du Logement d'abord** en définissant l'offre et les publics concernés et en travaillant sur l'amélioration de l'observation sociale ;
- **Organiser et piloter le Logement d'abord** en tenant compte des dispositifs comme du positionnement des acteurs, en particulier des Services intégrés d'accueil et d'orientation. SOLIHA propose notamment la mise en place de correspondants locaux du Logement d'abord dans chaque département ;
- **Conforter les dispositifs** en mettant en place les mesures pragmatiques et techniques permettant de lever les freins à la mise en œuvre de cette politique, de l'accès au parc public à la maîtrise d'ouvrage d'insertion en passant par les pensions de famille, l'accompagnement social et l'intermédiation locative ;
- **Articuler les leviers sur tous les territoires** allant du soutien à la mobilisation du parc privé à des fins sociales à l'extension des outils du Logement d'abord aux départements d'Outre-Mer, tout aussi concernés que ceux de l'Hexagone.



## LES FAITS MARQUANTS

### AVRIL 2020

SOLIHA répond à l'appel à contribution du Président du Conseil national de l'habitat relatif à l'accès et au maintien dans un logement décent. Elle appelle à un « Plan d'urgence et de transformation du parc de logements pour des conditions de vie décentes pour tous ».

Observant que la crise sanitaire agit comme un révélateur de la crise du logement, la Fédération propose un ensemble d'actions de transformation et d'urgence :

- **Généraliser le dispositif « Logement d'abord »** à l'ensemble des intercommunalités et changer de braquet en :
  - Produisant plus de logements, via la maîtrise d'ouvrage d'insertion ;
  - Mobilisant, à grande échelle, le parc privé à des fins sociales, notamment en triplant l'offre en intermédiation locative en 5 ans (soit passer à un parc de 200.000 logements).
- **Systématiser le dispositif « Un chez-soi d'abord »** de façon à ce que plus personne ne soit à la rue ;
- **Bâtir un plan de relance sur 10 ans** pour en finir avec trois fléaux :
  - Les 4,8 millions de logements énergivores, en finançant à 100 % les projets de rénovation énergétique des ménages très modestes et en les accompagnant de A à Z pour assurer la meilleure performance énergétique des travaux entrepris,
  - Les 600.000 logements insalubres, tant en milieu urbain que rural,
  - Les bidonvilles, en particulier, dans les Outre-mer où 300.000 personnes sont aujourd'hui confinées.
- **Et immédiatement, considérer les travailleurs sociaux** intervenant auprès des publics comme personnel prioritaire à l'attribution de matériels de protection sanitaire et abonder les Fonds de solidarité logement pour soutenir les publics les plus fragiles.



### AVRIL 2021

#### Propositions de SOLIHA, Solidaires pour l'habitat pour accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales

10 propositions, regroupées en 6 points, ont été remises à Emmanuelle Wargon lors de sa visite à Dunkerque. Cette visite a été illustrée par des actions conduites par SOLIHA Flandres dans le cadre d'un dispositif de location sous-location de logements privés pour les mettre à disposition de ménages fragiles.

La Fédération a rappelé à la ministre que la crise sanitaire entraîne une crise sociale à laquelle il va falloir apporter des réponses, pour loger les personnes dont les revenus ont diminué ou celles qui ont perdu leur emploi. La politique la plus efficace est, selon SOLIHA, de mobiliser le parc privé à des fins sociales, notamment, parce que ce parc est immédiatement disponible et que le turn-over Hlm a fortement chuté. Une note en 6 points a été remise à la ministre :

- Revaloriser la prime d'intermédiation locative
- Rehausser la boîte à outils (captation, aides à la pierre) et la réviser (conventionnement, déficit foncier)
- Apporter des améliorations au dispositif Visale
- Loger les travailleurs clefs à proximité de leur lieu de travail
- Nommer un correspondant Logement d'abord dans chaque département
- Lancer une campagne de communication nationale

La ministre s'est dite « très intéressée, à la recherche de dispositifs et de mesures permettant d'accélérer et d'aller plus loin en matière d'intermédiation locative. Il convient de généraliser le travail développé par SOLIHA vers les propriétaires. Nous devons apporter plus de solutions logement, car le logement c'est essentiel ».





## La Fédération participe à de nombreuses actions collectives

La Fédération SOLIHA travaille avec de très nombreuses associations :

- Le collectif des associations unies (CAU), celui-ci regroupe de nombreuses associations œuvrant dans le domaine de l'hébergement et du Logement d'abord : Fondation Abbé Pierre, Fédération des acteurs de la solidarité, Secours Catholique, Habitat et Humanisme, EMMAÛS Solidarité, etc. ;
- Les Acteurs du logement d'insertion, ils regroupent SOLIHA, l'Unaf et la Fapil ;
- L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) ;
- Rénovons ! qui rassemble, le Cler, le Secours catholique, la Fondation Schneider ou encore Effy ;
- Le Club d'Amélioration de l'habitat ;
- La Clef Solidaire.

Ces lieux d'échanges nourrissent les réflexions et interpellations du Mouvement, mais aussi des actions partagées.

**La clé  
solidaire**

## ZOOM SUR LA CLÉ SOLIDAIRE



La Fédération a intégré début 2020 cette nouvelle association créée par CDC Habitat et présidée par Marie-Noëlle Lienemann. Son bureau regroupe : CDC Habitat, Unaf, FAS, EMMAÛS Solidarité, Emmaüs France, FAPIL, UNHAJ et SOLIHA. Son objet est de proposer des missions d'expertise au secteur associatif intervenant dans le milieu de l'hébergement et du logement accompagné. De premières actions ont été engagées relatives aux punaises de lits ou encore via un accompagnement de la Fédération relatif à son système d'information. Plus largement, la Clé solidaire propose un véritable catalogue de services autour d'un volet de marchés portant sur :

**Un pack patrimonial :** diagnostics immobiliers obligatoires, marché « investigation du bâti », marché à bons de commande pour la réalisation de travaux, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion technique et la sécurité du patrimoine, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la stratégie patrimoniale et énergétique.

**Un pack opérationnel :** punaises de lit, commandes de produits ménagers.

**Un pack back-office :** comptabilité et trésorerie, prestations comptables, informatique, fourniture.





# LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, VERS UN BIG BANG ?

« *Il est  
nécessaire  
d'accompagner  
les gens* »

pour qu'ils puissent  
s'adapter à la transition  
écologique, a estimé,  
dimanche 18 avril 2021,  
Emmanuel Macron dans  
une interview à la chaîne  
américaine CBS.

C'est sans aucun doute un  
des nombreux effets de la  
mission Sichel !

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les ministres de l'économie et des finances, Bruno Lemaire, et du Logement, Emmanuelle Wargon, ont confié début janvier 2021 au Directeur délégué de la Caisse des dépôts, Olivier Sichel, une mission pour aller dans les meilleurs délais possibles, vers l'éradication des 4,8 millions de passoires thermiques et, plus largement, vers un parc de logements totalement décarboné. Ces objectifs sont inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte et attendus par la Commission citoyenne du Climat. Olivier Sichel a remis son rapport aux ministres le 17 mars 2021. Ce rapport met en avant l'accompagnement des ménages pour prioriser la rénovation globale des logements, moyen le plus sûr, d'aller vers un parc de logements performant énergétiquement. Il souligne également la nécessité de revaloriser l'accompagnement des ménages et d'aller vers un reste à charge très faible pour les ménages des premiers déciles : 5 %. Cela suppose évidemment des efforts budgétaires considérables de la part de l'État, soit, pour l'éradication des passoires thermiques, entre 4,5 Mds et 6 Mds par an pendant 15 ans si on veut les amener vers des étiquettes B ou C.

### LE BIG BANG ANNONCÉ PAR BARBARA POMPILI

Ce rapport s'invite dans le projet de loi climat et résilience. La ministre de la transition écologique, Barbara Pompili a annoncé un « big-bang » des rénovations énergétiques, précisant que plusieurs mesures du rapport Sichel allaient être mises en œuvre, à commencer par la création de « mon accompagnateur rénov ». « Ce professionnel agréé par l'État accompagnera gratuitement les ménages pour déterminer quels travaux sont nécessaires, à quel coût et de quelles aides chacun pourra bénéficier. Il pourra orienter les ménages vers les bons artisans et superviser les travaux. » Le coût de cet « accompagnateur rénov » serait de 1.200 euros par opération, financé par l'État pour les foyers les plus pauvres. De son côté, Emmanuelle Wargon souhaite généraliser l'accompagnement « systématique, gratuit et obligatoire [...] au-delà d'un certain niveau de subvention ». Ce seuil pourrait être fixé à « 5.000 » ou « 10.000 euros ». « Nous allons créer un nouveau métier d'accompagnateur » ajoute la ministre, sur le modèle des accompagnements apportés par SOLIHA, et qui pourront être incarnés par des acteurs privés. « Il y aura besoin d'établir une base législative, notamment pour préciser que l'accompagnement pourra être proposé par des assistants à la maîtrise d'ouvrage, des opérateurs tels que SOLIHA ou des énergéticiens », renchérit Mickaël Nogal, rapporteur du titre IV Seloger, du projet de loi Climat et résilience.

### LES PROPOSITIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération SOLIHA a participé activement à l'ensemble des réunions de la « Task Force rénovation énergétique des logements privés ».

En liminaire, la Fédération a rappelé que SOLIHA était le premier acteur de la lutte contre la précarité énergétique, avec à son actif 250 000 logements rénovés énergétiquement. Elle a souligné que :

- Toutes les structures SOLIHA sont agréées par l'État pour l'ingénierie sociale, financière et technique ;
- Ses 2 800 salariés, conseillers habitat, thermiciens, conseillers en économie sociale et familiale, chargés d'opérations, s'emploient à déployer écoute et expertise pour accompagner les ménages de « A à Z » dans leurs projets de rénovation énergétique. Ancrées dans les territoires, en lien avec les éco-systèmes locaux de l'habitat, les associations SOLIHA apportent confiance et sécurité à chaque étape des projets des particuliers.

La Fédération a commis avec l'aide de plusieurs organismes, notamment de SOLIHA Jura, un document : « TASK FORCE, les propositions SOLIHA », comprenant 5 notes et 3 schémas :

1

#### Note n°1 - Informer, communiquer par cibles, former les acteurs relais et packager les offres

- Promouvoir une information, des conseils neutres, dispensés par les Espaces Faire, les ADIL, et les organismes agréés et labellisés sur la base d'un cahier des charges obligeant à une information globale ;
- Développer des argumentaires attractifs pour que les propriétaires aient envie de rénover leur logement et lancer des campagnes de communication nationale ;
- Proposer aux propriétaires des offres packagées claires et attractives.

2

#### Note n°2 - L'agrément

Mobiliser une palette d'acteurs selon les cibles :

- Confier aux organismes agréés par l'État l'accompagnement des ménages propriétaires-occupants des 4 premiers déciles et habitant des logements F et G (900 000 logements) et celui des propriétaires bailleurs qui veulent conventionner leur logement ;
- Confier à d'autres acteurs, labellisés selon un cahier des charges, les autres publics (3 500 000 logements, et le parc de logements dont l'étiquette est comprise entre E et C qui doivent aller vers B et A).

3

#### Note n°3 - L'accompagnement des ménages, le maillon essentiel pour aller à une rénovation globale : trois formules d'accompagnement sécurisantes

**Formule n° 1 :** une assistance à maîtrise d'ouvrage de base, soit 1 200,00 €, en incluant un accompagnement post travaux ;

**Formule n° 2 :** une assistance à maîtrise d'ouvrage de base avec le management financier du projet, soit 1 850,00 €, ce qui suppose de faciliter la mise en place de caisses d'avance et de rendre l'Eco PTZ plus attractif pour les banques, par exemple, en portant le taux de garantie à 90 % (comme le PGE) ;

**Formule n° 3 :** une assistance à maîtrise d'ouvrage globale, financière et technique, soit 5 500,00 €, ce qui suppose un accès aux assurances ;

- Point de vigilance, la mise en œuvre de ces formules et chantiers afférents, n'est possible que si les taux de subvention des travaux sont rehaussés de façon significative.

## LES FAITS MARQUANTS

4

### Note n°4 - Le parc locatif privé, revisiter la boîte à outils

- Actualiser la boîte à outils relative aux propriétaires-bailleurs ; par exemple, le déficit foncier, principal outil fiscal utilisé par les propriétaires-bailleurs, n'a pas été révisé depuis 40 ans !

5

### Note n°5 - Les copropriétés, booster la boîte à outils

- Agir sur la solvabilisation des copropriétaires pour permettre la réalisation des travaux en partie commune :
  - Développer les possibilités d'avance des subventions :
    - Développer le préfinancement des subventions pour l'ensemble des copropriétés, via la mobilisation des organismes bancaires et la facilitation du recours aux Eco-PTZ collectifs ;
    - Développer les possibilités de préfinancement des CEE.
  - Développer des solutions de financement des restes à charge :
    - Lever les freins existants des solutions de prêts collectifs à adhésions individuelles ;
    - Faciliter le recours aux Eco-PTZ collectifs ou développer des solutions de prêts à taux zéro ;
    - En dernier recours, développer un prêt à taux zéro adossé à la valeur du bien ;
    - Faciliter la réalisation des travaux de rénovation énergétique en donnant aux collectivités locales la possibilité de faire évoluer leurs documents réglementaires et législatifs, notamment, en rendant le droit d'empiètement systématique ;
    - Conforter la dynamique et lisser l'effort de la chaîne de production en donnant une visibilité au-delà de 2022 (le dispositif MaPrimeRénov' Copro prend fin en décembre 2022).

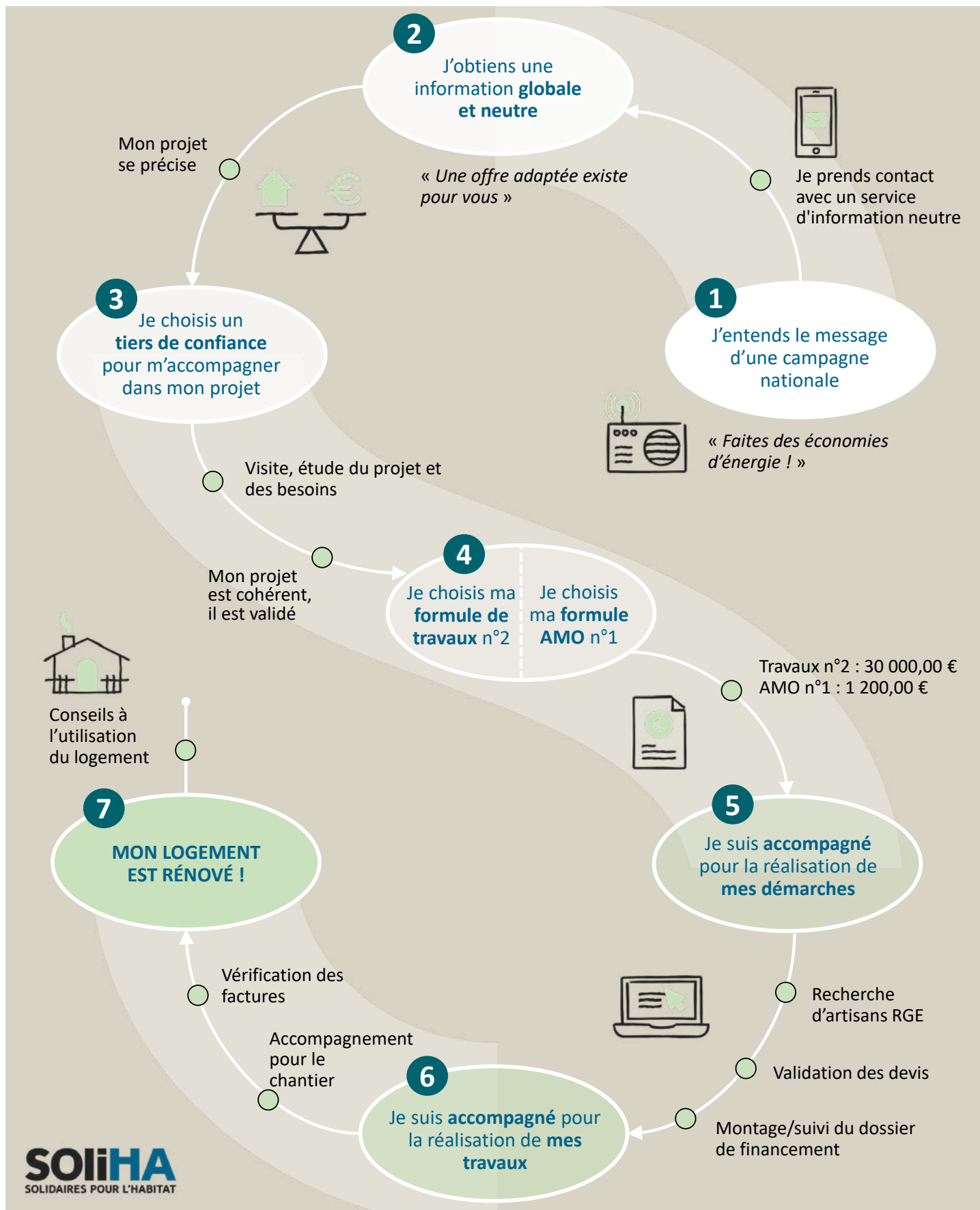
**Point de vigilance : tout cela ne pourra fonctionner que si les primes individuelles pour les ménages modestes et très modestes sont doublées.**

### La Fédération a pointé

## 3 points de vigilance

- L'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité. Le rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d'équipements. SOLIHA sera donc très attentif à l'établissement et au respect du cahier des charges de « mon accompagnateur rénov ».
- Le financement des travaux suppose un engagement à haut niveau de l'État, notamment, auprès des ménages modestes et très modestes, pour que leur reste à charge soit soutenable. Il suppose également un engagement des banques à distribuer l'Eco-PTZ. A cet égard, SOLIHA a proposé que les prêts bancaires vers les ménages très modestes soient garantis à 90 %, comme cela a été fait avec succès par le Prêt Garanti par l'État.
- Il est nécessaire de prévoir le retrait progressif du marché de la location des passoires thermiques, mais pour réussir cette opération, il est indispensable de réviser « boîte à outils » appelée à traiter ces 1,7 millions de logements du parc locatif privé. Les aides à la pierre, le conventionnement, les outils fiscaux, ne font plus levier.

## LE PARCOURS CLIENT : FORMULE D'ACCOMPAGNEMENT



TASK FORCE – MISSION « RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS PRIVES »



# ZOOM SUR DEUX INITIATIVES SOLIHA

## LE PROGRAMME EXPÉRIMENTAL BBC SOLIDAIRE

### 1 - UN PROJET EXPERIMENTAL

Alors que la mission Sichel appelle à la rénovation globale du parc de logements pour aller vers sa décarbonation, et, cela en premier lieu pour les publics les plus précaires, l'atteinte du niveau BBC rénovation pour ces publics reste anecdotique. En effet, le coût de ce type de chantier reste élevé, les contraintes techniques et sociales sont importantes, les artisans sont peu formés à cette thématique globale et les financements publics ne sont pas adaptés à ce niveau d'ambition. Nourri de ces multiples enjeux et des nombreux travaux en cours, le projet BBC SOLIDAIRE entend répondre à ces problématiques et lever les derniers freins à une massification, globale, performante et inclusive de la rénovation énergétique.

Pour cela, il propose :

- Une expérimentation diversifiée sur un nombre limité de logements et de ménages ;
- Une démarche pas à pas réflexive, collaborative, évolutive, pilotée par des experts de la rénovation énergétique et sociale ;
- Un process « 100% rénové, 100 % accompagné et 100 % financé », efficient, adapté et adaptable à plusieurs types de chantiers, de projets de rénovation et de cibles.



#### 100% RÉNOVÉ

« Nous voulons démontrer que les logements énergivores occupés par les ménages les plus précaires peuvent atteindre et sans attendre, des niveaux de rénovation ambitieux permettant la décarbonation du parc de logements »



#### 100% ACCOMPAGNÉ

« Parce que seul un accompagnement neutre, sécurisé, efficient et inclusif à chaque étape du projet permettra de définir des travaux adaptés aux enjeux de performance énergétique et aux besoins des ménages les plus en difficulté »



#### 100% FINANCÉ

« L'objectif est de proposer des rénovations globales et performantes avec un reste à charge proche de zéro pour les ménages très modestes, en optimisant les financements et en maîtrisant les coûts de chantiers »

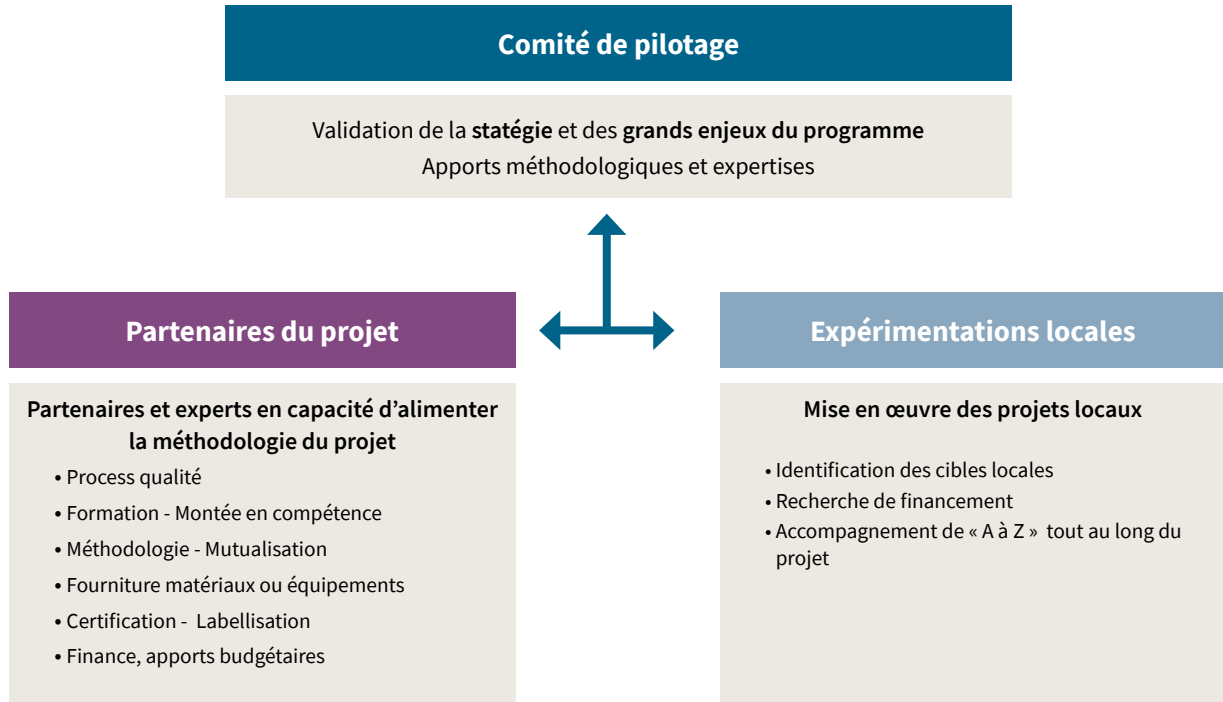
### 2 – L'ÉCONOMIE D'ENSEMBLE DU PROJET

#### a) Un enjeu : l'accès à des logements BBC pour tous

Le projet BBC Solidaire a pour objectif d'élaborer un lean process de production qui conduise à une formule de rénovation BBC à coût maîtrisé, avec un accompagnement complet des ménages, des subventions optimisées et des coûts de chantiers aux justes prix. « C'est un circuit court et raisonné de rénovation BBC, qui permettra aux ménages les plus précaires des rénovations ambitieuses, des rénovations qui s'inscriront dans le tissu économique local pour une montée en compétences de toute la chaîne de production, d'accompagnement et de financement », Marjolaine Meynier-Millefert.

#### b) Un pilotage du projet par des experts de la rénovation

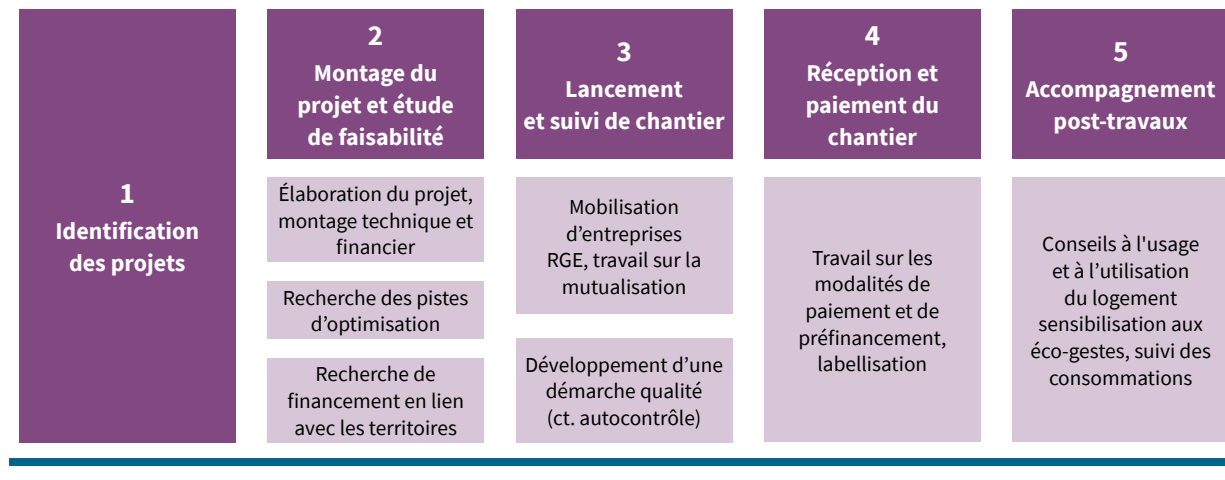
La mise en œuvre opérationnelle de ce projet BBC Solidaire s'appuie sur trois piliers interdépendants :



- Un comité de pilotage composé d'experts de la rénovation : Marjolaine Meynier-Millefert, (députée de la 10<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère, rapporteure de la mission rénovation thermique des bâtiments), Florence Cannesson (CAPEB), Yann Dervyn (collectif Effinergie), Dominique Naert (école des Ponts Paris-Tech), Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre), Jean-Pascal Chirat et Jean-Philippe Arnoux (Saint-Gobain), Simon Corteville (Anah), Claude Peclet et Loïc Debray (SOLIHA Jura – Saône-et-Loire), Guillaume Second, Michel Pelenc et Christian Nicol (Fédération SOLIHA).
- Des partenaires de projet sur différents volets pour construire une méthodologie commune ;
- Un appui sur le réseau SOLIHA, ses compétences et ses bénéficiaires pour concrétiser localement cette expérimentation. D'ores et déjà, plusieurs structures SOLIHA font du BBC Solidaire. C'est le cas, par exemple, de SOLIHA Jura. Les chantiers sont significatifs, de l'ordre de 45 à 60 K€.

**c) Une démarche « pas à pas » en construction avec les territoires de projet et qui favorise la montée en compétence des acteurs**

Les différentes étapes de cette démarche expérimentale :



L'objectif final est de modéliser les expérimentations et de les rendre reproductibles.

Une boîte à outils sera construite au fur et à mesure de nos travaux et l'ensemble des clefs de réussite des projets BBC SOLIDAIRE sera disponible début 2022.

## ENSEMBLE ÉRADIQUONS LES BIDONVILLES EN OUTRE-MER

### LA FÉDÉRATION A MODÉLISÉ EN 2020 LE PROJET « ENSEMBLE, ÉRADIQUONS LES BIDONVILLES EN OUTRE-MER »

La lutte contre les bidonvilles sur le territoire hexagonal a connu une accélération en 2019, avec un doublement du budget alloué, permettant de poursuivre la stratégie impulsée dans le cadre du plan Logement d'abord. Le nombre de personnes concernées est de l'ordre de 16 000, avec un plan de lutte contre les bidonvilles en métropole sur 3 axes : emploi, logement et scolarisation.

En revanche, dans les départements d'Outre-mer, un tel plan n'est pas mis en œuvre. Le nombre de personnes vivant en bidonvilles dans ces départements (Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), ainsi qu'en Polynésie Française, est estimé par la Fédération SOLIHA entre 250 000 et 300 000, sur les 2,8 millions d'habitants ultramarins.

Le projet consistera en une étude-action, avec l'objectif de livrer ses conclusions au travers d'un livre blanc, permettant de cibler les difficultés et d'y apporter des réponses. Quelle est la quantification et la qualification territorialisées de la problématique des bidonvilles et de l'habitat indigne en Outre-Mer ? Comment intervenir ? Au vu de l'ampleur des besoins et de la diversité des territoires, par où commencer ? Un groupe d'étude et d'audition d'acteurs, soutenu par un sociologue, Julien Damon, permettra d'avoir une vue exhaustive des contraintes, potentialités, impacts et propositions de mise en œuvre prêtes à l'emploi. Trois études préalables de sites compléteront l'étude par audition.





## SOLIHA INTERVIENT SUR DE LA RÉSORPTION DE BIDONVILLE À MAYOTTE

SOLIHA a répondu à un appel à projet s'inscrivant dans le cadre des orientations du PDALHPD (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) pour Mayotte. Il travaille en collaboration avec les services de l'État (DJSCS et la DREAL), la Fondation Abbé-Pierre, la communauté d'agglomération du Grand Nord de Mayotte et la commune de Koungou au relogement d'une trentaine de familles mahoraises vivant dans l'ancien bidonville de Majicavo Dubai.

SOLIHA Mayotte mobilise pour ce projet plusieurs dispositifs de logements adaptés via les outils de l'intermédiation locative, en s'appuyant sur les deux formes principales que sont : la location/sous-location (avec glissement de bail) et le mandat de gestion.

Implanté à Mayotte depuis 2015, SOLIHA y exerce une activité de type AIS (Agence immobilière sociale). Association dynamique et en croissance, SOLIHA Mayotte a signé une convention avec la collectivité de Koungou qui lui permet d'assurer la gestion locative de 30 logements. Ces logements seront adaptés aux capacités financières des ménages puisqu'ils seront loués à un tarif très social, compris entre 60 et 75 euros (6,76 €/m<sup>2</sup>), des prix comparables à ce que les ménages versaient avant pour des logements insalubres.

Selon les besoins des ménages, qui pour beaucoup se trouvent en situation de grande précarité, SOLIHA met également en place un accompagnement social sur-mesure. Modulable dans le temps et en intensité, au regard de la situation individuelle de chacun, il permet aux bénéficiaires d'accéder à un logement digne, sécurisé et pérenne. Des animations collectives, mises en place par le pôle animation de SOLIHA, permettront de sensibiliser les ménages au bon usage et à la bonne gestion de leur futur logement mais également de valoriser la mise en œuvre de pratiques écoresponsables. L'objectif est aussi de co-construire avec les habitants, porteurs d'initiatives citoyennes, des actions qui contribueront au bien vivre ensemble et au changement de regard des habitants sur eux-mêmes mais aussi des institutionnels sur les habitants de ce type de quartier.

L'opération-témoin s'est déroulée le 8 avril 2021 en lieu et place de l'ancien bidonville et semble être une véritable réussite. La remise des clefs des 3 premières maisons s'est déroulée en présence du Préfet et les habitants semblent se réjouir : « *Je suis tellement heureuse d'avoir de l'eau et l'électricité, je trouve que c'est une très belle maison* » (Mahamoud Laroze, habitante du quartier).

L'enjeu d'une telle opération, qui s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2022, est de pouvoir maintenir, à terme, les ménages dans ces nouveaux logements, tout en capitalisant sur cette première expérience, et de pouvoir réitérer cette démarche sur d'autres sites tout en garantissant une participation forte des habitants.

Les territoires d'Outre-mer et particulièrement Mayotte, souffrent en effet d'un manque cruel de logements abordables, dignes et décents, contribuant à la construction de vastes poches d'habitats précaires et de bidonvilles (représentant environ plus d'un tiers des 70 000 logements de ce département d'Outre-Mer) dans des zones soumises aux risques naturels et sanitaires.

# PROGRAMME D'INVESTISSEMENT VOLONTAIRE D'ACTION LOGEMENT

## Genèse

Le partenariat entre Action logement et SOLIHA autour du Plan volontaire d'investissement a été acté le 25 septembre 2019 à Paris par Joël Chéritel, Président d'Action logement et Hélène Pélissard, Présidente de la Fédération SOLIHA.

Basée sur la complémentarité de leurs missions, cette convention propose la mise en œuvre d'un programme d'actions, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, sur deux thématiques prioritaires :

- **Améliorer la performance énergétique des logements : 50 000 logements ciblés.** Un milliard d'euros sera déployé pour améliorer la performance énergétique des logements. Ces aides ciblent les propriétaires occupants, sous conditions de revenu, qui peuvent bénéficier jusqu'à 20 000 € de subvention pour des travaux d'isolation et d'appareils de chauffage, si l'isolation a déjà été réalisée. Pour les propriétaires bailleurs, cette subvention peut aller jusqu'à 15 000 €.
- **Favoriser le maintien à domicile : 200 000 logements ciblés.** Un milliard d'euros sera également mobilisé pour permettre l'adaptation des salles de bains des personnes âgées à revenus modestes, afin de favoriser leur maintien à domicile. Le montant de l'aide accordée peut aller jusqu'à 5.000 €.

Au niveau opérationnel, SOLIHA assure une mission obligatoire d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des publics cibles pour la rénovation énergétique. Pour l'adaptation du logement, cette AMO est obligatoire pour les personnes avec un GIR 1 à 4 et facultative pour les autres ménages.



## Bilan au 31 avril 2021

### CONCERNANT LE DISPOSITIF RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'objectif initialement fixé de 50 000 logements rénovés énergétiquement est largement dépassé, puisque ce sont près de 77 000 logements qui devraient, in fine, être rénovés. Les associations SOLIHA ont traité près de 25 % de ces dossiers, soit environ 18.000 logements.

Ce dispositif a démontré qu'il était possible de mettre en place un programme de rénovation énergétique des logements dynamique, via :

1. La simplicité de montage du dossier ;
2. Le montant significatif de l'aide ;
3. L'accompagnement des ménages dans leur démarche administrative et tout au long de leur chantier.

Pour autant, ce dispositif a été émaillé de difficultés : mise au point difficile de la plateforme, emballage du programme, arrêt brutal du dispositif le 7 décembre, 2020 l'objectif de 50.000 logements rénovés ayant été largement dépassé. Dès lors, des milliers des projets SOLIHA ont été stoppés, plus de 2000 dossiers en cours de montage, sans compter les milliers de dossiers déposés sur la plateforme Hestia non pris en compte, car incomplets au 15 février 2021. Cela veut dire pour les associations SOLIHA des milliers d'heures de travail non facturées et la gestion souvent traumatique des mécontentements légitimes des ménages et des entreprises.

Malgré ces milliers de dossiers abandonnés, pour honorer les 77 000 dossiers complets déposés sur sa plateforme, Action logement a dû abonder le budget initialement prévu grâce à une fongibilité mise en place avec le programme adaptation au vieillissement. Ce dernier a dès lors vu son objectif passé de 200 000 à 100 000 rénovations de salles de bain.

Enfin, Action Logement a formulé, en avril 2021, de nouvelles demandes auprès des associations relatives aux « écarts de coûts » et à la « valorisation des CEE », accentuant le sentiment d'incompréhension des associations SOLIHA reconnues « Service social d'intérêt général » (SSIG). De fait, en qualité d'associations agréées par l'État, SOLIHA contrôlent systématiquement les devis afin, précisément, d'écarter les surcoûts.

### CONCERNANT LE DISPOSITIF ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT

Fort des enseignements du dispositif rénovation énergétique, le dispositif adaptation au vieillissement se passe dans des conditions plus satisfaisantes. Dès que le nombre de dossiers s'est approché des objectifs, le dispositif de sortie a été organisé. La plateforme a, à son tour, été fermée le 19 avril 2021, mais tous les acteurs de ce programme en avaient été informés via deux réunions. Au total, ce dispositif va permettre de traiter 100 000 projets d'installation de salle de bains.



# APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

Réhabilitation : un logement confortable, abordable et accessible pour tous

Logement d'abord : soutenir l'accès à l'habitat des plus fragiles



# RÉHABILITATION : UN LOGEMENT CONFORTABLE, ABORDABLE ET ACCESSIBLE POUR TOUS

L'année 2020 a été une année charnière sur tous les volets du pôle réhabilitation et sur plusieurs fronts. Elle a été tout d'abord une année complexe pour l'accompagnement des ménages dans la réalisation de leurs travaux : le Mouvement a su s'adapter pour permettre la continuation de l'activité et des services apportés à ses bénéficiaires, tout en répondant au mieux aux nouvelles demandes apparues dans le sillage des annonces gouvernementales sur la modification des aides notamment sur la rénovation thermique et énergétique.

De plus, les différents confinements ont replacé le logement au centre des préoccupations. 2020 a ainsi été une année très riche en réflexions sur l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, notamment afin que la France puisse atteindre ses objectifs en termes de neutralité carbone. Plusieurs questionnements de fond ont ainsi émergé cette année :

- Comment permettre un mieux vieillir alors que la pandémie touchait très durement les personnes accueillies dans des structures collectives ?
- Comment intensifier et améliorer la rénovation énergétique afin de répondre aux engagements nationaux pris en termes de réduction des gaz à effets de serre ?
- Comment traiter mieux et de manière plus importante l'habitat indigne ou indécent tandis que les différents confinements ont mis en exergue l'impact des inégalités liées au logement ?
- Comment lever les freins à la réhabilitation du parc de logements collectifs et intensifier les interventions sur les copropriétés ?
- Et enfin, comment permettre au parc locatif privé, fort pourvoyeur de logements dégradés et énergivores, de participer à cet effort global d'amélioration du parc ?

Ces questions qui ont alimenté les échanges en 2020 dessinent une feuille de route pour les prochaines années plaçant la réhabilitation des logements au centre des enjeux publics.

### **Une réorganisation, avec la création du pôle réhabilitation, et un renforcement de l'équipe au niveau fédéral.**

Afin d'accompagner le réseau dans ces mutations, l'équipe Fédérale s'est réorganisée via le développement du pôle Réhabilitation. Elle s'est vue renforcée via la création d'un poste dédié de chargé de mission transition écologique et solidaire.

Le pôle Réhabilitation regroupe maintenant l'ensemble des activités du réseau portant sur l'amélioration des logements et du cadre de vie, il est piloté par le comité stratégique Réhabilitation et divisé en trois sous-métiers que sont :

- L'offre vers les particuliers : rénovation énergétique, action en direction des personnes âgées et personnes handicapées afin de favoriser leur maintien à domicile, habitat dégradé traitant des problématiques de décence et d'habitat indigne.
- L'offre vers les collectivités : accompagnement des collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de territoire : animation d'opérations programmées incitatives ou renforcées, réalisation d'études pré-opérationnelles ou d'études sur des populations spécifiques (logement des jeunes, gens du voyage, seniors etc.)
- L'offre vers les copropriétés : accompagnement des copropriétés fragiles, dégradées ou en difficultés (dans le cadre de dispositifs ciblés) ou accompagnement de toutes les copropriétés dans le cadre de la rénovation énergétique.

### **Un accompagnement à la professionnalisation des équipes via le développement d'outils et l'accompagnement à leur diffusion**

Afin d'améliorer la qualité du conseil donné aux bénéficiaires et accompagner le réseau dans l'évolution des SOLIHA métiers faisant la part belle à l'expertise, la Fédération et les experts du réseau ont développé une palette d'outils mis à disposition des associations. Au-delà des outils propres à chaque sous-métier, la fédération a mis en place un outil de simulation ensemblier des aides afin d'accompagner les ménages dans l'amélioration globale de leur logement : travaux d'amélioration énergétique, traitement de problématique de dégradation ou d'insalubrité ou aides à l'adaptation du logement pour faciliter le maintien à domicile. Par cet outil, le réseau SOLIHA réaffirme les enjeux de traiter l'amélioration du logement et du cadre de vie dans une approche globale.

### **Un outil ensemblier des aides pour l'habitat individuel**

SOLIHA Optimiz PO : les nombreux outils financiers disponibles pour financer la rénovation des logements (notamment sur le volet de la rénovation énergétique) rendent difficile l'optimisation des financements pour les bénéficiaires. A partir de ce constat, une mission pour développer un outil de simulation des aides a été confiée à SOLIHA Finistère en 2019. Aujourd'hui disponible pour toutes les structures, SOLIHA Optimiz PO permet un assemblage efficient de toutes les aides disponibles : aides pour la rénovation énergétique, aides à l'adaptation du logement ou à la sortie d'insalubrité. L'outil peut être utilisé par l'ensemble des métiers présents dans les agences SOLIHA : les techniciens, les conseiller.es habitat et les chargés d'opérations, etc. A ce jour, 54 associations ont été formées et de nouvelles sessions seront organisées en 2021. Le logiciel est mis à jour régulièrement afin d'adapter les éléments de calcul aux nouvelles exigences règlementaires 2021, comme MPR, HMS, les CEE etc., et intègre les multiples aides locales via un paramétrage fin. Afin de faciliter le déploiement de l'outil, la Fédération travaille sur l'optimisation de cet outil qui présente une réelle valeur ajoutée pour le Mouvement aujourd'hui.

# RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

## ADAPTER L'HABITAT AUX BESOINS DES PERSONNES

L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, a été une année particulière pour l'adaptation de l'habitat des personnes âgées et en situation de handicap. Elle n'a toutefois pas empêché le Mouvement et sa Fédération de poursuivre leur activité, de renforcer leurs compétences, entre autres, par l'arrivée de nouveaux ergothérapeutes dans les équipes, tout en continuant à innover.

Le Mouvement SOLIHA garde donc sa place de premier opérateur national dans le domaine par sa capacité à répondre à la diversité des besoins et son savoir-faire unique en matière de conduite de projet partenarial ; réussissant à maintenir, voire développer de nouvelles initiatives collaboratives avec des acteurs institutionnels notamment. L'exemple du partenariat avec la CNAV est illustratif à ce titre puisqu'avec son dispositif ECLAT, amenant les CARSAT à se positionner sur les enjeux territoriaux liés à l'habitat, le Mouvement accompagne cette nouvelle orientation stratégique mise en place par ce partenaire.

Le vieillissement de la société devient un enjeu de plus en plus prégnant pour les Pouvoirs publics. Le gouvernement prévoit d'y répondre, avec en cours le projet de loi sur les « 4D », différenciation, déconcentration, déconcentration et décomplexification qui contient plusieurs articles visant à faire du Conseil départemental le chef de file de l'adaptation de l'habitat et de l'habitat inclusif.

C'est dans un cadre d'action, en grande partie renouvelée par loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2015 et par la loi ELAN du 23 novembre 2018, offrant un socle législatif à l'habitat inclusif, que se positionnent les associations SOLIHA, porteuses de démarches et projets innovants, relayés par la Fédération.



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

#### Un préalable : les effets de la crise sanitaire sur le déroulement de l'activité des associations et leurs partenariats locaux

Dès le mois de mars 2020, les premiers effets de la crise sanitaire se sont faits ressentir amenant à une première période de confinement strict de deux mois durant laquelle les équipes SOLIHA ont été freinées pour le suivi de leur action auprès des ménages fragiles pour lesquels elles interviennent habituellement. Les visites à domicile ont cessé et n'ont pu être reprises qu'après la levée du confinement. Le télétravail a été la règle et a nécessité une organisation, une adaptation du cadre du travail importantes. Un guide, réalisé par la Fédération, a été envoyé aux associations afin qu'elles soient outillées pour faire face à cette pandémie, (adoption des gestes barrière, organisation des visites une fois autorisées). Ce guide a également été envoyé aux services sociaux des caisses de retraite (CNAV, CNRACL, SNCF, ENIM, CRPCEN...). Sur cette base ils ont tous donné leur accord pour la reprise des visites, donnant des gages quant au sérieux des interventions des équipes.

Depuis la reprise et suite aux nouvelles dispositions prises en octobre instaurant le couvre-feu, les associations ont poursuivi au mieux leur action auprès des personnes en difficulté, et ont généralisé l'accueil dans les locaux uniquement sur rendez-vous pour les associations qui les ont ré-ouverts.

#### Les ergothérapeutes, des effectifs toujours en progression

Un suivi du nombre d'ergothérapeutes dans le réseau est effectué régulièrement dans le cadre d'un répertoire mis à jour plusieurs fois dans l'année. Le réseau comptait fin 2020, 38 ergothérapeutes, soit une progression continue depuis 2016 : Ils étaient alors 21 ; 26 en 2017 ; 31 en 2018 ; 33 en 2019 et 38 en 2020. En 5 ans, les effectifs ont augmenté de 45%. De 12 associations employant des ergothérapeutes en 2016, on est passé à 24 en 20. Parmi elles :

- 18 associations ont un ergothérapeute dans leur équipe,
- 4 ont en 2 (Finistère, Normandie Seine, Seine-et-Marne, Loire-Atlantique),
- 2 ont en 3 (Côtes-d'Armor/Ille-et-Vilaine et Yvelines-Essonnes),
- 1 en emploi 9 : SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise s'est ainsi doté de 3 ergothérapeutes par département.

#### Les axes d'action avec les partenaires

##### Participation à certains dispositifs et événements nationaux

La Fédération a pris part :

- Aux réunions de l'Observatoire de l'habitat inclusif où ont été débattues les évolutions à prévoir pour cette nouvelle forme d'habitat suite aux recommandations du rapport Piveteau – Wolfrom.
- Au lancement du « lab' Autonomie » de l'ODAS en tant que membre du Comité d'orientation.
- Aux Assises du Vieillissement des 20-21 octobre 2020 à Troyes en prenant part à plusieurs ateliers.



### Soutien de la Fédération aux programmes d'action ECLAT avec la CNAV

Un nouveau cadre d'intervention pour le déploiement du dispositif ECLAT en 2020 :

- Une première convention avait été signée en décembre 2017. Elle a permis de mener une phase de test de 2 ans sur 7 sites confiés aux associations SOLIHA. Celles-ci devaient faire un diagnostic des conditions d'habitat des seniors sur un territoire communal ou intercommunal. Ce diagnostic devait aboutir à la signature de conventions locales engageant la CARSAT, la collectivité locale et ses partenaires sur un programme d'actions.
- La CNAV a souhaité en 2020 passer à une phase de déploiement sur 9 sites confiés à l'expertise du Mouvement SOLIHA. Elle s'appuie sur la Fédération et l'expertise de l'UR Hauts-de-France pour réaliser les diagnostics. Un volet enquête auprès des personnes est réalisé par les Centres sociaux. Un avenant a donc été passé avec la Fédération le 11 septembre 2020.
- Les 9 diagnostics ECLAT doivent être conduits d'ici 2022, avec probablement un glissement début 2023 du fait des impacts de la crise sanitaire.

### Conférences des financeurs départementales de la prévention de la perte de l'autonomie

Les associations ont pu négocier en général que les actions engagées lors des deux premiers mois de l'année 2020 puissent se poursuivre partiellement après le confinement. Les actions qui n'ont pu être toutes déployées ont donc pu être sur le principe reconduites en 2021.

En revanche, les actions prévoyant l'intervention à domicile d'ergothérapeutes ont pu être mises en place une fois le premier confinement terminé.

### Les innovations phares du Mouvement à l'heure de la pandémie

#### Les ateliers « Bien chez soi avec SOLIHA » dématérialisés

Ces ateliers permettent de réunir les personnes âgées et les aidants familiaux qui désirent avoir des premiers conseils sur l'usage quotidien du logement, les bons gestes et postures à adopter, les accessoires innovants, les travaux à réaliser et les financements mobilisables à cet effet. Un point est aussi fait sur les économies d'énergie qu'il est possible de faire dans le logement. Depuis 2021, ces ateliers, après la définition d'une boîte à outil fédérale élaborée avec le soutien de plusieurs associations du réseau (Isère-Savoie, Normandie Seine, Drôme, Union régionale Rhône-Alpes, Paris/Hauts-de-Seine / Val d'Oise) ont été mis en ligne sur une plateforme, Happy Visio. Celle-ci permet aux seniors de se connecter de chez eux pour les suivre sans avoir à se déplacer. D'une durée de 1h30, réunissant 10 participants maximum, ces ateliers donnent la possibilité de poursuivre une action préventive auprès des seniors et de leur entourage (aidants familiaux).

#### Les trucks aménagés

Ils ont été conçus en 2018, pour aller au plus près des personnes. Aménagés, les trucks permettent de transporter des équipements (sanitaires, espace cuisine...) et des aides techniques qui sont présentés lors de tournées organisées par les associations sur les marchés, les salons habitat, seniors, sur les parkings d'enseignes de bricolage. Il s'agit de présenter les aménagements possibles du logement en visitant les trucks. Ce sont actuellement 11 trucks qui sillonnent plusieurs départements. Un protocole sanitaire spécifique a été élaboré afin de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la visite des trucks.

#### L'habitat inclusif

Alors que se poursuivait le déploiement de projets d'habitat inclusif au niveau national, dont beaucoup portaient sur les personnes en situation de handicap, une analyse plus poussée sur la mise en œuvre de ce type de projets a été

effectuée par la Fédération permettant de :

- Cibler au mieux le territoire d'implantation en constituant un groupe témoin qui soit le signe d'un ancrage territorial du futur projet, répondant ainsi aux besoins locaux.
- Travailler le plus en amont possible sur les modes de consultation qui seront retenus pour faire connaître le projet auprès des publics concernés, notamment quand il s'agit de personnes âgées qu'il faut arriver à convaincre du bien-fondé de changer d'habitat.
- Réfléchir au rôle de l'animateur du projet habitat inclusif qui, par le financement du forfait Habitat inclusif, impulse une dynamique sociale et d'animation partagée, évitant ainsi le risque d'isolement que peuvent vivre même dans un logement adapté un senior par exemple.
- Amener les porteurs de projets quand ils sont des acteurs associatifs partenaires de l'association SOLIHA, qui est en charge de mobiliser le volet logement du projet, à mieux partager leur démarche et projet social afin que les associations SOLIHA soient impliquées dans la réussite du programme.

Le Mouvement SOLIHA est donc porteur de nouvelles démarches, avec ces équipes de proximité, il peut apporter la solution aux problèmes de maintien dans leur logement que peuvent éprouver les seniors. Le sur-mesure et l'innovation sont la règle pour élaborer des projets qui tiennent compte des attentes des personnes.

### LES PERSPECTIVES POUR 2021

Dans le domaine de l'habitat des personnes âgées et en situation de handicap l'objectif est notamment de :

#### En matière opérationnelle :

- Continuer à proposer les missions d'accompagnement auprès de ces publics afin qu'ils puissent réaliser les travaux d'adaptation et d'accessibilité de leur logement malgré la poursuite de la pandémie.



- Amplifier le recrutement des ergothérapeutes dans le réseau pour renforcer les compétences des équipes liées aux services de réhabilitation/ réhabilitation accompagnée des associations afin de renforcer la couverture territoriale.

### En matière partenariale :

Mener à bien les principaux partenariats engagés au niveau national, notamment avec :

- **La DGCS**, Direction générale de la cohésion sociale, qui appuie via la convention d'objectifs passée avec la Fédération, l'action engagée par le Mouvement sur la thématique de l'habitat des personnes âgées et en

situation de handicap, notamment dans le domaine l'habitat inclusif.

- **La CNAV** et le déploiement de ces diagnostics ECLAT pour qu'en 2021 trois sites puissent être lancés sur de nouveaux territoires, au-delà de celui mis en œuvre sur la presqu'île de Crozon dans le Finistère.

- **Action logement services**, en espérant un rééquilibrage du nombre de projets accompagnées par les opérateurs, notamment les associations SOLIHA, garantissant une qualité d'intervention optimisée.

- **L'Anah** en veillant que les crédits alloués à l'autonomie soient bien préservés pour aider les retraités les plus modestes à financer des programmes de travaux ambitieux.

- **France Parkinson** et le souhait de cette association partenaire de maintenir une action permettant de financer des diagnostics d'ergothérapie pour leurs adhérents, tout en s'appuyant sur le partenariat de Malakoff Humanis qui serait prêt en tant que caisse complémentaire à financer des diagnostics dans le cadre du dispositif « Bien chez moi ».

- **Les réseaux promouvant l'habitat intergénérationnel** comme ceux adhérents au réseau Cohabilis qui donnent l'occasion à des personnes âgées d'accueillir chez elles des jeunes qui assurent une présence et peuvent ainsi créer et nourrir un lien social riche.

## ZOOM SUR

### ATELIER BIEN CHEZ SOI AVEC SOLIHA : L'EXPERIENCE DE SOLIHA ISERE-SOLIHA



Face à la crise du COVID-19, SOLIHA Isère-Savoie a dû adapter ses actions auprès des particuliers accompagnés et notamment les actions de prévention. Encouragée par Atouts Prévention Rhône Alpes, l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes a donc ajouté les ateliers « Bien chez soi avec SOLIHA » digitalisés à l'offre en présentiel existante.

Depuis le début du partenariat en 2016 entre l'UR SOLIHA AURA et l'organisme « Atouts Prévention Rhône-Alpes » (regroupement de caisses de retraite œuvrant pour accompagner leurs retraités au bien vieillir), près de 50 conférences ont été réalisées et 39 ateliers animés sur l'ensemble des 8 départements de Rhône-Alpes. Une version numérique, accessible de chez soi, complète désormais l'offre, permettant à tous de s'informer pour améliorer son quotidien sans se déplacer.

Animés par Blandine Tulasne, ergothérapeute à SOLIHA Isère-Savoie, ces ateliers se déroulent via Happy Visio, une plateforme numérique à destination des seniors, qui propose des conférences et des ateliers gratuits par visioconférence.

Un premier rendez-vous virtuel est fixé avec la conférence d'introduction. D'une durée d'une heure environ, elle permet de présenter aux seniors le contenu des trois ou cinq sessions (1h30 chacune), selon les départements. La première séance, « astuces et conseils », est consacrée au logement dans sa globalité (accès, circulation, utilisation des pièces, ...). Des aides techniques facilitant le quotidien y sont montrées. On y aborde également la notion d'habitat durable et d'éco-gestes. La deuxième séance, « être bien chez soi », se concentre sur les gestes et postures à adopter pour être bien au quotidien et protéger son dos. Enfin, la dernière séance « les solutions d'aménagement et leurs financements » porte sur l'importance d'être accompagné dans son projet et les financements existants.

Le contenu des ateliers a été retravaillé pour s'adapter au format numérique. Photos, vidéos, quizz, tout est fait pour rendre les séances dynamiques et favoriser les échanges entre les participants et l'animatrice. Blandine Tulasne témoigne : « Certains participants prennent plaisir à se retrouver d'une séance à l'autre, à échanger. D'autres sont moins à l'aise avec l'informatique et ne parviennent pas à faire fonctionner le microphone ou la vidéo de leur ordinateur. Au début, c'est cela qui était le plus stressant et perturbant. Après 3 ateliers animés en visioconférence, on prend ses marques, on maîtrise davantage la plateforme Happy Visio ; cela aide à bien gérer l'animation des ateliers ».

Pour le réseau SOLIHA en Auvergne-Rhône-Alpes, reste tout de même un enjeu majeur : assurer un taux de participation satisfaisant avec la présence de seniors à l'atelier numérique. Malgré la communication mise en place et le soutien du partenaire Atouts Prévention, il reste fort à faire pour continuer à mobiliser un public qui commence à s'intéresser au numérique (mais souvent en difficultés avec l'outil). Pour Blandine Tulasne, « si le contexte sanitaire le permet, la reprise des ateliers en présentiel est prévue pour nous à l'automne 2021. Afin de continuer à élargir notre public, l'offre numérique continuera sans doute à être proposée aux partenaires. Nous devons continuer à l'améliorer afin de rendre le format digital de « l'Atelier bien chez soi avec SOLIHA » aussi attractif que le format présentiel auprès des seniors ! »

Contact :

Blandine Tulasne - b.tulasne@solihha.fr



## RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

### La question de la transition énergétique et sociale est centrale

Aujourd'hui, la question des charges dans le logement et la consommation énergétique du parc sont au centre de l'attention. En effet, avec près de 12 millions de personnes en situation de précarité énergétique (un phénomène largement accentué par l'épidémie de Covid-19) et 4,8 millions de logements considérés comme « passoires thermiques » (dont la moitié est occupé par des ménages fragiles), le logement reste le premier poste de dépenses des français. En contribuant à la consommation de près de la moitié de l'énergie disponible dans l'Hexagone et à l'émission de 27% des gaz à effet de serre, le logement est également un levier pour lutter contre le dérèglement climatique. Après une année 2020 marquée par une crise sanitaire venant s'ajouter aux crises climatiques, sociales et économiques actuelles, le sujet de la rénovation énergétique est aujourd'hui au centre des débats, au plus haut niveau de l'État. Massifier sa rénovation permettrait ainsi de répondre à deux grands enjeux de notre société : diminuer les dépenses des ménages et permettre à la France d'être au rendez-vous des engagements pris lors de la COP21 à Paris en décembre 2015.

Après plusieurs phases de « stop and go » durant la dernière décennie, la pression citoyenne pour la neutralité carbone du parc de logements à l'horizon 2050 et les actions institutionnelles menées récemment ont mis en lumière la nécessité de mettre un terme à une rénovation du parc par étapes, non coordonnée et telle qu'elle a été pratiquée jusqu'aujourd'hui. En effet, elle ne permettra pas d'atteindre les objectifs réglementaires, sociaux et climatiques de réductions des consommations énergétiques, d'émissions de GES et d'inégalités fixés ces dernières années. Il faut désormais repenser la rénovation énergétique à long terme, de façon à ce qu'elle devienne globale, performante et surtout, accessible à tous.

Pour aller vers ce parc 0 énergie, 0 émission, un mouvement vertueux doit donc être engagé sans tarder et de façon massive. Pour cela, la nécessité d'un accompagnement sécurisant les ménages, facilitant une approche globale et des travaux de qualité, ainsi que le besoin de dégager des moyens de financement considérables ont été évoqués à plusieurs reprises. Certaines de ces dispositions ont d'ailleurs été inscrites dans le plan « France Relance » et d'autres dans le titre « Se Loger » du futur projet de loi Climat et Résilience. En remettant le ménage au cœur des dispositifs, le gouvernement identifie clairement l'accompagnement des ménages, la rénovation globale et performante ainsi que le financement des travaux comme les nerfs de la guerre pour éradiquer les passoires thermiques et aller vers un parc de logements totalement décarboné.

## APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

Le Mouvement SOLIHA s'est fait le porte-voix de ces messages depuis de nombreuses années. Il s'illustre dans cette voie chaque jour sur le terrain, en accompagnant les ménages précaires de « A à Z » dans leurs projets de rénovation. En dix ans, grâce au déploiement du programme Habiter Mieux de l'Anah, il a contribué à la rénovation énergétique de plus de 250 000 logements, permettant à plus de 700 000 personnes de vivre plus confortablement et de gagner en pouvoir d'achat. En cela, il est, et de loin, le premier réseau de lutte contre la précarité énergétique.

Pour autant et c'est inédit, les changements s'accroissent, préfigurant entre autres l'interdiction de location des passoires thermiques (à l'horizon 2025 pour les étiquettes G, 2028 pour les F et 2034 pour les E), la réforme du DPE, et une nouvelle organisation des acteurs pour relever le défi de la neutralité carbone du parc de logements.

Compte tenu de ces évolutions, la question de la rénovation énergétique est plus que jamais un enjeu structurant pour le Mouvement et s'inscrit dans le long terme (amener le stock de logement à un standard BBC va prendre des années). SOLIHA via ses deux grands secteurs d'activités (réhabilitation accompagnée/Logement d'abord) et ses partenaires historiques, est donc en première ligne pour déployer une politique écologique et sociale de fond.

### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

En lien avec ces évolutions, le Mouvement a entamé en 2020, et malgré la situation sanitaire, de nombreuses actions pour s'adapter à l'écosystème émergent, pour prendre sa part dans ce chantier d'avenir et ainsi devenir le réseau associatif « solidaire et écologique des plus modestes » n°1. Parmi elles, on peut notamment citer :

- **La création d'un poste** de chargé de mission « transition écologique solidaire » au sein de la Fédération pour traiter cette question complexe, prendre part à la définition des grandes orientations pour le Mouvement et faire des propositions stratégiques pour répondre à cet enjeu.
- L'intégration de la Fédération au **comité technique national du programme SARE** : permettant un suivi régulier du déploiement de ce service public : dès ses prémices en 2019, la Fédération a été associée au comité de pilotage national avec l'ADEME, la DGEC, l'Anah, les obligés mais aussi l'ANIL, le CLER, le Réseau Flame ou encore la CABEB et la FFB.
- La participation aux travaux de **l'Observatoire national de la précarité énergétique** : partenaire et membre associé de l'ONPE, la Fédération participe activement à la troisième phase de travaux (2019-2022) de cet outil de référence de la précarité énergétique en France, avec notamment :
  - La publication de l'ouvrage de référence multithématiques « La précarité énergétique au quotidien » ;
  - La participation au développement de l'outil de cartographie GEODIP ;
  - L'organisation du Colloque de l'ONPE « 10 ans du Grenelle de l'Environnement : bilan et perspectives » qui se déroulera le 9 novembre prochain à Lille, avec un atelier co-animé par la Fédération SOLIHA.
- **Les relations de travail continues** avec les partenaires institutionnels :
  - L'Anah pour MaPrimeRénov' (déploiement de cette nouvelle offre), HMS (SOLIHA est toujours le principal acteur de la mise en œuvre), l'axe « rénovation énergétique » de convention d'objectifs passée avec la Fédération, les interventions lors des Conseils d'administration, etc.
  - L'Ademe en prenant part aux différents groupes de travail liés à l'animation du programme SARE et à l'organisation des rencontres du réseau FAIRE qui auront lieu en deux temps en 2021 (rencontres digitales le 4 mai prochain et rencontres nationales le 14 et 15 septembre à Angers avec des ateliers animés par des acteurs SOLIHA).
  - La Direction générale de l'énergie et du climat sur les programmes CEE.
  - Les relations régulières avec les cabinets de la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili et de la Ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon.
- Les actions de plaidoyer et les auditions auprès de la mission Sichel, des rapporteurs du projet de loi Climat et résilience, des membres du Conseil national de l'habitat. Dans certains cas, ces actions étaient réalisées le cadre du collectif Rénovons où siègent la Fondation Abbé Pierre, le réseau CLER, le Réseau action climat, etc.
- **Les liens conventionnels et quotidiens** avec Action logement sur la partie « rénovation énergétique » du Plan d'investissement volontaire.
- L'optimisation des partenariats SOLIHA avec Sonergia et Effy pour articuler les aides de l'Anah avec les CEE et proposer une offre de financement complète aux ménages que nous accompagnons ;
- **Les projets « Ecorce » puis « Zeste »** dans les territoires d'Outre-mer qui nous positionnent en amont des travaux, avec des campagnes de sensibilisation aux éco-gestes, l'organisation d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ou encore des pré-diagnostic travaux.
- Le développement **d'outils techniques experts** avec :
  - Le contrat AMO fédéral, qui permet de proposer un accompagnement

incluant les nouvelles dispositions réglementaires, et en particulier, celle liées à MaPrimeRénov',

- SOLIHA Optimiz PO et PB pour que le réseau reste l'ensemblier unique des aides,
- Le logiciel USOL et son extension « audit » afin de répondre à la qualification RGE pour l'optimisation de certains financements (bonus MPR « sortie de passoire énergétique » et « atteinte du niveau BBC », « rénovation globale »), mettre en lumière les compétences techniques du Mouvement et sa capacité à réaliser des projets complexes.

- Le lancement du **programme expérimental « SOLIHA BBC Solidaire : 100% rénové, 100% accompagné, 100% financé »** à l'aide d'un collectif d'experts (députée de l'Isère, CAPEB, FAP, Collectif Effinergie, École des ponts Paris-Tech, Groupe Saint-Gobain, l'ADCF et des membres du Mouvement) pour démocratiser l'accès à un logement basse consommation pour tous et offrir de nouvelles perspectives de rénovation aux ménages les plus précaires.

### ↖ ↗ LES PERSPECTIVES POUR 2021

À l'aube de cette nouvelle ère et avant la levée des derniers freins à une massification performante de la rénovation énergétique, plusieurs objectifs sont envisagés pour le Mouvement en 2021. Pour affirmer son positionnement stratégique sur cette thématique, il est désormais nécessaire de :

- Conforter la **capacité d'accompagnement** du Mouvement SOLIHA :
- Développer les **compétences** du Mouvement pour les adapter aux demandes nouvelles
- Développer les actions sur la rénovation énergétique sur **l'ensemble des territoires d'intervention**

Les perspectives à plus long terme pour le Mouvement SOLIHA résident en sa faculté à répondre au « big-bang » annoncé de la rénovation énergétique, à toutes les échelles. Pour cela, il faut être en capacité de satisfaire les critères de compétences nécessaires au

déploiement de cette politique publique de massification.

En s'intégrant aux propositions issues du Rapport Sichel inscrites dans la loi, en accompagnant de manière efficiente et bienveillante les ménages PO et PB dans leur projet, en proposant des offres de rénovation performantes et inclusives, SOLIHA continuera de sécuriser le passage à l'acte de ces personnes et restera un acteur incontournable de la rénovation énergétique.

### La boîte à outils pour conduire la mission « transition écologique solidaire »

Dans cet environnement, il est central de réaffirmer à l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux, la plus-value technico-sociale du Mouvement, ses compétences et de valoriser son accompagnement. Celui-ci a été reconnu comme est un levier indispensable à une massification globale et réfléchie de la rénovation énergétique. Le Mouvement a développé plusieurs outils mis à disposition des structures locales et/ou en cours de développement, avec notamment :

#### • SOLIHA USOL standard et USOL audit

Pour répondre aux enjeux techniques de la rénovation énergétique en maison individuelle notamment, SOLIHA Isère-Savoie et la société Perrenoud ont développé conjointement **ce logiciel de calculs thermiques qui répond aux spécificités de l'accompagnement SOLIHA et aux exigences des financeurs locaux**. Mis à disposition de l'ensemble des structures du Mouvement, il intègre un métré automatisé et une version audit permettant de :

- Répondre à la qualification Qualibat RGE « audit »,
- Réaliser des projets de rénovation complexes,
- Éditer un rapport spécifique SOLIHA, construit sur la base des besoins pour la qualification RGE et pour les structures locales,
- Réaliser des relevés automatisés lors de la visite technique.

#### • Les formations « audits énergétiques » et RGE QUALIBAT

Au-delà de l'utilisation de logiciels spécifiques et performants, la Fédération

a proposé en 2020 aux associations locales des formations pour obtenir la qualification RGE audit énergétique (les prochaines dates sont disponibles dans le calendrier de formation SOLIHA pour 2021). Délivré par Synergisud, elle permet aux thermiciens de connaître les enjeux de cette certification ainsi que les contraintes pour l'obtenir. Obtenir cette compétence sera gage de qualité auprès des financeurs, des artisans locaux, mais aussi des ménages. La Fédération SOLIHA soutient financièrement ces différentes actions, et propose également un suivi post-formation, par le biais de Synergisud, pour le montage du dossier à déposer auprès de Qualibat, l'organisme détenteur de la qualification.

#### • SOLIHA Optim'Eko

Le développement de cet outil par l'UR SOLIHA Nouvelle-Aquitaine est en cours et se base sur **une solution combinant les données énergétiques du ménage et l'expertise SOLIHA en réhabilitation accompagnée**. Il s'agit d'un **programme d'accompagnement post-travaux pour les ménages ayant réalisé un projet de rénovation énergétique avec une des associations**. SOLIHA Optim'Eko intervient, après constat et analyse des équipes, sur le différentiel entre le % de gain énergétique estimé avant et après sur factures et propose un suivi des consommations ainsi que des éco-gestes. « Optim'Eko » est un outil de suivi des consommations qui permet au Mouvement SOLIHA de capter, de valoriser les données énergétiques car elles sont recueillies directement sur une plateforme dédiée, par le ménage lui-même ou par SOLIHA. En tant que tel, **il permet d'affiner les préconisations SOLIHA mais aussi de montrer aux donneurs d'ordres l'efficacité vérifiée des études énergétiques et d'e l'accompagnement SOLIHA aux éco-gestes**.

« Nous ne sommes pas des guichets à subventions, mais bien des faiseurs de projets. »

“

## ZOOM SUR UNE ACTION STRUCTURANTE ET INNOVANTE : SOLIHA BBC SOLIDAIRE

**3 QUESTIONS À... Loïc DEBRAY,**  
chargé d'opérations et thermicien SOLIHA Jura,  
acteur de l'expérimentation BBC Solidaire sur le terrain

“ **Quels sont les ingrédients nécessaires à la bonne réalisation d'un projet BBC Solidaire ?**

Il faut avant tout un porteur de projet fortement impliqué dans sa réalisation. La qualité du travail qui sera réalisé dépend de sa volonté à s'investir dans les étapes clés, à être vigilant à la bonne tenue de travaux, à être accompagné par son assistant pour toutes les questions relevant des techniques propres à ces rénovations. Si l'on résumait ceci comme une recette, les ingrédients seraient les suivants :

- Un porteur de projet impliqué
- Un plan de financement précis, et une bonne maîtrise du budget pour le ménage
- Un accompagnateur expert, aguerri, rompu à l'analyse des projets, communicant, et rassurant
- Des artisans solidaires du projet, rassurés eux aussi par l'accompagnement technique, et financier du projet
- Des produits de qualité, reconnus par des certifications, un respect des règles de l'art (DTU) ou des documents techniques d'application (DTA), etc.

“ **Quels sont, selon vous les enjeux du développement de cette pratique pour le Mouvement SOLIHA et pour les ménages précaires que nous accompagnons ?**

C'est une entrée beaucoup plus intéressante pour les équipes, qui implique une vision plus sociale et plus globale des choses. Malgré les faibles revenus des ménages visés par ce projet, le programme de travaux sera plus complet, le rapport aux coûts et au recouvrement des frais sera plus prégnant, les liens avec les artisans seront nécessaires du point de vue financiers, mais aussi techniques.

Le chargé d'opération articule vraiment l'opérationnel. Il valorise ainsi ses compétences humaines et techniques. Cela marque ainsi une différence notable avec la vision dégradée qui transpire depuis plusieurs années dans les structures SOLIHA. Nous ne sommes pas des guichets à subventions, mais bien des faiseurs de projets. Cela peut redonner du sens à nos métiers.

Le dernier enjeu pour le Mouvement pourrait être « financier ». C'est un marché encore en développement dans la plupart des départements, et il n'est pas encore trusté par les grands groupes énergétiques français, ou leurs filiales de conseil/accompagnement. Nous avons donc un boulevard pour développer et démultiplier ces nouvelles solutions BBC Solidaire, qui ruissèleront ensuite sur les autres acteurs avec qui nous traitons habituellement (bailleurs privés, copropriétés, communes, etc.)

“ **Demain, SOLIHA vous offre une baguette magique : que changeriez-vous au monde actuel, à la rénovation énergétique en particulier, et comment amélioreriez-vous votre quotidien de thermicien SOLIHA ?**

Si cette baguette magique existait, il serait bien utile de l'agiter fortement pour faire évoluer nos métiers techniques, pour leur redonner de la valeur. Améliorer le quotidien d'un thermicien chargé d'opération, c'est l'accompagner dans ses tâches afin qu'il se concentre uniquement sur l'aspect technique, financier et humain de ses projets. C'est simplifier son travail, réfléchir à des outils experts pour que la dématérialisation ne soit pas uniquement accessible aux demandeurs. Pour nous, ces éléments sont des leviers indispensables à la montée en compétences de nos équipes, au partage des tâches, à une organisation interne efficace au service des ménages. C'est également un enjeu plus large pour attirer, fidéliser et faire évoluer les nouveaux techniciens/thermiciens/chargé d'opérations dans nos structures. Ces stratégies RH sont indispensables à la survie des convictions et des compétences du Mouvement.

Au-delà de ça, promouvoir nos capacités techniques pour accompagner les ménages en situation de précarité, c'est être identifié comme « l'accompagnateur Rénov' » n°1 de ces personnes, c'est devenir un véritable acteur de la massification de la rénovation énergétique sur le territoire national et c'est assumer la part sociale dans ce « big-bang » à venir.

**Contact :**  
Loïc Debray - l.debray@jura.soliha.fr

### LUTTER CONTRE LA NON-DÉCENCE ET L'HABITAT INDIGNE DANS LE PARC PRIVÉ

#### La lutte contre l'habitat indigne et non-décent au centre des préoccupations actuelles

Malgré les difficultés d'intervention liées à la situation sanitaire, l'année 2020 a fortement repositionné la lutte contre la non-décence et l'habitat indigne au centre des préoccupations sous deux impulsions conjointes :

- d'une part la situation sanitaire a mis en lumière les inégalités des ménages dans leur situation de logement ainsi que l'impact des situations d'habitat indigne et non-décents,
- d'autre part, les travaux de la Convention citoyenne pour le climat ont rappelé à la fois les enjeux de limiter la consommation énergétique des logements en mobilisant des outils incitatifs massifs et des outils coercitifs, mais également de limiter l'artificialisation des sols. Ce second axe a mis en avant les enjeux de renforcement des outils du renouvellement urbain et de faciliter la mise en œuvre des dispositifs lourds de lutte contre l'habitat indigne (ORI, RHI-THIRORI).

L'année 2020 a vu l'aboutissement de deux chantiers législatifs d'ampleur que sont la publication de **l'ordonnance de simplification des procédures LHI issue de la loi ELAN** et **l'introduction de critères de performance énergétique dans la définition du logement décent** en France métropolitaine dans le cadre du décret « décence » du 11 janvier 2021.



#### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

**Définition de nouveaux objectifs entre l'État, l'Anah et SOLIHA afin de faire face aux enjeux du mal-logement.**

Un nouveau cadre conventionnel d'objectifs 2021-2023 a été élaboré entre l'État, l'Anah et SOLIHA. Cette nouvelle convention a donné lieu à un travail d'élaboration conjoint qui a permis de définir de nouveaux objectifs et indicateurs de suivi. Dans le cadre de cette nouvelle convention, deux axes de travail sont notamment consacrés

au renforcement des possibilités d'intervention du réseau sur les sujets complexes tels que les copropriétés et le renouvellement urbain et à la diffusion de bonnes pratiques en matière de repérage des ménages en besoin d'amélioration de l'habitat avec une attention particulière aux ménages vulnérables et très précaires (situation de précarité énergétique, logement indigne et indécents etc.)

#### Accélération de la mise en œuvre des outils prévus par la loi ALUR via l'accompagnement des collectivités

(permis de louer / de diviser). Dans le prolongement de la mise en œuvre de la loi ALUR, la Fédération a travaillé avec le réseau afin d'améliorer l'accompagnement des collectivités pour la prise en main de ces nouveaux outils. Après identification de bonnes pratiques au sein du réseau, (supports de formation notamment), cette information a été diffusée afin qu'elles puissent être intégrées dans les interventions proposées aux collectivités territoriales, et ce, notamment dans le cadre des accompagnements sur la revitalisation des centres anciens (Action cœur de ville et Petites villes de demain).

#### La précarité énergétique et la lutte contre les passoires thermiques

La problématique de l'habitat indigne et non-décent a rejoint celui de la lutte contre la précarité énergétique et les passoires thermiques. Les enjeux de traitement conjoint de ces problématiques ont été portés de longue date par la Fédération, qui, pour le compte du Plan du Bâtiment Durable, avait émis 10 propositions pour éradiquer les logements énergivores en 10 ans dans le cadre du rapport remis en juin 2019, sur « Le parc privé locatif et rénovation énergétique » ; rapport co-rédigé avec l'UNPI. Étaient tout spécialement visés, les logements des classes F et G. La proposition 9 proposait « d'intégrer un indicateur de performance énergétique dans le décret décence ».

- La Fédération a participé à une étude initiée en 2019 et achevée en 2020. Elle



a été réalisée par le bureau d'études Nomadéis et pilotée par l'ADEME dans le cadre du Groupe de travail Décence de l'ONPE. Elle visait une « meilleure prise en compte de la performance énergétique dans la décence des logements » en établissant une « feuille de route stratégique ».

- La question de la lutte contre les passoires thermiques est aussi portée par le collectif « Rénovons », dont est membre la Fédération. Ce dernier a demandé dans le cadre du projet de loi Energie Climat que les critères du décret soient précisés pour les rendre plus opérants qu'ils ne sont actuellement.

#### LES PERSPECTIVES POUR 2021

- **Accompagner le travail de refonte des procédures d'intervention sur la LHI, notamment :**

- **Concertation dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre l'habitat indigne.**

- **Poursuite du travail sur la redéfinition des procédures de lutte contre l'habitat indigne** avec l'accompagnement de la refonte du décret porté par la Direction générale de la santé (DGS) traitant de l'insalubrité.

- **Accompagner les territoires pour la mise en œuvre des nouvelles procédures et outils de lutte contre l'habitat indigne** (procédures simplifiées, décret décence etc.). Entrées en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour certaines, ces nouvelles procédures doivent dorénavant être mises en œuvre sur les territoires et appropriées par les différentes autorités compétentes. **Le Mouvement SOLIHA sera au rendez-vous pour**

accompagner les territoires dans ces évolutions :

- **Développement de formations internes** sur les nouveaux outils, mise en place de groupe de travail afin de mutualiser les outils d'accompagnement des territoires sur ce sujet,
- **Accompagnement des collectivités et des territoires pour la prise en main de ces nouvelles procédures, ainsi que pour la mobilisation et la mise en œuvre des outils de la loi ALUR** (permis de louer / permis de diviser).

• **Accompagner les territoires pour la mobilisation des plans d'actions gouvernementaux tel que le plan de lutte contre les logements vacants.**

Le Mouvement accompagnera les territoires à la fois dans l'élaboration des études pré-opérationnelles de préfiguration des interventions et dans le suivi-animation des opérations. Pour aller plus loin, un travail a été engagé **sur l'élaboration d'une démarche intégrée de remise sur le marché des logements vacants**, croisant l'activité SOLIHA de gestion locative sociale et les diverses actions réalisées dans le cadre la réhabilitation des logements.

• Les enjeux actuels de **réduire l'empreinte écologique** appellent à limiter **l'artificialisation des sols** (ZAN : « Zéro artificialisation nette »). Cela renforce la nécessité pour le Mouvement d'accompagner les territoires pour développer l'habitat par le renouvellement urbain. Le Mouvement travaillera à développer ses capacités de mobilisation des outils renforcés de résorption de l'habitat indigne (ORI-RHI-THIRORI, OPAH RU).



« *Localement, nous ne sommes pas perçus comme un prestataire mais bien comme un partenaire.* »

#### 4 QUESTIONS À...

**Roger LEMAIRE, Directeur de Projets  
Responsable du Pôle « urbanisme solidaire & habitat indigne »  
SOLIHA Marne**

“ **Dans la Marne, un dispositif partenarial original a été mis en place pour traiter l'habitat indigne. Pouvez-vous nous le décrire et préciser la place de SOLIHA ?**

En effet, la Marne a mis en place en 2008, un pôle habitat indigne. L'origine de sa création repose sur une interrogation : dans la Marne on signalait très peu de cas de logement insalubre ou non-décent. Tout le monde s'accordait donc à dire qu'il n'y avait pas de problème d'insalubrité. Or, les remontées que nous faisons

du terrain, notamment à travers les OPAH et les contrôles de décence pour la CAF, mettaient à défaut cette idée reçue. Aujourd'hui, ce pôle est l'épine dorsale de nos interventions partagées. Il regroupe les différents partenaires locaux et cadre les interventions sur le département. Le Pôle est très bien structuré avec une charte.

SOLIHA est dans l'ADN de ce pôle et dès le départ il a été associé à sa construction. Au quotidien, nous réalisons un travail de longue haleine sur le territoire ce qui nous positionne

comme un interlocuteur naturel sur les questions du mal logement. Localement, nous ne sommes pas perçus comme un prestataire mais bien comme un partenaire. Nous travaillons dans un climat de confiance et de reconnaissance des compétences et rôles de chacun. Dans ce cadre, des missions spécifiques nous sont confiées selon les besoins identifiés : identification des situations de mal logement, réalisation de diagnostics, mise en place de formations et d'actions de sensibilisation, accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux etc.

## “ Comment identifiez-vous les logements qui sont à traiter ?

Nous nous appuyons d'abord sur les signalements. Dans le cadre du Pôle, toute une démarche a été mise en place afin de former et sensibiliser les différents acteurs qui interviennent à domicile. Une mission nous a été confiée par l'ARS afin de former ces acteurs. L'objectif est qu'ils puissent « se mettre en alerte » : Pourquoi signaler ? Comment signaler ? Entre 2019-2020, 8 sessions ont permis de former 203 participants d'horizons très différents : gendarmes, policiers municipaux, travailleurs sociaux, infirmiers, mandataires judiciaires, associations de portage de repas, etc.

Nous travaillons également avec les professionnels de l'immobilier. L'objectif est, ici, une meilleure sensibilisation aux risques et devoirs de conseils vis-à-vis de leurs clients propriétaires bailleurs notamment.

Enfin, le Pôle intervient auprès des Maires et des élus afin de les sensibiliser au mal logement et de rappeler le devoir de police du Maire ou du Président d'EPCI. Nous travaillons notamment avec l'association des Maires de la Marne. L'objectif est de créer un lien entre les élus et le Pôle afin que chacun comprenne son rôle.

Au-delà de tout le travail partenarial mené dans le cadre du Pôle afin de favoriser les signalements, nous avons la chance d'avoir un département bien couvert par les dispositifs opérationnels, du type Opah. Cela permet de compléter l'action du Pôle par la mise en place de groupe de travail « mal-logement » avec les acteurs de terrain (assistantes sociales, CCAS, CLIC, associations locales etc.). L'objectif est de convaincre par l'argumentation et l'intervention commune, avant de recourir à des actions plus autoritaires.

## “ Comment arrivez-vous à mobiliser des propriétaires bailleurs, réticents au départ à la réalisation de travaux ?

SOLIHA anime plusieurs dispositifs, Opah et PIG. Dans ce cadre, nous travaillons sur l'identification à la parcelle afin de détecter ce qui n'est pas forcément visible de l'extérieur. Dès qu'on entre dans la parcelle, on se rend compte de situations plus critiques en visitant les logements et en rencontrant les occupants.

Pour les propriétaires bailleurs, il existe plusieurs leviers, d'abord incitatifs. Les aides financières, souvent significatives en Opah, sont un bon levier pour les encourager à réaliser des travaux. Toutefois, si le message pédagogique ne passe pas, il existe plusieurs outils plus coercitifs. Pour les « propriétaires indécents », le risque de suspension de l'allocation logement dans le cadre d'un contrôle de décence est plutôt persuasif. SOLIHA intervient pour le compte de la CAF pour les contrôles de décence afin de valider ou non le maintien des allocations. En complément et si besoin, l'ARS peut déclencher une procédure qui peut aller jusqu'à un arrêté d'insalubrité ou de risque saturnisme.

C'est une façon de mettre la pression sur le propriétaire bailleur en le contraignant à faire des travaux ou en le poussant si besoin à renoncer à louer. Dans certains cas, il peut aussi être encouragé à vendre son bien, en espérant que le nouvel acquéreur ira vers un projet plus qualitatif avec les aides de l'Opah.

**Contact :** Roger Lemaire - rlemaire@solihha.fr

## “ Quelle est la plus-value SOLIHA dans ce dispositif partenarial local ?

Une des spécificités de SOLIHA est son rôle « multi-casquettes ». Pour réaliser nos missions, notamment pédagogiques auprès des propriétaires bailleurs, il faut poser les bons diagnostics et pouvoir évaluer les risques. Aussi, depuis plus de 20 ans, nous cherchons à former et spécialiser nos collaborateurs. Nous sommes par exemple certifiés dans plusieurs domaines de compétences : plomb, amiante, électricité, gaz, diagnostic de performance énergétique etc. Le but n'est pas d'entrer en concurrence avec les diagnostiqueurs mais d'avoir les compétences et les savoir-faire. Par exemple, nous réalisons des diagnostics de risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP), ce qui permet à l'ARS de pouvoir établir un arrêté lié à une situation de saturnisme.

Pour résumer, SOLIHA est un peu un « couteau suisse ». Dès que le besoin se fait ressentir, nous sommes en capacité d'analyser et de réaliser les diagnostics nécessaires. Le juge ou le préfet peuvent, si besoin, s'appuyer en toute sécurité sur nos documents pour lancer les arrêtés.

Ce qui fait la force de SOLIHA c'est notre champ d'intervention transversale et notre bonne connaissance du territoire et des partenaires locaux. Il y a peu de structures qui peuvent, comme nous, à la fois être en capacité d'intervenir avec une ingénierie technique, sociale, financière, juridique et partenariale.

Une autre de nos forces est à la fois d'avoir une vision globale et d'être en capacité de travailler dans la dentelle.

En 2020, SOLIHA a réalisé :

- 95 rapports dégradation ou insalubrité
- Une trentaine de diagnostics de non-décence
- L'accompagnement financier de 39 logements en travaux lourds



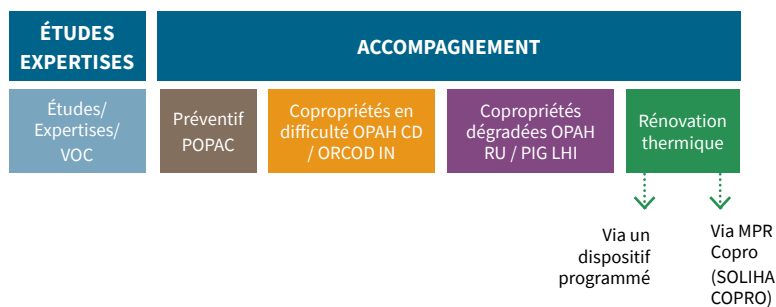


## INTERVENIR AUPRÈS DES COPROPRIÉTÉS

### Avancées, propositions stratégiques

Le Mouvement SOLIHA intervient depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement des copropriétés. Historiquement centré sur les métropoles de Paris et de Lyon, le Mouvement a depuis développé fortement ses interventions en les déployant sur l'ensemble du territoire : Bordeaux et la région Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire, les Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En effet, accompagnant le renforcement des actions de l'Anah à la fois en volume financier dédié et dans l'élargissement du spectre d'intervention, le Mouvement a diversifié son accompagnement pour l'ensemble des copropriétés selon leurs besoins, à la fois dans le cadre d'études pré-opérationnelles et de suivi-animation :



- **Intervention en prévention :** interventions dans le cadre des dispositifs VOC (veille et observatoire des copropriétés) / POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés). Dans le cadre des études pré-opérationnelles et des opérations programmées, le Mouvement accompagne aussi le développement du registre d'immatriculation des copropriétés ou l'appropriation des outils de la loi ALUR (permis de louer et de diviser) pour la prévention de la lutte contre l'habitat indigne.

- **Intervention sur les copropriétés en difficulté :** interventions dans le cadre de dispositifs ciblés (Plan de sauvegarde, OPAH Copro, ORCOD IN etc.) pour des copropriétés présentant des problématiques de gestion et de fonctionnement (impayés importants, absence de syndic ou de conseil syndical etc.) et de dégradation du bâti. Ces interventions ont lieu notamment dans le cadre du Plan initiative copropriété qui a permis le développement d'outils d'intervention innovants (la carence d'un syndicat des copropriétaires, GUSP copropriété, la bonification X+X, le portage ciblé par lots etc.).

- **Intervention sur les copropriétés dégradées** : interventions dans le cadre de dispositifs renforcés (OPAH RU, OPAH CD, PIG LHI) pour des copropriétés présentant une forte problématique d'habitat dégradé accompagnée d'enjeux de redressement. Ces interventions ont été notamment réalisées dans le cadre du Plan initiative copropriété

mais également des programmes Action cœur de ville, et des différents programmes permettant la revitalisation des centres anciens (Programme petites villes de demain, AMI Cœur de bourg etc.).

- Intervention pour la rénovation énergétique des copropriétés :

intervention depuis 2010 dans le cadre des dispositifs programmés (Eco-rénovons Paris, Eco-rénov' avec la métropole Lyonnaise, Murmur avec Grenoble puis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, développement de l'accompagnement à la rénovation énergétique de l'ensemble des copropriétés (mobilisation MPR Copro, dispositifs CEE etc.).

## EN 2019, SOLIHA A ACCOMPAGNÉ PLUS DE 1 000 COPROPRIÉTÉS, SOIT 55 300 LOGEMENTS



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

- **L'intervention de SOLIHA au sein de QualiSR**



L'Association QualiSR « Syndic prévention redressement » est une association loi de 1901 créée en mars 2015 pour porter le projet d'une certification de syndics de redressement de copropriétés en fragilité ou en difficulté. La Fédération SOLIHA et SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise en sont membres fondateurs. La Fédération siège actuellement en tant que Vice-Présidente du collège des opérateurs et affirme ainsi son engagement aux côtés des partenaires dans la création de nouveaux outils pour traiter les copropriétés les plus en difficulté.

Cette association répond au constat largement partagé de l'importance de la gestion, **et donc du rôle du syndic de copropriété dans la prévention des processus de dégradation des copropriétés** en situation de fragilité, **et encore plus dans la mise en œuvre des actions de redressement des copropriétés** en difficulté avérée. Plus que les autres, ces copropriétés requièrent : une gestion rigoureuse, un suivi quotidien des problèmes, une réelle compétence en matière de maîtrise des charges, une grande

réactivité, une efficacité en matière de recouvrement des charges et de mobilisation des ressources et dispositifs d'aide appropriés, une compétence et une disponibilité adaptées à des cas difficiles. La crise sanitaire a occasionné un ralentissement des certifications et en fin d'année 2020, environ 7 syndics étaient certifiés et 10 en cours de certification.

Lors de l'AG du 3 décembre 2020, et à la demande de l'Anah, de la DHUP et du Cabinet Wargon, **l'association a acté d'une réorientation stratégique lui permettant d'élargir ses capacités de réponse aux besoins locaux**. En effet, de plus en plus de territoires souhaitent identifier des syndics de confiance susceptibles de prendre en charge des copropriétés qui sont aux mains de syndics défaillants, voire sans syndic. Cette décision permet de créer deux statuts différents : tout d'abord celui de membre de l'association QualiSR et enfin, celui de « syndic certifié QualiSR ». Cette évolution permet de constituer une liste plus large de syndics susceptibles d'être sollicités territorialement sur les copropriétés fragiles, tandis que les syndics certifiés pourraient intervenir en priorité sur les copropriétés en difficultés voire aux côtés des administrateurs judiciaires.

- **Développement de l'offre SOLIHA COPRO - pour la rénovation énergétique des copropriétés.**

Afin de faire du Mouvement SOLIHA un acteur fort de la rénovation énergétique des copropriétés et

d'outiller les associations souhaitant développer cette offre, **une offre d'accompagnement spécifiquement adaptée à la rénovation énergétique des copropriétés, SOLIHA COPRO, a été créée**. Cette offre a été développée dans le cadre d'un groupe de travail fédéral regroupant SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise, SOLIHA Gironde et SOLIHA Doubs-Côte d'Or-Territoire de Belfort et s'appuie sur l'expertise développée dans le cadre des programmes opérationnels animés par le réseau.

SOLIHA Copro s'inscrit en complément de l'intervention du Mouvement sur les copropriétés en secteur programmé. Elle permet aux associations d'accompagner toutes copropriétés pour leurs travaux de rénovation énergétique en leur faisant bénéficier des opportunités des financements actuels (MPR COPRO, CEE etc.). SOLIHA propose ainsi un conseil neutre dans un positionnement de tiers médiateur, permettant de traiter le bâti et d'accompagner la décarbonation du parc en tenant compte des ressources des copropriétaires. Mobilisant l'expertise SOLIHA, cet accompagnement se fait tout au long du projet. Il s'adapte aux besoins de la copropriété et se décline selon les différentes étapes d'une intervention en copropriété, lors de :

- La préparation de programme de travaux et la réalisation de l'audit,
- La conception du programme et le vote du projet,
- La réalisation des travaux, jusqu'à la fin du chantier et le versement des subventions.

Dans le cadre du développement de cette offre, le réseau SOLIHA s'est donné des objectifs de qualité d'accompagnement mais également de couverture du territoire. Afin d'accompagner les équipes dans leur montée en compétence, la Fédération a ainsi développé un cycle spécifique de formation.

## LES PERSPECTIVES POUR 2021

### • Rendre réelle la massification de l'intervention sur les copropriétés impliquera de modifier en profondeur les modalités de financement et de préfinancements.

L'intervention sur les copropriétés présente un enjeu central pour la neutralité carbone. Les 740 000 copropriétés regroupent 9,7 millions de logements. En 2018, 1,2 millions de ménages occupent des logements en catégories F et G (dont 64% de locataires), et parmi eux, 750 000 ménages modestes et très modestes. Intervenir sur une copropriété ne signifie pas cibler uniquement les appartements « passoires énergétiques » mais traiter l'ensemble des logements, quels que soient le statut d'occupation, les revenus de leurs occupants ou la performance énergétique du logement. La mise en place de MaPrimeRénov' copropriété, véritable aide « socle » au syndicat des copropriétaires, accessible à l'ensemble des copropriétés, permet d'envisager le développement de la rénovation énergétique sur ce type de parc.

Dans le cadre des travaux de la Task Force, SOLIHA a pu alerter sur les freins identifiés à la réussite de la rénovation énergétique. (Cf. page 35)

### • Accompagner les copropriétés les plus en difficultés en mobilisant les experts du Mouvement

En 2019, l'Anah dénombrait plus de 100 000 copropriétés fragiles représentant 1,2 millions de logements. La crise sanitaire se transformant en une crise économique et sociale, les copropriétaires sont aux premières loges des difficultés et, posent avec encore plus d'acuité les enjeux d'intervention sur les copropriétés en difficultés et dégradées. L'intervention sur ces copropriétés a été en augmentation en 2020 et risque de s'accroître en 2021 sous l'effet conjugué de la maturité du Plan initiatives copropriétés, du développement des dispositifs sur les centres-bourgs, et de l'ouverture de Ma prime Rénov'.

Cet accompagnement pose plusieurs défis qui se poursuivront en 2021 :

- Développer l'intervention sur ces copropriétés sur l'ensemble du territoire français et ultra-marin via la mobilisation du réseau d'experts du Mouvement afin de faire monter en compétences des équipes locales spécialisées ;
- Développer des solutions et des partenariats innovants afin de multiplier les outils d'accompagnement des copropriétés pour leur redressement (Gestion urbaine

et sociale de proximité, ateliers participatifs etc.) ;

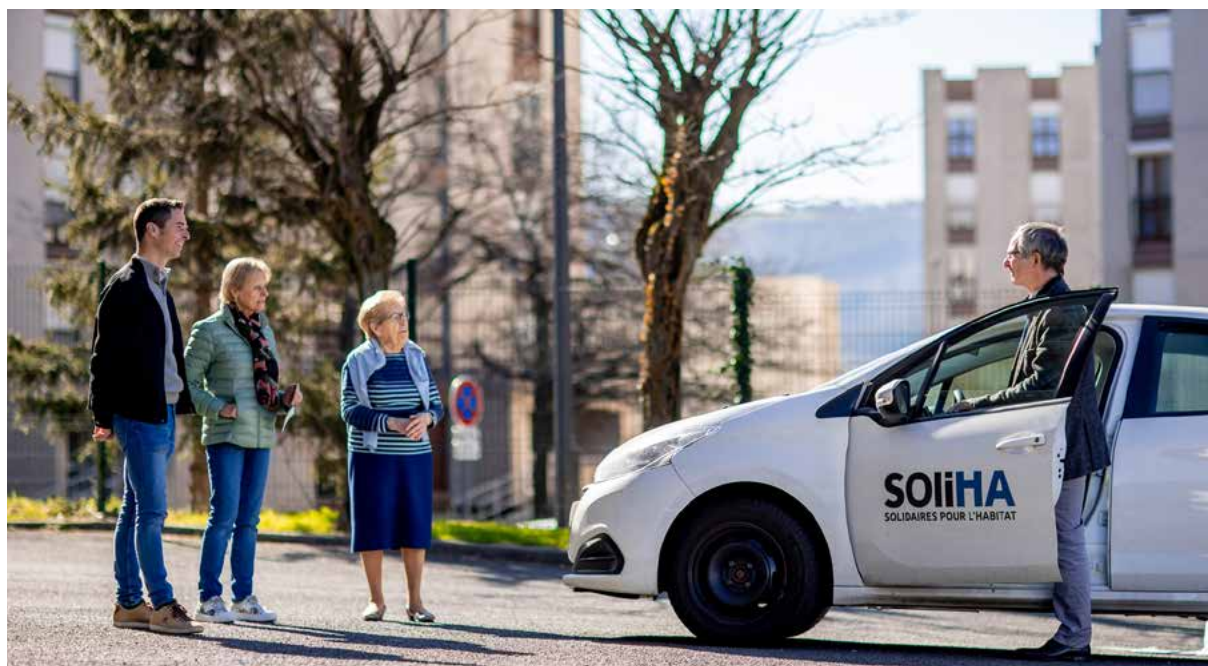
- Développer des modalités d'accompagnement spécifique des très petites copropriétés, souvent non gérées et présentant un bâti très dégradé ;
- Accompagner les maîtrises d'ouvrages et les partenaires pour la mobilisation et la mise en œuvre des outils lourds de redressement dans le cadre des ORCOD et ORCOD IN.

## LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



Afin d'intervenir sur les copropriétés, le réseau SOLIHA a, au niveau local et national, développé d'importants partenariats permettant d'accompagner les copropriétés à chaque étape :

- Partenaires financeurs et institutionnels : Anah, la CDC,
- Mobiliser des financements pour les subventions et les restes à charge : Procivis, la Caisse d'Épargne IDF, Domofinance,
- Accompagner les partenaires locaux : Quali SR,
- Engager une dynamique pour la rénovation énergétique copropriétés via les programmes CEE : La copro des possibles, ETHEC,
- Accompagner les réseaux de syndic dans la rénovation de leur parc : Nexity, Foncia.



# « SOLIHA apporte, une neutralité sécurisante pour engager un projet de travaux. »



## 3 QUESTIONS À...

**Philippe DELAROA, Directeur général et Ella GHEERBRANT, Cheffe de projets à SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise**

### “ SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise a lancé l'offre d'AMO SOLIHA copro. De quoi s'agit-il ?

SOLIHA COPRO est une offre de service à destination des copropriétés de plus de 15 logements afin de les accompagner dans leur projet de rénovation énergétique. L'objectif est d'assister le syndicat de copropriétaires dans le pilotage de son projet, dans un rôle de coordination et de tiers de confiance, afin que chaque copropriétaire puisse adhérer à un projet faisant consensus.

SOLIHA Paris.Hauts de Seine.Val d'Oise a lancé son offre de service en 2017 sous le nom SOLICOPRO, fort de son expérience d'animation d'importantes opérations d'amélioration thermique et considérant qu'il pouvait contribuer à l'accompagnement des copropriétés en dehors des secteurs opérationnels.

En 2019 SOLIHA Paris.Hauts de Seine. Val d'Oise a souhaité faire bénéficier le Mouvement de son expérience et a animé avec les instances fédérales un groupe de travail restreint afin de mettre au point une boîte à outil et un parcours de formation visant à accompagner la montée en compétence du réseau. L'ambition étant de faire de notre Mouvement un acteur incontournable de la massification de la rénovation thermique et énergétique du parc de logements et répondre ainsi à l'objectif de neutralisation carbone.

### “ En quoi consiste cet accompagnement, quelles en sont les principales étapes ?

SOLIHA accompagne la copropriété dans les 3 principales phases du projet : préparation de l'audit énergétique, conception du projet de travaux, jusqu'à sa réalisation.

Ainsi, au démarrage, nous recueillons les souhaits du conseil syndical et analysons les besoins de la copropriété. Ensuite, si la copropriété n'a pas fait d'audit, nous l'aidons à choisir son prestataire. Une fois l'audit réalisé, notre rôle est de guider la copropriété dans la compréhension des conclusions de ce diagnostic, et dans le choix du scénario de travaux qui sera étudié par la maîtrise d'œuvre.

Dès la phase d'audit achevée, nous accompagnons le syndicat de copropriétaire dans le choix de son maître d'œuvre. Pour préparer le vote en Assemblée générale, devant statuer sur les travaux envisagés, nous mobilisons les copropriétaires : enquêtes, permanences, simulations financières personnalisées, assistance du conseil syndical et du syndic à la communication auprès des copropriétaires. L'objectif est de fournir à chaque copropriétaire les outils pour prendre sa décision en assemblée générale.

Lorsque les travaux sont votés, nous instruisons les demandes d'aides financières et restons présents aux côtés du syndicat de copropriétaires et du maître d'œuvre pour faciliter le déroulement du chantier. A la fin des travaux, nous instruisons les demandes de paiement des subventions, et accompagnons si besoin les copropriétaires à la prise en main des nouveaux équipements.

### “ Quelle est la principale plus-value SOLIHA pour accompagner les copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur immeuble ?

Face aux offres multiples, SOLIHA apporte de par son statut et sa renommée une neutralité sécurisante pour engager un projet de travaux de rénovation énergétique et faciliter ainsi le passage à l'acte.

La plus-value de SOLIHA réside également dans son expérience de l'habitat privé, sa connaissance des dispositifs de rénovation et son rôle d'ensemblier à même de pouvoir apporter un accompagnement adapté aux besoins de chaque copropriété et de traiter l'ensemble des différentes phases du projet. L'ancrage territorial et historique de SOLIHA Paris.Hauts de Seine.Val d'Oise permet aussi de garantir une continuité de service sur des projets de long terme. En effet nos équipes demeurent à la disposition des co-propriétaires pendant toute la durée de la démarche, du projet initial jusqu'à l'achèvement des travaux

Avec notre accompagnement, le conseil syndical met toutes les chances de son côté pour convaincre les copropriétaires de s'engager dans cette démarche et d'aboutir à la réalisation d'un projet ambitieux qui leur apportera confort thermique, économie de charges et valorisation patrimoniale le tout dans un engagement vertueux pour la planète.

#### Contact :

Ella Gheerbrant - e.gheerbrant@solihha.fr



## CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

Malgré le double impact de la crise sanitaire et du report des élections municipales, l'activité sur le métier « Conduite de projets de territoires » a été très intense en 2020. En effet, cette activité a été fortement portée, notamment, par la demande due aux programmes nationaux tels qu'Action cœur de ville ou le Plan initiative copropriétés. Le gel du lancement des marchés publics observé entre mars et juillet 2020 a été suivi par la concentration sur l'été et l'automne de la parution des appels d'offres mobilisant très fortement les équipes.

La crise sanitaire a remis au centre des débats les territoires et leur capacité de résilience à la fois vis-à-vis de la crise climatique, mais aussi de la crise sanitaire. A rebours de la traditionnelle mise en exergue des métropoles avec

leur dynamisme économique et culturel, ont été mis en avant les villes moyennes et petites : leur plus faible densité, leur qualité de vie et l'accès facilité à des logements plus agréables.

Pour cette activité, comme pour les autres, l'année 2020 apparaît comme une année charnière qui a permis de faire émerger de nouveaux enjeux :

- **Le maintien de la territorialisation des aides à la rénovation énergétique.** Avec MaPrimRénov : les territoires, villes et intercommunalités sont des acteurs centraux dans la transition écologique et énergétique des territoires. Ils se sont illustrés fortement dans la réussite des dispositifs d'OPAH ou PIG. Alors que le dispositif national MaPrimeRénov', connaît un lancement tonitruant, de

fortes incertitudes demeurent quant aux possibilités d'appropriation par les collectivités territoriales de ce nouveau dispositif.

- **Les capacités de financements des collectivités locales.** De nombreuses collectivités locales semblent avoir bien résisté en 2020 sous l'effet stabilisateur de la bonne tenue de la fiscalité locale et du maintien des dotations versées par l'état. D'autres ont été plus impactées et de nombreuses interrogations persistent quant aux capacités de financement de ces acteurs centraux de l'amélioration de l'habitat pour les futures années (impact de la crise sanitaire, refonte du schéma de financement sur les collectivités territoriales suite à la suppression de la taxe d'habitation etc.).

- **Les besoins d'animation sur des opérations complexes.**

Sous l'impulsion des programmes nationaux, les outils d'interventions se sont étoffés. A la fois vers des dispositifs permettant de « massifier les interventions » en touchant un volume de ménages important, ou des dispositifs permettant de traiter des périmètres restreints aux problématiques fortes : logements vacants, îlots d'habitat indigne, requalification d'un centre-ville avec la nécessité d'interventions conjointes sur les logements, les commerces et les espaces publics. Le Mouvement SOLIHA a su évoluer vers ces accompagnements complexes.

- **La multiplicité de dispositifs impliquant la définition de stratégies de territoires globales.**

Avec MaPrimeRénov', des financements considérables sont mis à disposition des ménages sur les territoires. Dans le prolongement d'Action cœur de ville, le programme Petites villes de demain a été lancé en fin d'année 2020, permettant une action renforcée sur les territoires montrant des signes de vulnérabilité. Ces différents dispositifs, pour ne citer qu'eux, composent une palette d'outils au service de la transition des territoires. Ils portent sur des échelles diverses, permettent de traiter des thématiques hétérogènes, et des types d'habitat différents. Ils sont portés par des acteurs spécifiques et ont chacun leur temporalité. Cela appelle plus que jamais les enjeux d'accompagnement des collectivités territoriales pour la définition de leurs stratégies globales d'intervention articulant ces différents outils.

**2 700**  
**contrats habitat**  
ont été conclus en 2020  
avec des collectivités  
locales ou des  
partenaires,  
dont **600 études et**  
**programmes Anah**



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

#### Développement d'accompagnements complexes, notamment dans le cadre des programmes d'intervention Action cœur de Ville, Petites villes de demain

Par sa couverture territoriale, et ses 140 associations présentes sur tout le territoire français qu'il soit hexagonal et ultra-marin, le Mouvement SOLIHA est historiquement présent aux côtés des territoires, notamment afin de lutter contre les fractures territoriales. Le Mouvement SOLIHA y contribue actuellement via l'ensemble de ses métiers :

- **Les activités SOLIHA auprès des collectivités territoriales** afin d'accompagner les ménages de leurs territoires :

- **Conseil et accompagnement stratégiques des territoires et des collectivités**

- **Réalisation des études préalables et études pré-opérationnelles**, via des interventions aux différentes échelles : du ménage, de la parcelle, le îlot, du quartier, du périmètre de l'opération ou du territoire

- **Animation des opérations en mobilisant au besoin les outils du renouvellement urbain** : interventions sur l'habitat individuel, sur les copropriétés et en accompagnement des propriétaires occupants ou bailleurs.

- **Intervention auprès des particuliers** notamment modestes et très modestes pour la réhabilitation de leurs logements.

- **Interventions en accompagnement et médiation sociale, gestion locative sociale ainsi qu'en tant que producteur de logement d'insertion via les organismes agréés MOI.**

Ainsi en 2021, le Mouvement a conduit 2 700 opérations (OPAH RR, OPAH RU, et interventions dans le cadre des programmes d'intervention).

#### Des appels d'offres à l'échelle du Mouvement coordonnés par la Fédération

L'année 2020 a vu la multiplication d'appels d'offres à des échelles régionales, voire supra-régionales, mobilisant plusieurs associations SOLIHA. Le pôle Réhabilitation a ainsi coordonné trois de ces appels d'offres en 2020 et cette tendance se poursuit en 2021 (trois étant en cours ou réalisés). Ces appels d'offres sont le reflet de l'évolution des commanditaires qui peuvent être nationaux ou régionaux, tels que l'Anah, Action logement services, la Caisse des dépôts et des consignations / la Banque des territoires, l'Agence nationale de cohésion territoriale ou certains bailleurs sociaux.

Ces appels d'offres à l'échelle du Mouvement apparaissent comme une tendance de fond. Les premiers ont permis de faire émerger des experts locaux mobilisables rapidement, en capacité d'intervenir à ces échelles larges et de mobiliser des partenariats diversifiés. Ces appels d'offres sont en outre de forts accélérateurs pour l'amélioration et la mutualisation des pratiques des associations du Mouvement. Ils peuvent faire l'objet ensuite de groupes de travail fédéraux.

#### Repositionnement en études et expertises territoriales et copropriétés

Au sein de dispositifs de plus en plus complexes, aux échelles et temporalités multiples, le comité stratégique Réhabilitation avait réaffirmé en 2019 l'enjeu de renforcer les capacités du Mouvement dans l'accompagnement stratégiques des territoires, notamment les plus ruraux.

Ainsi l'année 2020 a vu le développement d'une compétence étude et expertise développée via des pôles études régionaux en capacité d'intervenir en expertise et en appui hors de leurs territoires.

- UT SOLIHA Hauts-de-France (Région Haut-de-France, et France entière sur la thématique des seniors)

- SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise (appui possible France entière)
- CDHU
- Pays de la Loire (Bretagne et Pays de la Loire)
- UR SOLIHA Nouvelle-Aquitaine
- SOLIHA Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes)

Plusieurs appels d'offres à l'échelle du Mouvement ont permis de lancer cette dynamique, qui s'est prolongée par la suite dans le cadre des réflexions sur le programme Petites villes de demain. SOLIHA propose ainsi un accompagnement stratégique aux collectivités et aux territoires, afin de définir leurs cadres d'intervention (ORT, OPAH, OPAH-RU etc.) :

- **Élaboration de projet global de territoire**, de développement et/ou de revitalisation des centralités
- **Études ciblées** (requalification des copropriétés en difficultés, études foncières, études stratégiques MOI)
- **Réalisation de démarches de diagnostics** et ateliers flash de territoires
- **Études préalables ou pré-opérationnelles** (OPAH, OPAH RU, Requalification d'îlots, RHI-THIRORI)
- **Études stratégiques et études sur des populations spécifiques** (seniors, gens du voyage, etc.)
- **Chiffrage**, accompagnement des maîtrises d'ouvrage dans leurs **négociations avec les financeurs** et traduction des orientations dans des **documents conventionnels**

### Développement de partenariats avec des bureaux d'études

Afin de répondre au mieux aux problématiques des territoires, les associations SOLIHA ont développé un réseau bureaux d'études partenaires leur permettant d'accompagner les territoires sur l'ensemble de leurs problématiques, notamment :

- Renouvellement urbain : le Creuset Méditerranée, Developp'toit
- Juridique : Stéphanie Jacq Moreau
- Transports, mobilité, économie circulaires, commerces : Auxilia, Intencité, Métropolis

- Traitement statistique et DATA : URBS, IF consultants
- Évaluation de politiques publiques : Atema Conseils, Burgeap, Ville et Habitat

### La boîte à outils SOLIHA

## SOLIHA PLUS

La Fédération met à disposition du Mouvement depuis 2016 une solution de veille et de recherche des appels d'offres : SOLIHA Plus. Cet outil, accessible depuis l'intranet SOLIHA Mouv ou via des alertes journalières permet de recevoir les appels d'offres des marchés publics qui concernent le Mouvement. Plusieurs actions ont été lancées pour accompagner les équipes dans l'amélioration de leurs réponses aux appels d'offres :

- La mise en place de formations
- La mise en place d'un groupe de travail fédéral sur l'amélioration de la réponse aux appels d'offres.

#### • Le diagnostic flash de territoire :

Les associations du Mouvement ont été de plus en plus confrontées aux demandes des collectivités territoriales désireuse d'avoir un impact opérationnel rapide sur leurs territoires. Le Mouvement a souhaité réaffirmer la nécessité de cette étape incontournable pour la réussite des dispositifs que celle du diagnostic ou de l'étude pré-opérationnelle.

En effet, au-delà de la définition du dispositif opérationnel, **le temps de l'étude est celui de l'analyse globale des problématiques d'un territoire (logement, démographiques, socio-économiques attractivité, revenus etc.), mais surtout de la construction d'un consensus local autour d'objectifs partagés.**

Forts de cette analyse, le Mouvement développe actuellement des formules « flash » de ce diagnostic, mobilisant des équipes expérimentées et faisant la part belle à la concertation. Cette démarche est modulable en fonction des besoins des territoires. Ces diagnostics sont notamment très adaptés à des besoins d'analyse stratégique sur une thématique spécifique ; une petite commune, un quartier, un îlot, ou un public spécifique.

## LES PERSPECTIVES POUR 2021

A la suite des dynamiques engagées en 2020, l'année 2021 présente des enjeux forts pour le Mouvement pendant laquelle la Fédération devra seconder les associations afin de :

- **Accompagner les territoires pour la mise en œuvre de leurs programmes** : Action cœur de ville, Petites villes de demain, ou Plan initiatives copropriétés. Ces programmes nationaux impliquent de forts besoins d'ingénierie et d'expertise sur l'ensemble du territoire hexagonal ou ultra-marin, notamment sur des territoires où ces compétences ne sont pas encore développées. Via la mobilisation d'experts venant appuyer les équipes implantées localement, le Mouvement SOLIHA pourra prendre sa part dans le développement de ces programmes sur l'ensemble du territoire français.

- **Penser les évolutions des opérations programmées.** Avec la mise en place de MaPrimRénov, individuelle ou copropriété, et les réflexions autour du guichet unique de la rénovation énergétique, les territoires très forts moteurs de la rénovation énergétique, voient leurs modalités d'intervention modifiées. Cependant, les enjeux d'amélioration de l'habitat privé dépassent les seuls enjeux de massification de la rénovation énergétique. Il reste les besoins d'une présence territoriale au plus près des ménages afin d'accompagner les personnes les plus précaires afin qu'elles bénéficient de la rénovation énergétique, d'interventions en dentelle et sur un temps long afin de traiter la grande dégradation ou l'habitat indigne, d'accompagnement des collectivités territoriales, y compris les plus petites pour qu'elles puissent s'approprier les dispositifs et faire bénéficier leurs territoires de ces opportunités.



### 3 QUESTIONS À...

**Tatiana BOULEAU,**  
Directrice du Pôle Étude Conseil –  
Habitat Ouest  
à SOLIHA Pays de la Loire



#### **SOLIHA accompagne les collectivités territoriales dans la réalisation d'études pré-opérationnelles et stratégiques préalables à la mise en place des dispositifs, dont Petites villes de demain. Quels sont les enjeux d'intervention actuels sur les territoires ?**

Dans l'accompagnement à la conduite des projets des collectivités, SOLIHA est aujourd'hui confronté à 2 enjeux majeurs pour le développement de ses activités :

- Intégrer la rénovation du bâti comme un enjeu incontournable pour le développement des centralités de demain :
  - Une solution à la lutte contre l'étalement urbain (participation au Zéro artificialisation nette)
  - Une solution pour renforcer l'attractivité résidentielle par la valorisation du patrimoine et la reconquête des bâtis vacants.
- Guider les collectivités vers les bons outils et les bons acteurs, dans l'animation de la politique de la rénovation et les accompagner dans la massification de la rénovation énergétique. Pour favoriser cette dynamique sur les territoires, il s'agit de travailler sur une animation de « proximité », au plus près des habitants. La collectivité est généralement la 1<sup>ère</sup> porte d'entrée qui doit faire le lien avec l'écosystème des acteurs.

*« Un panel de métiers et de compétences qui nous permet d'intégrer l'ensemble de la chaîne du logement : conseiller, accompagner, rénover, gérer. »*

#### **En quoi consiste ce travail d'aide à la définition des cadres d'intervention ?**

Le cadre d'intervention consiste à « préparer le terrain » auprès des collectivités pour amorcer la mise en mouvement d'un projet vers l'opérationnel en lien avec l'écosystème des acteurs, et plus particulièrement SOLIHA. Il s'agit de définir les besoins en évaluant les potentiels des territoires afin de proposer la stratégie opérationnelle la plus adaptée que notre réseau pourra leur apporter : Identifier – Guider – Accompagner.

#### **Quelle est la plus-value du Mouvement SOLIHA pour l'accompagnement des collectivités territoriales dans la définition de leurs projets de territoires ?**

Le Mouvement SOLIHA propose un panel de métiers et de compétences qui nous permet d'intégrer l'ensemble de la chaîne du logement : conseiller, accompagner, rénover, gérer.

Les missions d'études auprès des collectivités permettent d'identifier en amont les problématiques et les enjeux des territoires. Nous pouvons ainsi proposer les outils appropriés pour agir en nous appuyant des réussites passées du Mouvement SOLIHA.

#### **Contact :**

Tatiana Bouleau - t.bouleau@solihha.fr





# LOGEMENT D'ABORD : SOUTENIR L'ACCÈS À L'HABITAT DES PLUS FRAGILES

Le Mouvement SOLIHA est engagé dans l'accès au logement des ménages les plus fragiles depuis sa création. Le plan quinquennal Logement d'abord, mis en œuvre par la DIHAL, fournit le cadre de politique publique des actions menées par le réseau, auquel s'adosse le cadre stratégique proposé par la Fédération.

**La production de logement d'insertion** (Maîtrise d'ouvrage d'insertion), **la gestion locative**, et le développement des Agences immobilières sociales (mobilisation du parc privé à vocation sociale et intermédiation locative-IML), et enfin **les projets sociaux et l'accompagnement des ménages**, sont les trois piliers du Logement d'abord pour SOLIHA, qui forment autant de métiers.

2020 a été une année bien sûr marquée par la crise sanitaire, et les deux confinements nationaux. Les équipes SOLIHA ont dû adapter leurs pratiques professionnelles, et encore plus particulièrement en ce qui concerne ces trois métiers.

Malgré cette situation particulière, le pôle s'est organisé et a mis en place les instances fédérales prévues (comité stratégique, groupes-projets, clubs), tout en produisant des documents

stratégiques et de propositions d'orientations des politiques publiques

## Instances fédérales

Les métiers Logement d'abord du Mouvement sont chapeautés par le comité stratégique Logement d'abord, regroupant des administrateurs du Mouvement SOLIHA. Le comité élabore la stratégie du Mouvement, par le biais de recommandations de positionnement. Chaque métier (gestion locative, maîtrise d'ouvrage d'insertion et d'accompagnement social) dispose d'un groupe-projet qui prépare les propositions du réseau, et soumet des sujets au comité stratégique.

Ces instances sont restreintes pour permettre la prise de position en gardant le débat à un niveau d'information élevé.

Enfin, chaque métier dispose d'un club, ouvert à tous les membres, qui permet de soutenir l'animation du Mouvement, la diffusion des bonnes pratiques, et le retour des expériences des territoires. Regroupant de 30 à 70 personnes, ces trois clubs sont animés par les chargés de mission respectifs.

De plus, les réunions de directeurs, habituellement tenues en présentiel

sur une journée complète, se sont déroulées en distanciel, en 2020, par demi-journées : les réunions ont pu être multipliées, thématiques, avec pour plusieurs d'entre elles, un ordre du jour axé sur le Logement d'abord. Une cinquantaine de directeurs ont ainsi participé à chaque fois à ces réunions.

## Contribution aux politiques publiques

La contribution SOLIHA au service public de la Rue au logement, publié en janvier 2020, propose 4 actions pour amplifier la politique du Logement d'abord, déclinées en 45 propositions, sur tous les axes du Logement d'abord, avec un focus important sur les Services intégrés d'accueil et d'orientation.

➔ <https://tinyurl.com/ygbmno57>

Le Conseil national de l'habitat a lancé une consultation en mai 2020 sur le thème « pour un plan d'urgence et de transformation du parc de logements pour des conditions de vie décentes pour tous ». Le Mouvement y a contribué, avec son texte : « Accès et maintien dans un logement décent ».

➔ <https://tinyurl.com/39ckrjwr>



## PRODUIRE DU LOGEMENT TRÈS SOCIAL

### LES AVANCÉES ET LES ENJEUX

Au sein du groupe de travail du **Fonds national des aides à la pierre (FNAP)**, animé par le ministère du Logement et réunis à dix reprises cette année, la Fédération SOLIHA a mené de nombreux travaux. Ces travaux ont permis la simplification de l'agrément LLS (Logements locatifs sociaux), l'évolution du document cadre PLAI Adapté et une aide supplémentaire à la réhabilitation du parc détenu via le volet Habitat du plan de relance. On peut notamment citer :

- **Un premier acte de simplification des agréments des aides à la pierre en octobre 2020 :**

- Allègement des pièces administratives exigibles à la demande d'aide financière

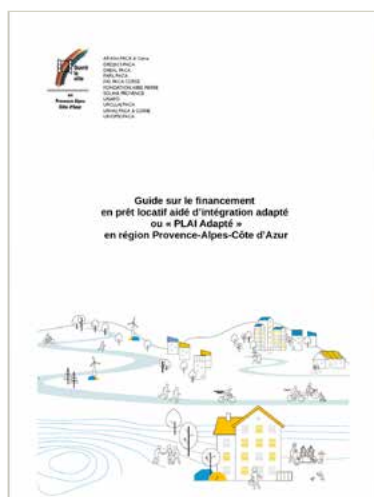
- **Une seconde démarche applicable dès 2021 :**

- Subvention à la programmation annuelle en nombre de logement, et non à l'opération
- Report de la fixation définitive du loyer plafond jusqu'à la livraison de l'opération

- **Le doublement du nombre de PLAI Adapté financés** malgré un programme déjà majoritairement porté

par les Organismes maîtrise d'ouvrage d'insertion (OMO) :

- Mise en œuvre de « guides régionaux PLAI Adapté » par les acteurs locaux du logement social. A titre d'exemple, la DREAL PACA accompagnée des acteurs, dont SOLIHA Provence et SOLIHA BLI Méditerranée, se sont mobilisés pour l'augmentation de logements PLAI Adaptés. Ils ont publié un guide régional sur le financement en prêt locatif aidé d'intégration adapté ou « PLAI Adapté ».



- **Une enveloppe de 445 millions d'euros éligible aux organismes détenant un parc de logement social :**

- Soutenir la restructuration ou réhabilitation lourde de logements sociaux existants.

Pour produire davantage de logements d'insertion, la Fédération s'est appuyée sur le décret de mars 2020 relatif à la déconcentration au niveau régional de la procédure d'octroi de l'agrément MOI. Cela a permis :

- **un nouvel organisme a été agréé** sur la région Île-de-France (SEDES)
- SOLIHA BL Loire et SOLIHA BLI Aveyron, ont **élargi leur agrément MOI à 3 nouveaux départements**
- **deux associations sont accompagnées dans leur démarche d'agrément en Outre-mer**

Lors de cette année de pandémie et d'élections locales, la production a été arrêtée durant 6 mois du fait de la suspension des instructions administratives des subventions, des prêts et garanties, des autorisations d'urbanisme mais également de l'arrêt de la prospection immobilière et des chantiers.

Malgré cela, **le Mouvement SOLIHA a augmenté sa production, notamment en se positionnant comme le premier producteur Anah MOI** dépassant les chiffres des trois dernières années.

En 2020, **le groupe de travail avec l'Anah auquel participe la Fédération SOLIHA s'est réuni une fois par trimestre**. Les travaux de ce groupe ont permis une dynamique de la MOI dans les programmes nationaux puisque 50 % des logements subventionnés sont situés dans des collectivités du programme Action cœur de ville ou du plan Logement d'abord et 41% sont situés dans un secteur d'opération programmée.

Pour compléter la démarche **un document élaboré par les Fédérations des OMOI et l'Anah nationale concernant le régime d'aide dédié aux opérations MOI** sera diffusé auprès des services instructeurs locaux au premier semestre 2021.

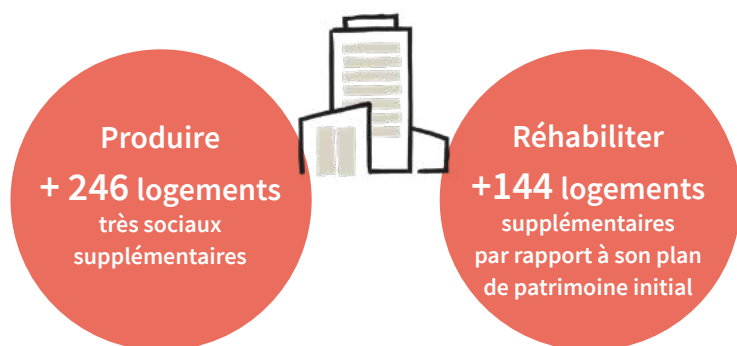
Également, pour compléter les aides à l'investissement et aller dans les objectifs de production du plan stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! », la Banque des territoires est intervenue à plusieurs reprises au sein du Club des professionnels de la MOI SOLIHA afin de présenter l'ensemble des produits financiers mis à disposition des OMOI.



Ces interventions sont le fruit d'un travail collaboratif ayant permis l'accès de certains produits financiers aux OMOI :

- **Expérimentation du prêt relais PREL pour soutenir la trésorerie des OMOI**
- **Appel à manifestation d'intérêt des Prêts hauts de bilan :**
  - PHBB 2.0 Tranche 2 et Tranche 3
  - PHBB Soutien aux Chantiers
  - Négociation des soldes des enveloppes PHBB 1<sup>ère</sup> génération

Le PHBB a permis, au Mouvement SOLIHA, au-delà de sa programmation initiale de :



Ces travaux avec la Banque des territoires ont également associé la CGLLS concernant la garantie des prêts.

En 2020, la Fédération a travaillé à la nouvelle procédure de dématérialisation des demandes de garantie pour les OMOI. Maintenant, toutes les demandes de garanties devront transiter par un portail interactif. La Fédération SOLIHA accompagne chaque organisme MOI lors de sa demande de garantie. **Aujourd'hui, le montant cumulé des 12 dossiers OMOI SOLIHA déposés en garantie est de 5,5 millions d'euros.**

Cependant, il convient de noter que l'ensemble des prêts souscrits par les OMOI ne sont pas garantis par la CGLLS. Ainsi, **les Acteurs du logement d'insertion (ALI) + UNHAJ ont sollicité la modification de l'arrêté du 18 mars 2002 afin d'intégrer le Prêt habitat privé (PHP)**. Les Fédérations des OMOI **travaillent ensemble à la fois sur le plan technique et stratégique concernant la MOI. En 2020, plusieurs comités ont eu lieu : 2 Comités stratégiques et 8 comités techniques.** Ces comités ALI+UNHAJ ont pu faire valoir les spécificités des OMOI.

Ce point est dans la continuité de la forte implication de la Fédération SOLIHA, durant le premier semestre 2020, **dans les travaux de refonte du règlement des aides de la CGLLS. Huit groupes de travail** ont réunis les Fédérations d'organismes de logements sociaux, le ministère du Logement, le ministère des Finances et la CGLLS.

En parallèle, la Fédération SOLIHA a conseillé les OMOI puis instruit leur demande d'aide financière et technique concernant leurs projets de réalisation d'actions d'innovation, de modernisation ou de professionnalisation. Les OMOI SOLIHA ont pu bénéficier de 1 million d'euros de subventions à ce jour.

**Aujourd'hui, la Fédération SOLIHA est la première Fédération OMOI auprès du Fonds de soutien et d'innovation.**

**Plus particulièrement, pour 2020, la Fédération a accompagné quatre OMOI : SOLIHA Métropole Nord, SOLIHA BLI Pays-de-la-Loire, SOLIHA Bretagne et SOLIHA Territoires en Normandie.**

Elle leur a ainsi permis de bénéficier de :

- + de 250 000 € d'aides pour leur projet un plan de patrimoine, un process de production de logement d'insertion, la dématérialisation des outils de gestion locative adaptée d'un parc très social, etc.
- Créer 5 postes
- Former 10 salariés sur la production de logement d'insertion, la gestion locative adaptée, l'accompagnement social et la gestion patrimonial.



### LES ACTIONS STRUCTURANTES OU LES PROJETS INNOVANTS EN 2020

**Le Club des professionnels de la MOI a réuni une quarantaine de personnes** en visioconférence sur différents thèmes associant l'intervention d'experts comme les retours d'expériences des OMOI du Mouvement SOLIHA.



**Le Club des professionnels de la MOI est un groupe de travail rattaché à une instance politique et stratégique : le groupe projet MOI.** Celui-ci réuni en juin-septembre-octobre-décembre, a mené cette année l'aboutissement de deux projets s'inscrivant dans le plan stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! » :

- **Accompagnement à la réalisation des Plans Stratégiques du Patrimoine**

La Fédération souhaite favoriser la réalisation de plans stratégiques patrimoniaux auprès des organismes

MOI n'ayant pas engagé cette démarche ou souhaitant l'actualiser.

- **Étude nationale de l'activité MOI au sein du Mouvement SOLIHA**

La mission d'étude devra permettre de **réaliser un état des lieux** de l'activité de Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) du Mouvement SOLIHA et **proposer une stratégie cohérente**, à la fois dans une logique de jeux d'acteurs et d'objectifs **de développement et de consolidation** de l'activité.

### LES PERSPECTIVES POUR 2021

En 2021, la Fédération accompagnera l'ensemble des organismes disposant d'un parc très social dans la mise en œuvre opérationnelle de leur plan de patrimoine afin de réhabiliter les logements.

Le développement de l'activité MOI continuera selon le plan d'action identifié à la suite de l'étude nationale menée cette année.

## ZOOM SUR

# RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE ÉCOLE EN 8 LOGEMENTS CONVENTIONNÉS ANAH ET ANAH ORGANISME



SOLIHA Bâisseurs de logement d'insertion Nouvelle-Aquitaine a été missionné par la ville de Châtelleraut, commune de 30 000 habitants du département de la Vienne, pour réhabiliter un bâtiment remarquable de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet ancien établissement scolaire a été fermé en 2013, poussant la ville à imaginer un nouvel avenir pour ce bâti situé au 48 Rue Aimé Raseteau. Après quelques années de vacance, SOLIHA BLI Nouvelle-Aquitaine a pu réaliser une opération immobilière en faveur de logements accessibles.

Idéalement situé, cet ensemble immobilier est à proximité immédiate du centre-ville, des transports et des commerces locaux, une localisation qui favorise le lien social et la dynamisation du centre-ville. Après un an et demi de travaux, les 8 logements sont terminés :

- 6 de ces logements sont conventionnés Anah Organisme et 2 en conventionné Anah classique.
- La réhabilitation propose toutes les typologies, allant du studio au T5 afin de répondre aux besoins des différents types de foyers et favoriser la mixité d'occupation de l'immeuble.
- Au rez-de-chaussée, 3 appartements sont adaptés et peuvent accueillir des personnes en situation de handicap.

La gestion locative de ces 8 logements a été confiée à SOLIHA AIS Vienne pour garantir une gestion de proximité.

Cette opération a pu voir le jour grâce à l'AMO réalisée par SOLIHA Vienne, au professionnalisme du maître d'œuvre, des entreprises et des artisans ayant participé à ce chantier. C'est aussi par la mobilisation de divers financeurs que ce projet dont le coût global s'élève à 1 410 000€ a été possible : l'Anah, la banque des territoires, le département de la Vienne, la région Nouvelle-Aquitaine, la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut, la ville de Châtelleraut, la Fondation Abbé Pierre et Agir ARCCO.

### Contact :

Benjamin SANDRÉ, Responsable Agence Lot-et-Garonne  
Chargé de développement - SOLIHA BLI Nouvelle-Aquitaine  
b.sandre@solih.fr



## LOGER LES FAMILLES MODESTES DANS DES LOGEMENTS CONFORTABLES ET ABORDABLES

L'année 2020 a été frappée par la crise sociale engendrée par la crise sanitaire. Pour répondre au besoin croissant de logement des personnes, dont les revenus ont diminué ou qui ont perdu leur emploi, SOLIHA estime que la politique la plus efficace est de mobiliser le parc privé à des fins sociales, notamment, parce que ce parc est immédiatement disponible et que le turn-over HLM a fortement chuté. La Fédération a proposé début 2021, 10 pistes pour accélérer cette mobilisation. (Cf. page 32)

Par ailleurs, mais toujours en lien avec la crise sociale, la Fédération participe à l'observatoire des impayés de loyers et de charges piloté par le ministère du Logement. Réuni pour la première fois en novembre 2020, cet observatoire a pour objectif de disposer de données chiffrées sur les situations d'impayés de loyers pour mieux agir et protéger les personnes en situation de précarité. Ces données sont consolidées chaque mois par la Dihal, en lien avec l'Anil, sur la base des informations issues des membres de l'Observatoire. Gérant 31 660 logements, le Mouvement via la Fédération a pu

y partager ses observations et les inquiétudes des associations s'agissant des conséquences de la crise sanitaire, mais également de la mise en œuvre de la réforme de la contemporanéité des APL sur les ménages en situation professionnelle précaire. 21 % des locataires du parc géré par les associations SOLIHA ont un emploi précaire et 25 % sont demandeurs d'emploi.

La Fédération a par ailleurs eu l'occasion de partager sa réflexion au sujet de la prévention des expulsions au député Démoulin dans le cadre de l'élaboration de son rapport « Prévenir les expulsions locatives tout en protégeant les propriétaires et anticiper les conséquences de la crise sanitaire (Covid-19) ». (Cf. page 23)



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

#### La mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord

Fin 2017, l'État s'est outillé du plan Logement d'abord, proposant une réforme structurelle de l'accès au logement pour les personnes sans domicile. Pour mettre en œuvre ce plan Logement d'abord dans les territoires, un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en 2018. 24 territoires de « mise en œuvre accélérée du plan Logement d'Abord » ont été sélectionnés. Ces territoires bénéficient de financements supplémentaires pour des actions de communication, captation, animations, etc. **Un bilan en 2020 montre que cet AMI a permis aux associations SOLIHA de s'engager auprès des collectivités territoriales et des services de l'État et développer la captation de logements dans le parc privé à des fins sociales.** Fin 2020, la Dihal a lancé un deuxième Appel à manifestation d'intérêt dans lequel le Mouvement s'est, comme pour le premier, impliqué. Les 31 projets des collectivités candidates citent souvent le Mouvement SOLIHA comme partenaire

## APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

notamment sur le sujet de la mobilisation du parc privé à vocation sociale. Ces deux AMI sont une démonstration de l'engagement du Mouvement SOLIHA dans le Logement d'Abord. C'est également une nouvelle opportunité pour les associations SOLIHA intervenant sur les territoires sélectionnés de montrer de nouveau en 2021 leur capacité à être un acteur ensemble, de taille à mobiliser différents métiers et compétences : intermédiation locative, prévention des expulsions, mobilisation des logements vacants, production de logement d'insertion, gens du voyage, résorption des bidonvilles, gestion de structure.

### Communication et déploiement des activités de gestion locative sociale sur l'ensemble du territoire par la couverture des zones blanches

Le Mouvement SOLIHA continue à se déployer sur les quelques zones blanches, encore non couvertes par une activité de gestion locative, et notamment dans le Grand Est. Depuis début 2021, **une AIS s'est déployée dans les Vosges, et une AIS est en cours de création en Meurthe et Moselle**. Par ailleurs, il est prévu que l'AIS Nouvelle-Aquitaine se développe en **Corrèze**.

### Des avancées dans la démarche de certification !

La Fédération s'est engagée en 2019 dans une démarche de **certification de qualité de service spécifique aux Agences immobilières sociales** afin de faire reconnaître les spécificités et les points forts de ces structures dédiées et de permettre aux équipes de s'inscrire dans une démarche de progrès afin d'améliorer leur performance en termes de service. Cette démarche devrait voir les premiers résultats avec les premières certifications d'AIS en 2021.

### Le partenariat avec Action Logement et l'APAGL

En 2016, la Fédération a signé une convention avec Action Logement pour bénéficier du dispositif de garantie locative VISALE<sup>1</sup>. Ce dispositif est ouvert à tous les ménages accompagnés dans

le cadre de l'intermédiation locative en mandat de gestion.

Depuis, **la Fédération travaille étroitement avec l'APAGL pour renforcer les bonnes pratiques et la bonne application des procédures de mise en œuvre de ce dispositif**. A cette fin, la Fédération co-organise en juin 2021 une formation avec l'APAGL à destination des associations SOLIHA utilisant VISALE. Cette formation sera l'occasion de rappeler quelques bases et d'échanger autour des questions de la procédure contentieuse.

Par ailleurs, en juillet 2020, l'APAGL a lancé avec 11 associations, dont 4 AIS SOLIHA (SOLIHA AIS Haute Saône, SOLIHA AIS Vienne, SOLIHA AIS Normandie et SOLIHA AIS Nouvelle-Aquitaine), une expérimentation autorisant l'utilisation de la garantie VISALE en cas de glissement de bail. En effet, cette garantie ne peut actuellement être sollicitée lors d'un tel glissement. La demande d'extension de cette garantie est récurrente. Les premiers résultats sont attendus pour 2021.

## FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

### Fondation Jean-Marie Bruneau

Pour développer les activités de gestion locative sociale, le Mouvement peut s'appuyer sur la Fondation Jean-Marie Bruneau, qui finance des projets de développement d'associations SOLIHA AIS depuis une quinzaine d'années. Ce financement permet le recrutement de salariés (Conseillère en économie sociale et Familiale (CESF), chargé de gestion locative, agent d'accueil), ce qui a un véritable impact en termes de développement des partenariats et de déploiement des associations mais également en termes de nombre de logements captés. Les premiers mandats sont captés dès la création de l'activité de gestion locative sociale sur le territoire. De plus, les subventions permettent l'acquisition de nouveaux équipements (ordinateurs et logiciel de gestion locative) participant ainsi à l'amélioration de l'environnement de travail des salariés. Ces investissements donnent

lieu à une meilleure organisation de la gestion locative qui a un impact direct et immédiat en termes d'évolution des impayés de loyer.

S'agissant de 2020, la Fondation Jean-Marie Bruneau a financé trois associations :

- Création de SOLIHA AIS Lot, association qui émane de la dissolution de l'AIS Clés du Sud
- Accompagnement le transfert de lots de SOLIHA AIS Bretagne-Loire vers SOLIHA Pays de la Loire : financement de SOLIHA Pays de la Loire et de SOLIHA AIS Bretagne

Levier incontestable de développement pour les Agences immobilières sociales SOLIHA, la Fondation Jean-Marie Bruneau pourra permettre en 2021 le déploiement d'activité de gestion locative sociale sur le Grand Est.

### Nexity non profit

La Fédération SOLIHA a signé en 2018 une convention nationale avec Nexity non profit. Cette convention avait pour objectif de développer la mobilisation pour l'accès au logement des ménages défavorisés et production de logements en pension de famille. Nexity non Profit s'engage à faire connaître l'Intermédiation locative et le Mouvement SOLIHA à ses clients et à transmettre des listes de biens dont les propriétaires souhaitent intégrer le dispositif. La convention a été renouvelée en début d'année 2021. S'agissant de la mobilisation de logements à destination des ménages précaires, il a été décidé de décentraliser localement les liens entre les agences Nexity et les associations SOLIHA. Cette nouvelle orientation permettra une meilleure identification des besoins du Mouvement SOLIHA

## CONSOLIDER LA BOÎTE À OUTILS DE LA GESTION LOCATIVE SOCIALE

La Fédération gère sur son intranet collaboratif, un forum dédié à la gestion locative avec une bibliothèque documentaire, l'ensemble des boîtes à outils (finance, communication,

1. Garantie qui s'applique en cas d'impayés (prise en charge de 36 impayés pendant toute la durée d'occupation du ménage) et de dégradations locatives.

## APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

juridique, etc.), actualités, conventions, etc. Ce forum rassemble et met à disposition pour l'ensemble du réseau les informations d'actualité sur les différentes thématiques liées à l'activité de gestion locative, une veille juridique. Il met également à disposition une bibliothèque documentaire regroupant des notes relatives aux statuts des AIS, à la fiscalité mais aussi diffusant des outils techniques comme le logiciel HomePad pour la réalisation numérique des états des lieux ou encore le logiciel MOPI de simulation fiscale. Un guide du locataire est venu enrichir la boîte à outil Gestion locative sociale. Outil d'abord visuel, ce guide permet d'accompagner le locataire sur les réparations locatives, et récapitule le Qui fait quoi ?

La Fédération a également publié une note de conviction démontrant que l'activité de gestion locative sociale a beaucoup plus de chance de s'épanouir dans une association AIS ad hoc, à défaut, dans le cadre d'un établissement secondaire, que dans une structure SOLIHA : disposer d'une association ad hoc, c'est être visible, c'est un moteur de croissance mais aussi l'assurance de satisfaire aux exigences de la Loi Hoguet.

Cet espace comprend aussi des fiches juridiques ou encore des modèles types de baux (bail libre, bail logement conventionné social et très social, intermédiaire, bail meublé) ou de mandats de gestion (privé et communal). Il permet également d'établir un dialogue fluide et permanent entre la Fédération et l'ensemble des associations.

A l'annonce du confinement, la Fédération a publié sur son espace intranet, et mis à jour régulièrement un Plan de continuité d'activité (PCA), afin de relayer aux associations les informations relatives aux restrictions sanitaires (Cf. focus crise sanitaire page 23). Ce PCA s'est accompagné d'une veille juridique. Cette dernière a perduré au-delà des confinements. Tous les mois, la Fédération publie donc sur son intranet une veille juridique, étoffant la boîte à outil juridique, permettant aux associations d'être averties des nouveautés législatives les concernant.

## LES PERSPECTIVES POUR 2021

Pour soutenir le développement des activités de gestion locative sociale, la Fédération SOLIHA organisera en 2021 une campagne de communication « *Semaine du Logement d'abord : la clé de la solidarité* ». Cette campagne mobilisera les AIS et les associations SOLIHA pratiquant la gestion locative sociale, en lien avec les collectivités locales et leurs partenaires. A travers des événements organisés au niveau local, des campagnes radio au niveau national et local, l'objectif sera de faire connaître les missions et services proposés par les Agences immobilières sociales auprès des propriétaires-bailleurs.

Par ailleurs, la Fédération poursuivra le travail lié à la certification des Agences immobilières sociales SOLIHA.

Enfin, le Mouvement SOLIHA continue à se déployer sur les zones blanches, encore non couvertes par une activité de gestion locative, et notamment dans le Grand Est (Vosges et Meurthe et Moselle).





## ACCOMPAGNER LES MÉNAGES FRAGILES DANS LEUR PARCOURS LOGEMENT

Le réseau emploie plus de **450 travailleurs sociaux**, et a une large palette d'activités : centres d'hébergement, centre maternel, travail social en logements d'insertion collectif (pensions de famille, résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs), accueil de jour, accompagnement vers et dans le logement (AVDL) ou Lié au logement (ASLL), accompagnement social dans le cadre des opérations en copropriétés, dans la lutte contre l'habitat indigne, ou les MOUS de relogement, travail social en bidonvilles, dans le cadre de « Un chez Soi d'abord », ou à destination des Gens du Voyage (aires d'accueil, centre sociaux itinérants).

L'impact de la crise sanitaire puis de la crise économique pour ce métier a été majeur. En effet, les travailleurs sociaux du réseau ont pour mission d'entrer en lien avec les personnes et de les soutenir dans leurs habitats et leur parcours logement, ce qui implique la proximité et

des rencontres, voire des déplacements au sein des domiciles des personnes. Les équipes ont adapté leurs pratiques professionnelles très rapidement.

Une part des projets nouveaux a dû être repoussée de quelques semaines, à plusieurs mois ; et la crise économique a ralenti les projets de développement.



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

#### Recommandations d'accompagnement en temps de distanciation sociale

L'accompagnement des personnes a été fortement impacté par les mesures de restrictions des contacts sociaux : les visites à domicile ont été allégées, voire suspendues.

Les équipes SOLIHA, qui accompagnent 45 740 personnes, se sont fortement mobilisées tout au long de 2020 :

maintien de la présence sur les aires d'accueils des gens du voyage et lien avec les Voyageurs, présence maintenue bien qu'allégée dans les pensions de famille et travail socio-éducatif, y compris dans l'éducation à la santé, maintien de l'accompagnement des personnes réinstallées (parfois arrivées en France quelques jours avant le confinement).

Dès le 19 mars 2020, les recommandations de la Fondation Rais (de Madrid), adaptées et traduites par l'équipe Logement d'abord du Grand Lyon, portant sur l'accompagnement par téléphone des personnes fragiles, ont été diffusées par la Fédération à l'ensemble du réseau. Ces recommandations ont pour partie servi de base aux recommandations nationales, qui ont permis d'établir un socle des pratiques professionnelles, issu d'une réflexion du travail social, en mode dégradé.

De plus, les bonnes pratiques en structures collectives et aires d'accueils

des Gens du Voyage, fournies par la DGCS et de la DIHAL, ont été diffusées aux associations SOLIHA, très tôt après le démarrage du premier confinement, permettant la continuité du service et le maintien du lien avec les personnes accompagnées.

Les équipes sociales du Mouvement ont utilisé ces recommandations nationales. Elles se sont mobilisées pour maintenir la présence socio-éducative et le lien avec les personnes, dans un contexte très angoissant, d'autant plus pour les personnes fragilisées.

### Les pensions de famille SOLIHA

Le réseau des pensions de famille SOLIHA comportent **26 structures**. 2020 n'a pas vu l'ouverture de nouvelles pensions, hormis la finalisation de l'extension à 45 places (en diffus) de la pension de famille du Pays Basque : le travail de préparation des projets s'est néanmoins poursuivi, avec une ouverture prévue de 5 d'entre elles en 2021 (Centre Val-de-Loire, Guyane).

SOLIHA a un partenariat de plus de 15 ans avec la Fondation Jean-Marie Bruneau. Il s'est poursuivi en 2020 sur le volet pensions de famille, avec le deuxième appel à projet des pensions de famille SOLIHA, et 8 projets ont été sélectionnés, s'ajoutant aux 11 lauréats en 2019.

Les projets culturels que la Fondation a soutenus fin 2019 (voyages, événements) ont été ralentis, alors que les projets d'aménagement des lieux (terrasse dans la Loire, enclos pour animaux dans la résidence-accueil des Ardennes) ont pu voir le jour.

Le partenariat avec Nexity Non Profit s'est poursuivi ; toutefois, la recherche de foncier a été ralentie, notamment à cause du report des élections municipales, et du « troisième tour des municipales », celui des élections des instances intercommunales. Des projets sont toutefois en réflexion, en Bourgogne-Franche-Comté, et en Loire-Atlantique.

### Programme européen de la Réinstallation (avec le FAMI)

SOLIHA a poursuivi sa participation au programme européen de la Réinstallation, sous conventionnement

avec le ministère de l'Intérieur : la première période de ce programme, démarré en 2018, a vu l'arrivée de près de **849 personnes relogées par SOLIHA, dont 420 directement accompagnées par les équipes sociales SOLIHA**, les autres l'étant par leurs partenaires associatifs. La deuxième période de ce programme a démarré fin 2019 et début 2020, avec des appels à projets déconcentrés au niveau des directions régionales de la cohésion sociale : SOLIHA a été retenue en Normandie, Vendée, Centre Val-de-Loire et Tarn-et-Garonne, pour un objectif d'accueil de près de 345 personnes sur deux années.

Les premiers accueils ont eu lieu en 2020 quelques jours avant le premier confinement. L'accompagnement, intensif les premiers jours des arrivés, s'est maintenu, avec un engagement fort des équipes au vu de la période. Les frontières ayant été fermées, le programme 2020 n'a pu reprendre qu'en septembre, en étant fortement ralenti. Malgré ces ralentissements, SOLIHA a accueilli près de 120 personnes, soit près de 40% de l'objectif annuel.

### Les Acteurs du logement d'insertion

Le partenariat avec les Acteurs du logement d'insertion (ALI) s'est poursuivi, en distanciel majoritairement, en 2020. Il est soutenu par la DGCS, par le biais d'une convention d'objectif. Les Ali sont présents au FNAP, ainsi qu'au sein des instances de la CGLLS.

Les ALI ont directement soutenu plusieurs collectivités dans la rédaction de leurs dossiers de demande de candidature à l'**Appel à manifestation d'intérêt « Territoires de mise en œuvre accélérée »** (Chambéry, trois en Île-de-France). SOLIHA a par ailleurs travaillé avec plusieurs départements d'Outre-mer sur leurs dossiers.

Cette convention a donné lieu à plusieurs actions en 2020, chacune plus particulièrement portée par l'une des fédérations :

- La poursuite de l'action dans le Val-de-Marne sur la santé mentale
- Dans les Yvelines sur les collaborations entre association de logement accompagné.

- La recherche-action SIAO, dans les Alpes-Maritimes, la Haute-Savoie, et au sein de la métropole européenne de Lille. SOLIHA est le chef de file de cette action. L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) a été mandatée par les Ali pour étudier les relations entre les SIAO et le logement d'insertion. Elle a mené des groupes de travail, qui ont créé des outils et des relations entre les acteurs au niveau local, avec un rapport final qui sera publié mi-2021.

### LES PERSPECTIVES POUR 2021

Des projets, parfois ralentis en 2020, vont voir le jour en 2021. Ainsi, **quatre pensions de famille seront inaugurées en 2021** en Centre Val-de-Loire et une en Guyane. Quatre autres projets de ce type sont en cours à divers stades et la recherche d'opportunités foncières ainsi que le travail des convictions des élus se poursuit.

Par ailleurs, l'extension de la couverture nationale SOLIHA en ce qui concerne les **Gens du voyage** se poursuit. Dans les Alpes-Maritimes, au sein de la métropole européenne de Lille, et avec le soutien expert de l'association Tsigane Habitat, membre du Mouvement, SOLIHA œuvre à leur accompagnement et à leur sédentarisation.

Le projet « **Éradiquons les bidonvilles en Outre-mer** » sera lancé début 2021, mettant ainsi l'accent sur ces territoires encore plus frappés que les autres par les crises multiples de 2020.

Enfin, les travaux de 2021 associant les travailleurs sociaux du Mouvement seront renforcés : club de l'accompagnement social, formations nouvelles, etc. mettant en avant ces travailleurs dit de seconde ligne, souvent en première ligne contre la pauvreté et le mal-logement.

## ZOOM SUR

# BÂTITRUCK, L'ENTREPRISE D'INSERTION DE SOLIHA PROVENCE



**Bâtitruck vient de livrer ses premiers chantiers.** Créé en 2019, son activité n'a réellement démarré que début août 2020, du fait des difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID. Depuis, l'encadrant et un conseiller en insertion professionnelle ont été recrutés et 4 personnes ont été embauchées en Contrat à durée déterminée d'insertion. Ils ont été dépêchés sur 23 chantiers, en compagnonnage avec des ouvriers qualifiés. Les chantiers sont fournis à 80 % par les deux actionnaires SOLIHA. Les deux premiers mois d'activité à temps plein montrent que le modèle économique peut être valide au-delà de 22K€ de CA mensuel.

L'objectif est de parvenir à un parcours professionnel qualifiant. Pour ce faire, le partenariat dans le domaine de l'insertion par l'activité économique est indispensable. Le projet Bâtitruck marque une nouvelle étape dans le partenariat construit de longue date entre SOLIHA Provence, le Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLI) et Pôle emploi. Ce réseau partenarial a été élargi à la mission locale, avec d'autres chantiers d'insertion, mais aussi à des agences d'intérim et plusieurs centres de formations. La Direccte est également un partenaire central et Bâtitruck effectue un suivi mensuel (heures et salaires des salariés) aux services de l'État.

L'insertion professionnelle n'oublie pas l'accompagnement social et ses diverses composantes : santé, famille, logement, etc. Le travail en commun avec les services de SOLIHA Provence permet d'orienter les salariés en insertion afin que le suivi spécialisé de Bâtitruck mène à une insertion globale des salariés.

Les salariés en insertion sont soit relativement jeunes (19 et 25 ans), soit en fin de carrière (51 et 57 ans).

Nouvelle entreprise d'insertion du Mouvement SOLIHA, elle innove également par l'ouverture sur ce type de contrat aux femmes, souvent absentes des métiers du bâtiment. La formation aux techniques et méthodes émergentes fait partie du projet, sur des sujets, telle la réhabilitation ou la construction de logements connectés, à basse consommation et durables.

### Contact :

Domitille BREZIN - d.nrezin@solihaprovence.fr

## TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN 18 ANS :

« Jusqu'à maintenant je n'avais fait que des petits boulots non qualifiants. Je travaille pour Bâtitruck depuis deux mois. J'apprends tous les jours de nouvelles choses avec les personnes qui m'accompagnent : peinture, enduit, pose de carrelage, électricité... Bâtitruck me permet de mettre le pied à l'étrier et de me lancer dans la vie professionnelle en me donnant les moyens de gagner en compétences. C'est une vraie chance. »



# DÉVELOPPER LE RÉSEAU SOLIHA

Mettre en œuvre « CAP 2025 ! »  
Mobiliser les ressources humaines  
Sécuriser et qualifier le réseau

# METTRE EN ŒUVRE « CAP 2025 ! »



## « CAP 2025 ! » SUR LES RAILS !

A la suite d'une année 2019 dédiée à la conception et au vote du nouveau cadre stratégique du Mouvement SOLIHA, « CAP 2025 ! », adopté en juillet 2019 par l'Assemblée générale de la Fédération, l'année 2020 a été pleinement consacrée à la mise en œuvre de ce cadre stratégique, qui a pour vocation d'amplifier le déploiement de SOLIHA dans les prochaines années.

Véritable moteur de la dynamique de développement, la démarche « CAP 2025 ! » est désormais bien ancrée dans chaque région, conduite par les administrateurs et les salariés. Le double positionnement d'opérateur d'utilité sociale et d'apporteur de solutions ayant été affirmé, c'est désormais tout un Mouvement qui enrichit ses partenariats, invente de nouvelles solutions et améliore encore la qualité de ses interventions.

Pour cela, « CAP 2025 ! » organise le travail en huit leviers stratégiques, qui sont autant de chantiers ouverts pour l'ensemble du réseau et animés par la Fédération. Ces huit leviers constituent la feuille de route pour une coopération renouvelée à l'échelle de chaque territoire, toujours au service des nombreux bénéficiaires de l'action de SOLIHA. Chaque levier fait l'objet de plusieurs actions conjuguées, afin d'entraîner l'ensemble des associations vers des objectifs de développement ambitieux.

### CES HUIT LEVIERS STRATÉGIQUES SONT RAPPELÉS ICI :



**1**  
**AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LE DÉPLOIEMENT DE NOS MÉTIERS**



**2**  
**AMPLIFIER NOTRE LOGIQUE D'INNOVATION**



**3**  
**ÉTABLIR DES PLANS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX**



**4**  
**RENFORCER LA FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS**



**5**  
**CRÉER UN NOUVEAU CONTRAT DE MOUVEMENT**



**6**  
**STRUCTURER LES RICHESSES HUMAINES DU MOUVEMENT**



**7**  
**MOBILISER DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT**



**8**  
**DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'ALLIANCES PERTINENT ET EFFICIENT**



#### **Levier n°1 : Améliorer la qualité et le déploiement de nos métiers**

Dans le cadre du renouveau des dynamiques territoriales, la Fédération a accompagné plusieurs rapprochements entre associations du Mouvement SOLIHA, le plus souvent sous forme de fusions. Ces opérations permettent d'augmenter la taille des associations, alors à même d'intervenir sur des territoires plus vastes, regroupant des compétences de haut niveau au profit des bénéficiaires. Ces projets sont autant d'occasions de renouveler les interventions des structures et de se donner les moyens du développement

sur l'ensemble des métiers. Cela a notamment conduit à la création de SOLIHA Pays de la Loire, SOLIHA Bretagne, SOLIHA Doubs Côte d'Or Territoire de Belfort et SOLIHA Jura Saône-et-Loire.

Par ailleurs, ce mouvement réel de reconfiguration territoriale s'accompagne d'une dynamique volontariste de qualification des associations SOLIHA, à travers la certification Qualicert, désormais étendue à l'activité de gestion locative sociale, en plus de la réhabilitation accompagnée. Malgré les difficultés liées à la pandémie, l'année 2020 a tout de même vu plusieurs associations du réseau réussir avec succès cette démarche de qualification.

### Levier n°2 :

#### Amplifier notre logique d'innovation

« CAP 2025 ! » réaffirme l'ambition SOLIHA d'apporter des solutions nouvelles sur le champ de l'habitat, tant dans la prise en compte des besoins évolutifs des ménages que dans la réponse aux nouvelles ambitions des politiques publiques concernant les grandes transitions contemporaines, et notamment la transition écologique.

Pour cela, un outil dénommé SOLIHA Lab est en train d'être constitué. Animé par la Fédération, il réunira les différentes forces vives du Mouvement, associant étroitement les Unions territoriales SOLIHA, afin de nourrir la démarche d'innovation de l'ensemble du réseau. Dans un premier temps, l'enjeu consiste à réaliser une cartographie précise des différentes innovations déjà mises en place par les structures SOLIHA. Puis, dans un second temps, il s'agira de déployer ces innovations à l'échelle du Mouvement, en les adaptant aux différents contextes locaux. Par ailleurs, la relance de la Ligue nationale contre le taudis (LNCT) s'inscrit dans cette démarche de structuration de l'innovation au sein du Mouvement SOLIHA.

### Levier n°3 :

#### Établir des plans stratégiques régionaux

L'année 2020 a été majoritairement consacrée à ce levier essentiel de « CAP 2025 ! ». Dans chaque région, l'ensemble des adhérents du Mouvement ont été réunis sur une journée, afin de partager un diagnostic commun sur le paysage régional, les points forts de l'activité SOLIHA et les métiers à développer.

La Fédération a réalisé pour chaque région un diagnostic territorial global (données du territoire et données SOLIHA), présenté aux cadres de direction et gouvernances de chaque structure. Ce diagnostic a permis de prendre un peu de recul et d'ainsi mieux appréhender les enjeux de développement qui s'offrent au Mouvement sur chaque territoire. Il a également servi de support aux échanges entre les structures, dans le but d'identifier ensemble les coopérations internes au Mouvement à amplifier.



Ces journées régionales se sont échelonnées tout au long de l'année, et ont été réellement appréciées par les adhérents, en ce qu'elles ont permis à chacun de rentrer pleinement dans la démarche de « CAP 2025 ! ». La première phase de diagnostic est donc désormais terminée. S'ouvre alors une seconde phase, toujours animée par la Fédération, de formalisation de stratégies communes à l'échelle régionale.

*Diagnostics réalisés par la Fédération SOLIHA*

### Levier n°4 :

#### Renforcer la Fédération au service de ses adhérents

La Fédération s'est réorganisée en 2020 afin de mieux répondre aux besoins de ses adhérents. En effet, l'organisation a été affinée autour de cinq pôles : deux métiers (réhabilitation accompagnée et Logement d'abord) et trois supports (développement et innovation, administration-communication et mécénat-bénévolat). Le comité de direction se réunit régulièrement pour assurer la transversalité dans les interventions de l'équipe.

Par ailleurs, afin d'affirmer la place du Mouvement sur cet enjeu majeur, un poste a été créé sur les enjeux de transition écologique (poste « transition écologique solidaire »). Cela permet de mieux repérer et alimenter les actions de SOLIHA sur ce sujet.

Enfin, l'assainissement des finances fédérales a permis la création d'un fonds de développement spécifiquement dédié à « CAP 2025 ! », dont l'objet est de financer des prestations externes, concourant notamment aux actions de réorganisation du Mouvement.

### Levier n°5 :

#### Créer un nouveau contrat de Mouvement

Un groupe de travail s'est réuni durant l'année 2020 afin de remettre à plat les différents engagements du contrat d'adhésion. Ce travail a permis de réaffirmer certains principes fondateurs pour la coopération au sein du Mouvement, tout en ajustant quelques aspects pour rendre ce contrat plus dynamique. Ce travail est en cours de finalisation et devrait être présenté à l'Assemblée générale 2021.

### Levier n°6 :

#### Structurer les richesses humaines du Mouvement

Sur ce point, l'essentiel de l'activité en 2020 a consisté en la négociation entamée à la suite de la fusion des conventions collectives. La Fédération effectue un important travail d'animation et de négociation au sein de la commission paritaire, afin d'aboutir à l'accord le plus équilibré entre préservation des acquis des salariés du Mouvement et pérennité économique et financière des structures du réseau.



### Levier n°7 :

#### Mobiliser de nouvelles sources de financement

Les bonnes relations entretenues avec les partenaires financiers ont permis d'améliorer les conventions liant la Fédération et les organismes détaillés ci-après, dans une logique de confiance mutuelle et de travail en commun :

- Crédit coopératif : le fonds de garantie dispose d'un potentiel de garantie d'environ 500 000 euros ;
- SOLIFAP : jusqu'à présent, 37 projets d'investissement, de financement ou de garanties ont été accordés ;

- Caisse des dépôts (Prêt haut de bilan) : 7,4 millions d'euros de prêts signés.

De plus, la réorganisation de la Ligue nationale contre le taudis devrait permettre d'augmenter le nombre de partenariats obtenus. L'objectif demeure de faire bénéficier les structures SOLIHA d'un éventail de financement toujours plus large.



### Levier n°8 :

#### Développer un système d'alliances pertinent et efficient

La Fédération entretient un nombre de partenariats très conséquent au niveau

national, ce qui lui permet d'échanger avec des acteurs d'horizons variés (cabinets des ministères, administrations centrales, acteurs publics majeurs comme la Caisse des dépôts ou la Caisse de garantie du logement locatif social, fondations privées, délégataires certificats d'économie d'énergie, grandes associations ou fédérations du secteur, etc.). Ces différentes alliances permettent au Mouvement de faire entendre sa voix sur les sujets qui le concernent, et multiplient les opportunités de développement au bénéfice des structures du réseau.

## LES PLANS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX

### Auvergne-Rhône-Alpes

La réflexion autour des objectifs de « CAP 2025 ! » a été pleinement investie par les différentes structures de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment grâce à un important travail d'animation réalisé par l'Union régionale. Plusieurs séminaires ont eu lieu, dont deux co-animés par la Fédération SOLIHA. Ces temps collectifs de réflexion ont permis d'aboutir à **une feuille de route régionale à destination de l'Union régionale**. Des **pistes de coopérations** ont également été concrétisées, par exemple par une organisation régionale permettant d'assurer **une meilleure réponse aux études sur l'ensemble du territoire**.

La feuille de route de l'Union régionale a fait l'objet d'un travail de formalisation qui a permis son partage avec l'ensemble des gouvernances des SOLIHA locaux. A partir de là, **un certain nombre de priorités ont pu être dégagées au sein de trois axes forts** : agir pour le Logement d'abord et développer le logement inclusif sur tout le territoire, prendre le double virage du digital et de la concurrence exacerbée pour accompagner les particuliers, être l'interlocuteur des collectivités pour leurs projets de territoire.

### Bourgogne-Franche-Comté

Les structures de la région Bourgogne-Franche-Comté ont pu se réunir malgré les différents confinements pour avancer ensemble sur leurs ambitions communes quant à l'échelle régionale. Les besoins territoriaux ont été partagés par tous, ce qui a permis d'identifier quelques priorités de développement pour le Mouvement.

A l'issue de ces échanges, l'initiative a été prise de missionner Laurent Goguet, directeur de SOLIHA Haute-Saône, en phase de préparation à la retraite, afin qu'il puisse animer différents entretiens avec tous les directeurs de la région. Le rendu de ce travail, proposé par Laurent Goguet à l'occasion d'un Conseil d'administration de l'Union régionale, a permis de présenter les positionnements de chaque structure sur les différents scénarios d'évolution organisationnelle. La région s'oriente donc vers la création d'un poste salarié au sein de l'Union régionale, afin de **faciliter la coopération au niveau régional et de mieux organiser la mutualisation de moyens entre les structures**.

### Bretagne

L'année 2020 a été très riche sur le plan de la réflexion pour le Mouvement SOLIHA en Bretagne. En effet, après plusieurs années de partage stratégique sur les enjeux de mutualisation, les trois structures de réhabilitation accompagnée de la région (SOLIHA Morbihan, SOLIHA Côtes d'Armor Ille-et-Vilaine et SOLIHA Finistère) ont décidé d'engager **une étude de préfiguration d'une fusion** entre elles. Ce travail s'est étalé tout au long de l'année 2020 et se poursuit en 2021.

Une prestation des cabinets Bakertilly Strego et Oratio Avocats, en partie financée par la Fédération, a permis d'accompagner les structures dans cette démarche complexe et chronophage. L'engagement des directions et des gouvernances a été total, ce qui augure d'un aboutissement positif de ce projet à l'été 2021. **Une seule structure SOLIHA Bretagne devrait donc être créée pour intervenir sur le champ de la réhabilitation accompagnée sur l'ensemble de la région Bretagne**. Les activités de gestion locative sociale et de maîtrise d'ouvrage d'insertion continuent d'être portées par l'AIS Morbihan, l'AIS Bretagne et le BLI Bretagne. La Fédération a complété le travail d'accompagnement des prestataires pour un soutien

apporté aux associations bretonnes dans l'élaboration d'un business plan dotant SOLIHA Bretagne d'une vision stratégique pour les quatre prochaines années.

### Centre-Val de Loire

SOLIHA Centre-Val de Loire réunit en son sein et autour de lui différents acteurs majeurs du Mouvement SOLIHA, dont les synergies entraînent un réel développement sur la région. Un accompagnement de l'ADASI, prestataire déjà mobilisé par la Fédération en amont de la démarche « CAP 2025 ! », a permis d'enrichir la réflexion de la gouvernance et des salariés sur cette « galaxie » SOLIHA. Aussi, SOLIHA Centre-Val de Loire s'est lancé dans un **important travail de réflexion stratégique**, qui doit aboutir en 2021 et prévoit de s'inscrire dans les objectifs de « CAP 2025 ! ».

### Grand Est

Le lancement de la démarche « CAP 2025 ! » a réellement permis aux structures adhérentes de la région Grand Est de **formaliser les différentes coopérations** qu'elles avaient déjà mises en place depuis quelques années, tout en affirmant la nécessité d'approfondir cette réflexion commune. En effet, de **nouveaux réflexes d'échanges et de mutualisations entraînent un partage des expertises des différentes associations, qui n'hésitent pas à répondre ensemble à différents marchés**. Les différentes réunions organisées autour de la démarche « CAP 2025 ! » ont permis d'identifier les enjeux régionaux et les perspectives de développement dont le Mouvement peut se saisir sur la région.

Ainsi, un développement sur le champ du Logement d'abord s'avère essentiel dans cette région, par ailleurs très fortement implantée et reconnue pour ses interventions sur le champ de la réhabilitation accompagnée. **Un premier projet de développement d'une offre de gestion locative sociale** est en train d'être travaillé avec le concours des services fédéraux afin d'enclencher cette diversification sur l'ensemble de la région.

### Hauts-de-France

Première région du Mouvement SOLIHA (en termes de nombre d'ETP et de chiffre d'affaires), la région Hauts-de-France s'est saisie de la démarche « CAP 2025 ! », autour d'une animation importante de l'Union territoriale. Cette dernière a notamment produit un premier travail d'état des lieux et d'analyse des données régionales afin de bien positionner les débats quant à l'élaboration du plan stratégique régional.

A l'issue de ce travail, et conformément aux orientations données par la Fédération SOLIHA, l'Union territoriale SOLIHA Hauts-de-France a engagé, en accord et avec l'impulsion de ses structures adhérentes, un travail de réflexion stratégique d'importance. Ce travail stratégique s'appuie sur **la conduite de deux études simultanées**, confiées à deux prestataires différents :

- Une étude de deux scénarios de structuration du réseau régional, confiée au cabinet CO CONSEIL ;
- Une étude des scénarios visant la transformation de SOLIHA BLI, confiée au cabinet E&Y.

Ces deux études complémentaires s'inscrivent dans la **redéfinition globale de l'organisation territoriale du Mouvement régional afin de renforcer le réseau et de conforter son projet social au plus près des habitants des Hauts-de-France**. Ces deux études font appel à des compétences différentes mais permettront de réfléchir simultanément sur la meilleure organisation territoriale et sur le meilleur modèle économique permettant d'aboutir avec pertinence à une réorganisation profonde du réseau régional. En cours de réalisation durant l'année 2021, ces études sont également suivies par la Fédération, qui a activement participé à leur financement.

### Île-de-France

A l'instar de quelques autres régions, l'Île-de-France a choisi de se faire accompagner dans sa réflexion stratégique sur le projet régional, avec une participation fédérale au financement de cet accompagnement. Le cabinet Algoé a été choisi et a pu livrer **un travail d'analyse sur les dynamiques de coopération entre les différentes associations et sur la perception des principaux partenaires** du Mouvement dans la région capitale.

### Normandie

La région Normandie réunit trois adhérents du Mouvement SOLIHA : SOLIHA Territoires en Normandie, SOLIHA Normandie Seine et SOLIHA AIS Normandie. Le lancement de la démarche « CAP 2025 ! » a été l'occasion pour eux d'intensifier les échanges quant à **une amélioration de leur niveau de coopération**. Des pistes de travaux communs ont été identifiées, tant sur certaines expertises métiers complémentaires que sur des fonctions support (communication, notamment). La Fédération a régulièrement accompagné les échanges entre ces associations, afin **d'appuyer leur articulation au service d'un projet régional ambitieux**.

### Nouvelle-Aquitaine

Au début de l'année 2020, la Fédération SOLIHA a été sollicitée par les différents adhérents de la région Nouvelle-Aquitaine afin d'animer **une démarche de redéfinition du projet collectif du Mouvement dans cette région**, eu égard aux objectifs affichés par « CAP 2025 ! ». La Fédération a alors proposé une démarche d'accompagnement dont le but est de permettre de définir à nouveau un réel projet collectif de développement pour la région. **L'enjeu consiste à alimenter une construction commune entre les structures départementales et les structures évoluant sur un périmètre régional (ou multi-départemental)**.

Cette démarche s'est décomposée en deux phases :

- Une première phase d'analyse détaillée des comptes des trois structures régionales : Union régionale (UR) Nouvelle-Aquitaine, Agence immobilière sociale (AIS) Nouvelle-Aquitaine, Bâtitisseur de logements d'insertion (BLI) Nouvelle-Aquitaine (qui a fait l'objet d'un premier rendu de la Fédération à l'occasion d'un Conseil d'administration de l'UR qui s'est tenu le 17 juillet 2020 à Bordeaux) ;
- Une seconde phase qui se concentre sur les interactions entre les associations départementales et les trois structures régionales, comprenant une partie qualitative (entretiens avec les différents acteurs de la région) et une analyse



économique et financière (flux financiers entre les trois structures régionales et les associations départementales et prévisionnels financiers établis par les trois structures régionales), dont le rendu s'est effectué en visioconférence le 15 décembre 2020.

Cet accompagnement a permis aux structures de réaffirmer leur attachement à l'échelon régional, tout en ouvrant les champs de débats sur l'organisation à adopter. Les réflexions se poursuivent sur l'année 2021.

## Occitanie

Vaste région, l'Occitanie a entamé ses réflexions dans le cadre de « CAP 2025 ! » un peu plus tardivement que les autres régions. En effet, en raison des conditions sanitaires, la réunion détaillant le diagnostic territorial auprès de l'ensemble des structures adhérentes a été plusieurs fois repoussée. Néanmoins, celle-ci a pu finalement avoir lieu et a permis **d'identifier les pistes de coopération majeures entre les différents adhérents : formations communes, partage d'expériences et d'expertises sur des sujets techniques pointus (interventions dans les**

**copropriétés, maîtrise d'ouvrage d'insertion etc.)**. La Fédération continue d'œuvrer auprès de la région pour proposer ses services et amplifier les démarches de coopération.

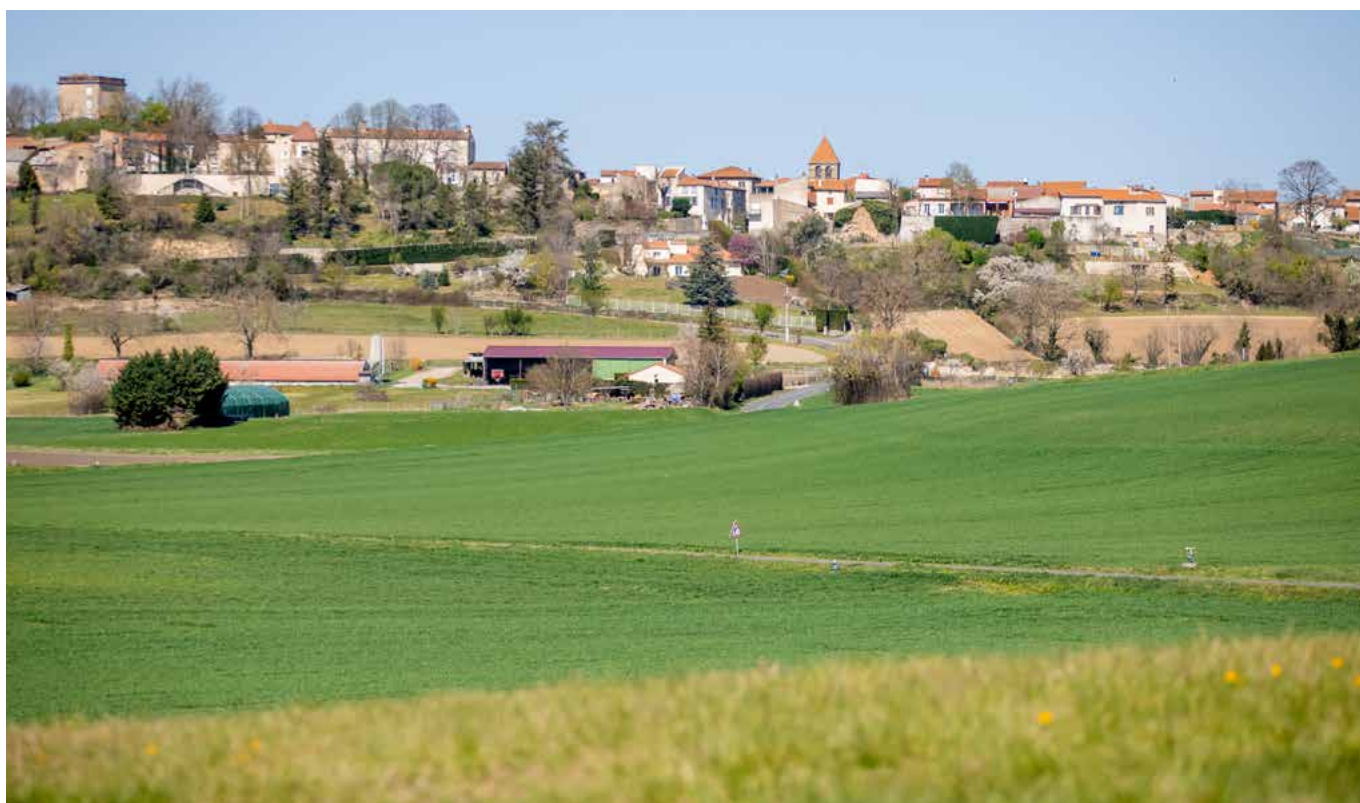
## Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, la réflexion autour « CAP 2025 ! » s'est profondément couplée à une réorganisation territoriale globale. En effet, durant l'année 2020, **trois structures** (SOLIHA Sarthe-Maine-et-Loire, SOLIHA Loire-Atlantique et SOLIHA Vendée) **ont fusionné pour former SOLIHA Pays de la Loire**. En sus, les mandats auparavant détenus par l'ALS Bretagne Loire ont été rapatriés au sein de SOLIHA Pays de la Loire, qui contrôle par ailleurs l'outil BLI de production de logements d'insertion. Cette fusion a été accompagnée par différents prestataires (avec une participation fédérale à leur financement) et par la Fédération SOLIHA sur l'élaboration du business plan. **Elle a été l'occasion pour la gouvernance et les salariés de travailler ensemble leur projet associatif, définissant SOLIHA Pays de la Loire comme un acteur « expert et citoyen », et plaçant l'habitant au cœur de son projet.** SOLIHA Pays de la Loire intervient sur

quatre champs d'expertise principaux : l'accompagnement des collectivités locales (études), l'accompagnement des particuliers pour améliorer leur habitat, la production de logements d'insertion et la gestion de logements solidaires.

## Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse

A l'instigation de l'Union régionale, la démarche « CAP 2025 ! » a également débuté dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Fédération a pu animer une journée de présentation du diagnostic territorial, et les échanges entre les structures s'y sont avérés nombreux. **Le territoire regorge de perspectives de développement pour le Mouvement, et les pistes de coopération sont à amplifier pour proposer l'ensemble des solutions SOLIHA sur toute la région.** Les débats ont abouti à la sollicitation de la Fédération, début 2021, afin d'organiser une série d'entretiens avec les directions et gouvernances de chaque structure dans le but de recueillir toutes les attentes et d'initier une formalisation commune du plan stratégique régional.





## ZOOM SUR LE PLAN STRATÉGIQUE DANS LES OUTRE-MER

Les associations SOLIHA sont présentes dans tous les départements d'Outre-mer, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, à Saint-Pierre-et-Miquelon de manière épisodique et avec un projet de création d'une structure en Polynésie Française.

**Les structures ultra-marines, bien qu'évoluant au sein de contextes territoriaux différents, possèdent tout de même une unicité d'approche de leurs métiers et partagent les mêmes types de partenaires locaux.** Une réflexion collective sur ces territoires fait donc pleinement sens. A ce titre, la Fédération a animé les réflexions autour de « CAP 2025 / » via l'animation de l'**Union territoriale Outre-mer**, créée depuis quelques années. Deux postes de délégués régionaux ont été mis en place durant l'année 2020 afin d'intensifier les liens entre les adhérents. La réflexion stratégique s'appuie par ailleurs sur les besoins des territoires. Un premier projet de **création d'un acteur de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion sur la zone Antilles/Guyane** occupe tant les structures concernées que les services de la Fédération.

Sur ces territoires, les associations développent des activités en réponse aux besoins des habitants : réhabilitation accompagnée, accompagnement à l'éradication des bidonvilles et à la régularisation des sites d'habitat informel, intermédiation locative, sensibilisation aux économies d'énergie etc. Les problématiques liées à l'habitat étant nombreuses sur ces territoires, la Fédération est pleinement mobilisée aux côtés de ses adhérents, via notamment **une convention signée avec le Ministère des Outre-mer, pour amplifier les solutions proposées.** On peut citer notamment :

### LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME ZESTE

Les structures SOLIHA en Outre-mer sont parties prenantes et acteurs opérationnels d'un ambitieux programme émanant du dispositif des Certificats d'économie d'énergie. Le **programme ZESTE** (Zones Outre-mer solidaires pour la transition énergétique) est financé par les filiales de Total dans les départements et régions d'Outre-

mer. Il permet de mobiliser un budget de 7 millions d'euros dédié à l'efficacité énergétique sur 2 ans.

Concrètement, les associations interviennent auprès ménages afin de leur faire bénéficier gratuitement de conseils « Eco-Zeste » pour mieux et moins consommer d'énergie. 25 000 ménages vont ainsi pouvoir être sensibilisés grâce aux cinq actions gratuites suivantes :

- Des animations locales pour bénéficier d'une sensibilisation de proximité ;
- Des ateliers collectifs animés avec le jeu ZESTE\*, pour optimiser l'usage de son logement avec des éco-gestes ;
- Des visites Eco-gestes à domicile pour réaliser des économies d'énergie en adaptant les comportements et les usages ;
- Des visites bilans éco-travaux pour identifier les travaux nécessaires à réaliser et les aides disponibles ;
- Des suivis éco-conso : pour optimiser les économies d'énergie avec un suivi personnalisé pendant 1 an.

---

## LA POURSUITE DES PROJETS DE PENSIONS DE FAMILLE

La Fédération a continué à accompagner deux de ses adhérents dans la mise en place de projets de pensions de famille : SOLIHA Mayotte et SOLIHA AIS Guyane. Débutés en 2019, ces projets sont entrés dans des phases opérationnelles de mise en œuvre ou d'exploitation, et les services de la Fédération ont été mobilisés aux côtés des structures pour assurer leur réussite.

Ce positionnement original permet d'apporter une réponse à un certain besoin d'habitat pour des publics spécifiques (les familles monoparentales précaires, par exemple), et est amené à se développer dans les prochaines années.

---

## DÉBUT D'UNE RÉFLEXION SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

Afin d'élargir la palette de solutions que SOLIHA est en capacité de proposer, quelques associations de la zone Antilles-Guyane ont entamé une réflexion quant à l'opportunité de créer un acteur de production de logements d'insertion. Un important travail de contextualisation a été effectué, afin de bien identifier les perspectives de développement et le caractère de l'offre à développer sur ce sujet. Les services fédéraux sont également mobilisés pour accompagner les structures dans leur réflexion et dans les dispositions financières et juridiques d'un tel projet.

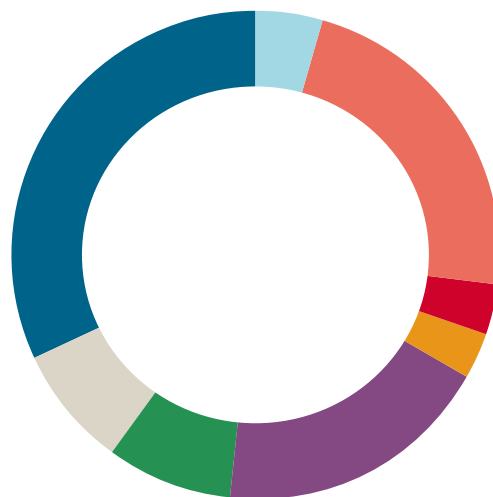
---

## LE SUIVI DU PLAN LOGEMENT OUTRE-MER

La Fédération SOLIHA participe au comité de pilotage du Plan logement Outre-mer (PLOM) piloté par le gouvernement pour la période 2019-2022. Lors des différentes séances, la Fédération a pu mettre en avant le positionnement et les expertises de SOLIHA pour répondre aux objectifs des politiques publiques, tout en émettant différentes propositions pour mieux déployer les outils existants dans les territoires ultra-marins. De même, la Fédération a eu l'occasion d'échanger plusieurs fois avec Action Logement dans le cadre du lancement du volet Outre-mer du Plan d'investissement volontaire (PIV). Les structures SOLIHA ont ainsi pu avoir des échanges directs avec les différentes personnes d'Action logement en charge de la mise en œuvre sur les différents territoires.

# MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

Domaines de formation	
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	16
CONDUITE DES PROJETS DE TERRITOIRE	76
DEV ET VALORISATION DES STRUCTURES	11
DEVELOPPEMENT DES RH	10
GESTION LOCATIVE SOCIALE	63
INNOVATION SOCIALE ET FINANCIERE	28
PRODUCTION DE LOGEMENTS D'INSERTION	27
REHABILITATION ACCOMPAGNEE DES PARTICULIERS	108



## LA FORMATION

L'activité de l'organisme de formation SOLIHA s'est poursuivie et maintenue pendant l'année 2020 malgré les contraintes liées à la crise sanitaire. Suspendues pendant la durée du premier confinement, les formations ont repris dès le mois de mai. Cette reprise, pour répondre aux besoins de formation des salariés du Mouvement, a nécessité une forte adaptation de la part des formateurs et des stagiaires. En effet, **la pratique des formations en distanciel, peu développée jusqu'alors, est rapidement devenue opérationnelle.** Il est, à ce titre, important de souligner la grande réactivité et l'agilité des formateurs pour continuer à proposer des sessions de formations aux salariés du réseau.

Grâce à cette forte mobilisation, la Fédération est parvenue à maintenir un bon niveau de formations. Ainsi, **39 sessions ont été organisées, animées et délivrées en 2021, ce qui représentent 406 heures de formation.** Au total, 340 stagiaires ont été formés. Toutes les thématiques ont

été abordées : conduite de projets de territoire, réhabilitation accompagnée des particuliers, la gestion locative sociale, la production de logement d'insertion, etc. Plus précisément, les demandes de formations restent très importantes sur la réhabilitation accompagnée avec 108 stagiaires, sur la conduite de projets de territoires avec 76 inscrits et sur la gestion locative sociale.

Sur un plan qualitatif, les formations délivrées par la Fédération recueillent un haut degré de satisfaction. En effet, ce sont **plus de 86% des participants qui se déclarent très satisfaits** des formations suivies. **Pour 87% d'entre-eux, la formation dispensée par la Fédération les conduit à en suivre de nouvelles.** Les contenus des formations sont également fortement appréciés par les stagiaires qui reconnaissent une bonne adéquation entre la théorie et la pratique.

Plus encore, pour accompagner les formateurs dans ce mouvement et cette

nouvelle dynamique des formations à distance, la Fédération a lancé, en juin 2020, **une étude sur la digitalisation de l'offre de formation en partenariat avec l'OPCO Uniformation.** Cette mission a permis, dans un premier temps, d'analyser, d'évaluer et d'optimiser l'offre de formation SOLIHA. Sur cette base, un catalogue de formation a été construit pour 2021, en proposant une nouvelle structuration et des sessions de formations inédites. Elle se poursuit, en 2021, avec la formation d'un panel de formateurs aux techniques d'animation des formations à distance ainsi qu'à la conception des supports.

Parallèlement, la Fédération SOLIHA poursuit les travaux engagés dans le cadre de **la certification de son organisme de formation.** La certification Qualiopi, prévue par la loi relative « à la liberté de choisir son avenir professionnel » doit conduire à répondre à des nouveaux indicateurs.

# LA CONVENTION COLLECTIVE SOLIHA

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, le Mouvement SOLIHA est engagé dans **un processus de rapprochement des branches avec les Foyers et services pour jeunes travailleurs (FSJT)**. Plus précisément, l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2019 a procédé à la fusion des Conventions collectives des organismes gestionnaires des FJST et celles des personnels SOLIHA Pact-Arim. Conformément aux dispositions de cet arrêté, un délai de 5 ans permettra de procéder à l'harmonisation des dispositions communes.

L'année 2020 s'est donc inscrite dans la continuité des échanges initiés en 2019. En effet, **le 28 novembre 2019, un accord de méthode a été signé entre les organisations syndicales et patronales pour définir les priorités, les moyens et les délais de ce futur dispositif conventionnel**. L'objectif est d'aboutir à une convention collective harmonisée, structurée, ordonnée et répondant aux réalités du terrain.

Surmontant les effets de la crise sanitaire, les représentants des personnels et du collège employeur ont souhaité

poursuivre les discussions engagées et respecter le calendrier de négociation. Cette volonté s'est d'abord traduite par une décision commune de modifier le nom de la branche en « **Convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés** ». C'est une avancée à la fois symbolique et pratique dans la mesure où les documents faisant référence à la CCN doivent y faire référence.

Plus largement, en 2020, le dialogue s'est porté sur **trois sujets principaux** : le droit syndical national, la formation professionnelle et les contrats de santé et de prévoyance.

Les discussions sur le droit syndical national portent sur l'organisation, le fonctionnement et la contribution au paritarisme dans la branche. Sur cette question, les pratiques des deux branches sont très différentes. L'objectif est d'harmoniser et de parvenir à un fonctionnement commun. Les discussions, sur ce point, se poursuivent en 2021.

La formation professionnelle représente un enjeu majeur pour les salariés des

deux branches d'où la volonté de mieux appréhender les modes opératoires et les démarches engagées. En 2020, nous avons donc choisi de faire un état des lieux en abordant la liste des emplois, des métiers et des compétences dans les deux branches. Il s'agit de mieux connaître les pratiques SOLIHA avant d'échanger sur la base d'un texte. **L'objectif est bien de finaliser et de parvenir à un accord sur la formation professionnelle en 2021.**

Enfin, l'année 2020 a conduit les représentants des personnels et du collège employeur à travailler sur **le régime de prévoyance et des frais de santé**. Concrètement, les contrats étant arrivés à échéance, il a été décidé de lancer un appel d'offre commun pour bénéficier des mêmes contrats. En 2020, des discussions ont débutés sur la base des régimes respectifs. L'année 2021 va permettre de lancer l'appel d'offre et de trouver les prestataires.

Plus largement, l'ambition est de parvenir, sur l'ensemble de ces points, à trouver des convergences.

## LE BÉNÉVOLAT

La relance d'une action structurée dans le Mouvement fait suite à la constitution d'un Pôle fédéral sur le mécénat et le bénévolat au sein de la Fédération SOLIHA. Un plan d'action pour les 3 ans a été présenté à ses instances dirigeantes.

Le Mouvement fort de ses 145 associations et 3 100 salariés, compte 2 200 administrateurs bénévoles dans ses rangs. Le collège des administrateurs se répartit en 3 tiers :

- Personnes physiques et issues du monde associatif,

- Représentants de l'écosystème professionnel de l'habitat (chambres de métiers, banques...),
- Représentants des collectivités locales et institutions publiques et sociales.

Toutefois des questionnements se posent depuis plusieurs années sur **la dynamisation de ce bénévolat**.

Le cadre stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! » met en avant l'importance d'engager une action sur la consolidation et le

développement du bénévolat (6<sup>e</sup> point : « Structurer les richesses humaines du Mouvement »). Ceci afin **de garantir la pérennité des structures adhérentes à la Fédération, de conserver une forme d'indépendance et de neutralité tout en affirmant la spécificité du projet porté par le Mouvement dans les territoires** où il intervient. Le cadre stratégique du Mouvement rappelle, dans « CAP 2025 ! », que le bénévolat est un révélateur « d'un ancrage territorial du réseau et de sa proximité avec les besoins d'habitat des personnes défavorisés, fragiles et vulnérables ».

### 9 PRIORITÉS D'ACTION ONT ÉTÉ DÉFINIES

#### Des orientations stratégiques déterminées :

- Redynamiser le bénévolat de gouvernance dans les associations pour assurer une gouvernance de qualité.
- Expérimenter et déployer les bénévolats de compétence et participatif.
- Poursuivre le positionnement de la Fédération dans le mouvement associatif au niveau national.

#### Un portage politique défini :

- Définir et valider le plan bénévolat porté par la Fédération et engageant ses instances sur la période 2020-2025, avec la désignation d'un administrateur référent de ce plan au niveau du Conseil d'administration fédéral.
- Mettre en place les référents Bénévolat dans chaque association au niveau du Conseil d'administration.

#### Un cadre d'action technique précisé :

- Constituer un groupe de travail sur le bénévolat en charge de porter cette thématique au sein de la Fédération en réactualisant les outils.
- Recenser et s'appuyer sur des initiatives locales mise en place par des associations, comme SOLIHA Gironde, et les diffuser au sein du réseau.
- Réactualiser le programme de formation notamment des administrateurs pour faire face à la complexité du paysage institutionnel, de positionnement dans un environnement qui évolue vite : massification de la politique de rénovation énergétique, concurrence renforcée, impacts de la crise sanitaire sur les activités, etc.
- Concevoir et organiser un temps fort annuel sur le Bénévolat dans le cadre d'une journée de rencontre ou temps d'échanges, en visio si nécessaire.



#### 3 QUESTIONS À...

**Jean-Claude Morchoine,**  
Président de SOLIHA Loir et Cher  
et représentant de la Fédération SOLIHA  
au sein de France bénévolat



#### **Vous êtes Président de SOLIHA Loir et Cher. Pouvez-vous nous décrire le rôle et la place de la gouvernance au sein d'une association comme la vôtre ?**

Le rôle et la place de la gouvernance au sein de SOLIHA Centre-Val de Loire s'inscrit dans le cadre du prochain projet stratégique. Il se déclinera au niveau de chaque établissement au regard des enjeux locaux et des orientations de la gouvernance. On peut notamment noter la montée en puissance attendue des administrateurs dans leur engagement en tant qu'ambassadeur de SOLIHA sur les territoires en interface fine avec les dynamiques locales. La perméabilité avec les salariés est recherchée et accompagnée par

## « Il y est notamment préconisé la nomination d'un administrateur référent des bénévoles dans chaque CA. »

la direction territoriale dans une optique de dynamique collective au service du projet. Les territoires constituent donc un axe central s'appuyant sur un bénévole fort et proactif. Dans chaque territoire du département, des référents territoriaux ont été désignés, avec leur accord et selon leur compétence, accompagnés par des salariés chargés d'opérations, conseillère habitat et techniciens. Plusieurs thématiques d'interventions ont été identifiées, tels la réhabilitation accompagnée, l'adaptation du logement au vieillissement, l'habitat indigne, l'inclusion sociale (accueil des réfugiés et articulation avec le tissu associatif local ou co-animation de sessions d'information sur les territoires), etc.

Le nouveau Conseil d'établissement de SOLIHA Loir et Cher est composé de 4 collèges :

- Collège de 8 membres individuels personnes physiques,
- Collège de 6 personnes qualifiées,
- Collège de 6 partenaires associatifs
- Collège de 6 structures associées

Dans chaque collège les administrateurs ont une compétence en matière de logement (Adil, Cias, CHRS, Action logement, Anah, Msa, Emmaüs, ou collectivité). Un trombinoscope a été réalisé avec les responsabilités de chaque administrateur référent territorial.

### **Vous avez également une fonction de représentation SOLIHA au niveau national. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Je représente la Fédération SOLIHA au Conseil d'administration de France Bénévolat, au sein du collège du réseau associatif, depuis 2015 pour un mandat de 3 ans renouvelable deux fois. Le CA compte 31 membres répartis en 4 collèges (personnalités qualifiées, bénévoles de France Bénévolat, réseau territorial, réseau associatif).

Pour rappel, France bénévolat, créé en 2003, a pour vocation de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active, c'est-à-dire de permettre à chacun, de prendre sa place dans la société, avec d'autres. Reconnue d'utilité publique elle est force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Par ailleurs, je participe aux travaux concernant la relance de l'action fédérale sur le bénévolat inscrite dans le cadre du plan stratégique « CAP 2025 ! ». Il y est notamment préconisé la nomination d'un administrateur référent des bénévoles dans chaque Conseil d'administration en charge du plan bénévolat, en lui donner un rôle réel, en se calant sur le modèle des administrateurs référents de la démarche qualité.

#### **Contact :**

Jean-Claude Morchoine - jcam.morchoine@gmail.com

### **Vous êtes impliqué dans la démarche AMBITIONS 2025 de France bénévolat, pouvez-vous nous préciser les principaux enjeux du bénévolat associatif pour les années à venir ?**

France Bénévolat a engagé cette démarche en 2020 dans un contexte de profondes mutations et tensions pour tout ce qui concerne l'engagement bénévole dans la société : diversification des formes d'engagement, évolution des attentes des personnes, croissance du bénévolat et du volontariat, renouvellement compliqué de la gouvernance des associations, développement des plateformes numériques, implication des pouvoirs publics, risques d'instrumentalisation, pour ne s'attacher qu'aux tendances les plus évidentes.

L'exercice consistait à dessiner un futur souhaitable concernant la place de l'engagement bénévole dans la société. Il s'agit de décrire plusieurs scénarii dessinant les évolutions possibles, pour permettre d'identifier collectivement les leviers sur lesquels agir afin de nous rendre acteurs de ces changements, et non de les subir. Cette approche a permis d'élaborer quatre scénarii en atelier : le scénario de la continuité, le scénario de rupture, le scénario noir et le scénario idéal.

Cet exercice prospectif doit permettre d'aboutir à un plan stratégique concret, facilement appropriable par le réseau, réaliste et susceptible d'être adapté en cours de période, du fait des évolutions de plus en plus rapides de notre environnement.

Une Assemblée générale se tiendra en fin d'année 2021 pour valider les ambitions 2025 et la méthode de mise en œuvre, à partir des ateliers et une plénière de restitution.



# SÉCURISER ET QUALIFIER LE RÉSEAU

## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie du COVID-19, impactant directement l'activité des structures du Mouvement, notamment sur le champ de la réhabilitation accompagnée. Dès le début du premier confinement, l'équipe du pôle Développement s'est mobilisée afin **d'accompagner les adhérents dans l'anticipation des répercussions économiques et financières de la perturbation de l'activité.**

Par ailleurs, dans le but de soutenir la mise en œuvre du cadre stratégique CAP 2025, **la Fédération SOLIHA a fourni à ses adhérents les outils et appuis nécessaires pour que cette dynamique nouvelle favorise également la sécurisation financière de ses organismes.** En effet, le Mouvement SOLIHA doit s'adapter en permanence, toujours améliorer ses processus de gestion, afin d'avoir l'opportunité de poursuivre sa mission d'intérêt général à destination des personnes en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement.

Aussi, l'activité de la Fédération s'organise autour des missions suivantes :

- L'analyse des comptes annuels et la transmission d'un rapport à chaque adhérent ;
- La mise à disposition et l'accompagnement au déploiement d'outils de projection et de pilotage financier ;
- L'audit stratégique et la formulation de préconisations ;
- L'accompagnement des démarches de redressement, de développement et/ou de rapprochement ;
- Et l'animation de partenariats avec des financeurs nationaux (Crédit coopératif, Solifap, Caisse de garantie du logement locatif social, etc.).

### ACTIVITÉ LIÉE AU COVID

La Fédération a produit une note régulièrement mise à jour, intitulée **Faire face aux répercussions économiques et financières de la crise du COVID-19.**

Ce guide a pu donner des clés aux adhérents pour profiter au maximum des dispositifs publics mis en place pour faciliter la gestion économique et financière durant la crise. Il leur a aussi permis de réajuster avec méthodologie les budgets prévisionnels déjà réalisés, afin de se projeter le plus possible dans l'après-crise.

Par ailleurs, **un accompagnement spécifique a été mis en place pour faciliter l'accès des organismes au Prêt Garanti par l'État (PGE).**

Les structures SOLIHA se sont dans l'ensemble bien saisies de cette mesure phare des différents instruments d'action publique mis en place pour aider les acteurs économiques. La Fédération a notamment mis à disposition de ses adhérents, outre un appui dans la



constitution des dossiers, un courrier de recommandation signé pour faciliter la prise de contact avec les banques.

---

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Tous les organismes membres du Mouvement SOLIHA font l'objet d'un suivi annuel de leur situation financière par la Fédération : une démarche qui permet à la fois de les sensibiliser sur ces enjeux, d'anticiper leurs éventuelles difficultés économiques ou financières et de disposer d'une vision consolidée de la santé financière du Mouvement.

En 2020, pour la deuxième année consécutive, près de 100% des organismes ont fait remonter leurs comptes 2019 et ont donc bénéficié de cette démarche. C'est une réussite pour la Fédération, mais également pour l'ensemble du Mouvement, puisque cela permet de disposer de statistiques détaillées sur le modèle économique et financier des différents métiers. Cette campagne a permis de noter que l'année 2019 a globalement permis une amélioration de la santé individuelle des structures du Mouvement.

Pour autant, ces situations demeurent très hétérogènes, et si un tout petit nombre d'organismes connaît quelques difficultés, la grande majorité des structures disposent d'une santé économique et financière tout à fait satisfaisante.

---

## FORMATION/ PROFESSIONNALISATION

L'année 2020 a vu la création de deux outils de formation/professionnalisation à destination des structures adhérentes du Mouvement SOLIHA. En effet, à la suite de diverses sollicitations des organismes, et au regard des enjeux actuels, la Fédération s'est mobilisée pour favoriser la formation et l'échange de bonnes pratiques en matière de gestion économique et financière.

Aussi, une formation dédiée à la gestion économique et financière a été créée. Ouverte à la fois aux directeurs, aux responsables financiers/comptables, aux responsables d'activités, aux présidents et aux trésoriers, elle aborde les points clés de l'analyse et du pilotage financier (comprendre sa situation, établir et suivre ses prévisionnels, recourir à un concours financier externe, etc.).

De plus, un Club Finance a également été créé. Dédié aux comptables et aux responsables financiers, il se réunit deux fois par an et dispose d'un groupe sur Teams afin de permettre à ces professionnels d'échanger sur les problématiques propres à leurs métiers.

---

## ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Les accompagnements auprès des structures interviennent à différents moments : situations de crise, projets de rapprochement, projets stratégiques de développement. La Fédération adapte sa méthodologie en fonction de la situation, toujours dans une logique d'appui et de mise à disposition de son expertise en vue d'éclairer les choix des dirigeants.

Ainsi, en 2020 :

- 21 organismes ont bénéficié d'un audit et/ou d'un accompagnement de la Fédération SOLIHA ;
- En parallèle, 8 organismes ont bénéficié d'un suivi rapproché suite à un audit et/ou un accompagnement réalisé entre 2017 et 2019.

## CONSEIL JURIDIQUE

La mission juridique de la Fédération SOLIHA accompagne au quotidien les associations sur toutes leurs problématiques juridiques. A ce titre, **les domaines que traite la mission juridique sont transverses et ont trait au droit des associations, droit du travail, droit des contrats, droit immobilier, droit fiscal, droit administratif, droit de la propriété intellectuelle, etc.** Les associations SOLIHA peuvent matériellement prendre contact avec la mission juridique par téléphone et par mail.

Au-delà, la mission juridique réalise des veilles juridiques métiers et des veilles

juridiques ressources humaines afin de permettre aux associations SOLIHA **d'être à jour des actualités juridiques qui peuvent impacter l'activité du réseau.**

Par son intervention, la mission juridique sécurise juridiquement l'activité du réseau.

---

## LES QUESTIONS DE DROIT SOCIAL

**85 Questions diverses :** Covid-19 et activité partielle, Covid-19 et télétravail, Covid et garde d'enfant, procédure de

licenciement, congés supplémentaires CCN, procédure de licenciement, durée de conservation des données, délai de prescription, solde de tout compte, type de contrat en cas de recrutement, dénonciation d'un usage d'entreprise, compte épargne temps, subrogation, jours de carence, congés maternité, gratification annuelle, accident de travail, astreinte, démission...

**Réalisation de boîtes à outils RH,** notamment sur la question du télétravail  
**Points COVID 19 :** 3 notes sur l'activité SOLIHA dans le cadre de la pandémie Covid-19.

**Veilles juridiques et FAQ**

### Les questions dans le champ généraliste

**39 questions Champ généraliste :** droit des contrats (négociation, formation, résiliation), fiscalité (exonération, application régime sautier/parly...), droit des marques (dépôt de marque, contrat de cession de marque ...), RGPD (protection des données, régime proposition de clauses, relecture de contrat et clauses sur gestion des données personnelles), droits des

associations (modifications des statuts, interprétation des statuts), marché public (règles de prix, règles de mise en concurrence)

### 53 questions Gestion locative sociale

Expulsion, congés du locataire, état des lieux, troubles de voisinage, cautionnement, Co titularité, décès du locataire et sort des meubles, impayés de loyers, conventionnement, rédaction du mandat de gestion, fin d'une convention APL et réévaluation

de loyer, imposition des revenus foncier, carte professionnelle, fin de bail à réhabilitation, réparations locatives.

### 10 questions Maîtrise ouvrage insertion

Exonération TFPB, cession logement conventionné LLS, conformité marché travaux, fiscalité logement inclusif, sous location en BAR, TVA Anah Humanisation, modalités de régularisation d'une déduction trop importante de TVA.

## LA CERTIFICATION QUALICERT SGS

### DEUX NOUVEAUX CERTIFIÉS : LA MARNE ET LE TARN !

La certification de services s'était poursuivie en 2020 avec deux nouvelles associations certifiées : SOLIHA Tarn et SOLIHA Marne. La crise sanitaire n'a pas empêché les équipes déterminées à réussir le pari de la certification ou de son renouvellement. Ainsi, afin que l'audit se déroule dans de bonnes conditions, les collaborateurs sont réunis le temps de l'audit au siège de l'association en prenant toutes les précautions nécessaires.

### UNE MONTÉE EN PUISSANCE ATTENDUE POUR 2021

Fin 2020, 25 associations sont certifiées, soit 1 100 salariés concernés par l'application de la démarche qualité Qualicert (39% des effectifs du

Mouvement). Sont attendues en 2021 les certifications des associations SOLIHA du Jura, Doubs/Territoire de Belfort/Côte-d'Or, Haute-Saône, Ariège, Aveyron et l'ALS de la Vienne, soit 6 associations et près de 140 collaborateurs impliqués dans cette démarche qualité.

### UNE ACTUALISATION DU RÉFÉRENTIEL LIÉE AUX RÉFLEXIONS ENGAGÉES POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE DANS LE MOUVEMENT

L'actualisation de la version du référentiel élaboré avec le certificateur SGS ICS a été validé par son comité interne. Un seul point dans l'un des engagements reste à statuer : le nombre d'heures que doivent assurer les associations pour

le standard téléphonique qui passerait de 20 à 30 heures. Cette adaptation devrait notamment répondre aux effets de la massification des demandes de rénovation énergétique. Cette préoccupation intègre également les enjeux sociétaux liés à l'adaptation des logements de seniors, véritable défi démographique et de santé publique.

2021 devrait permettre d'amplifier le nombre d'associations et la couverture du Mouvement pour promouvoir la qualité de services dans le réseau afin de répondre à l'objectif de certifier toutes les associations généralistes et les Agences immobilières sociales d'ici 2025.

En 2021, 7 à 9 associations devraient passer leur certification : Ariège, Aveyron, Jura, Doubs-Territoire de Belfort- Côte d'Or, Haute-Saône, Centre-Val-de-Loire et au moins une AIS, celle de la Vienne, et peut être aussi celles de la Nouvelle-Aquitaine et du Jura.



### 3 QUESTIONS À...

**Valérie SOURDON,**  
Qualiticienne et référente qualité  
pour les associations SOLIHA dans le Tarn,  
l'Aveyron et le Lot.



**Vous êtes la référente qualité et qualiticienne de formation. Vous avez accompagné la certification de trois de vos associations en Occitanie durant le confinement. En quoi consiste votre rôle ? Comment s'est déroulé ce travail en période de Covid ?**

Dans la continuité de ma mission, durant le confinement, j'ai accompagné SOLIHA Tarn et SOLIHA d'Aveyron dans la démarche de certification. Mon rôle consiste à animer cette démarche, de sensibiliser et fédérer les collaborateurs dans cet objectif commun pour la structure. Après un diagnostic de l'organisation interne, des pratiques métiers, il faut orienter les collaborateurs dans leurs pratiques afin de répondre aux engagements du référentiel Qualicert « *Les services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat à finalité sociale et d'insertion par le logement* ». Pour cela, la mise en place d'outils adaptés est parfois nécessaire (outils de suivi des dossiers, mise en place de nouvelles pratiques, amélioration de la traçabilité, ...). Le travail collaboratif et l'appui de la Direction est très important dans cette étape de mise en place.

Ensuite, j'ai organisé les audits, blanc et de certification, auprès de l'organisme SGS. La période de Covid et donc de confinement, n'a pas entravé la démarche déjà bien avancée en mars 2020. En premier lieu nous avons étudié les engagements du référentiel au regard des dispositions sanitaires imposées par la pandémie. Chaque association a adapté ses locaux et son organisation pour le respect de ces dispositions sanitaires tout en préservant la continuité de notre activité et du service rendu auprès de nos bénéficiaires. Nous avons également respecté la conformité aux engagements Qualicert (évolution de l'affichage extérieur/site internet, modalités de l'accueil physique modifiées, suppression des permanences, réactivité pour la mise en place du télétravail et des échanges en visio, disponibilité auprès de nos bénéficiaires par contact téléphonique, ...).

L'adaptation de chacun a permis de conserver la continuité des échanges entre collaborateurs pour affiner la mise en place de la démarche qualité. C'est avec brio que SOLIHA Tarn et SOLIHA d'Aveyron ont passé les audits de certification, en présentiel dans le respect des dispositions sanitaires, avec aucun écart relevé par les auditeurs.

**Quelles dynamiques la démarche de certification a-t-elle impulsées au sein de ces associations ?**

En interne, la démarche de certification permet d'avoir un objectif commun à tous les collaborateurs. Elle crée une dynamique de progression car elle touche le cœur de métier, mais aussi son organisation. Par exemple, elle a permis de mettre en place une méthodologie de prise en compte et de traitement des réclamations dans un cadre formalisé, facilitant l'analyse ultérieure de redondance et donc de nous améliorer. Elle a permis aussi de définir des méthodes de travail communes. En externe, elle nous permet, par l'utilisation des enquêtes satisfaction, d'améliorer la satisfaction et de répondre alors au mieux aux besoins de nos bénéficiaires et commanditaires. C'est un outil de valorisation de notre savoir-faire et de notre image.

*« [la certification] crée une dynamique de progression car elle touche le cœur de métier, mais aussi son organisation. »*

**Quelles sont les prochaines étapes de votre mission au sein de SOLIHA, en qualité de qualicien et de référente qualité ?**

Depuis janvier 2021, j'ai rejoint SOLIHA Lot, dans une optique de certification Qualicert. Les outils et méthodes développés pour SOLIHA Tarn et SOLIHA d'Aveyron, mon approche de l'activité au regard du référentiel Qualicert, seront appréciés au sein de SOLIHA Lot. Ils facilitent la mise en place de la démarche qualité.

Auprès de SOLIHA Tarn et SOLIHA d'Aveyron, ma mission de qualicienne est maintenue pour le suivi qualité, l'amélioration continue et l'organisation des audits annuels. Toutefois, des missions complémentaires m'ont été confiées : référente communication pour SOLIHA Tarn, aide à la mise en place du site web et support dans l'interface entre la maîtrise d'œuvre et la gestion locative pour SOLIHA d'Aveyron, réponse aux enquêtes fédérales pour les deux structures dans le cadre de SOLIHA Obs, l'observatoire du Mouvement SOLIHA.

## SOLIHA OBS, OBSERVATOIRE DU MOUVEMENT SOLIHA

***Chaque année, la Fédération lance via la plateforme SOLIHA Mouv, l'observatoire du Mouvement SOLIHA, une collecte des données afin de produire les chiffres clés consolidés de son activité et RH, au niveau régional et national.***

La campagne de récupération des données d'activité 2019, débutée en février 2020 juste avant le premier confinement, a été légèrement compromise par la crise sanitaire. Néanmoins, l'Assemblée générale de la Fédération ayant été repoussée au mois de septembre 2020, les associations ont eu un peu plus de temps pour transférer leurs informations.

Par ailleurs, l'année 2020 a été consacrée à un important travail de refonte du questionnaire SOLIHA Obs. L'objectif était de le rendre plus clair, plus intelligible, et qu'il corresponde mieux aux différents métiers des associations du Mouvement. Cela s'est accompagné d'une simplification de l'ergonomie de la plateforme SOLIHA Mouv afin d'assurer un meilleur taux de retour. Ce travail a été réalisé conjointement à la Fédération avec les chargés de mission métier puis en concertation avec les associations qui ont pu participer à plusieurs réunions en ligne afin de tester cette nouvelle version. Les retours concernant ce nouveau questionnaire sont positifs et la Fédération continuera d'adapter cet outil en fonction des remontées des structures du réseau.

La collecte des données demeure un enjeu majeur pour la Fédération. Aussi, un travail a été entamé en 2020 en partenariat avec CDC Habitat, qui a pu fournir, via la Clé Solidaire, un appui sur le sujet de la structuration d'une automatisation de la remontée des données. Quelques pistes de travail ont été confortées, même si ce chantier complexe nécessite encore de mobiliser du temps et des compétences pour aboutir à une architecture satisfaisante.

# LA COMMUNICATION

## LA COMMUNICATION EXTERNE

L'année 2020 a été une année particulière pour l'ensemble des activités SOLIHA du fait de la crise sanitaire. **Les actions de communication opérationnelle et d'information** de la Fédération et des associations locales à destination des particuliers et des collectivités locales en ont été fortement impactées. Les rencontres, manifestations, ateliers, etc. au contact du public ont été stoppés net. Ainsi la campagne nationale de communication sur l'adaptation du logement, à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, prévue initialement en mars puis octobre 2020 a été reportée... en 2022. Celle sur l'intermédiation locative a été reprogrammée, elle, en 2021.

Toutefois, ce contexte exceptionnel a aussi été l'occasion d'innover. Aussi, de nouvelles modalités d'animation et d'information ont été pensées et proposées aux publics cibles du Mouvement SOLIHA sur différents sujets.

### SENSIBILISER ET INFORMER LES SENIORS EN TEMPS DE COVID : PENSER ET METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Un des leçons tirées de la pandémie liée à la Covid 19 est l'enjeu d'un maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. Les demandes d'adaptation des seniors ou de leurs proches ont explosé.

Pour y répondre les associations SOLIHA, au-delà du maintien des diagnostics et des visites à domicile dans le respect des règles sanitaires, ont adapté leurs actions de sensibilisation et de prévention. Ainsi, les ateliers « **Bien chez soi avec SOLIHA** », proposés en présentiel depuis 2015 en partenariat avec CNAV, ont été suspendus. Pour continuer à informer et sensibiliser ce public, ces ateliers ont été repensés sous une forme dématérialisée. L'aspect pédagogique et ludique a été maintenu. Ce nouveau format plus souple est composé de plusieurs séances d'une heure trente. Au-delà des seniors, qui ont acquis de nouvelles compétences

technologiques avec le confinement, il permet de toucher un public plus large, notamment celui des jeunes retraités ou de proches et aidant des seniors.

Ces ateliers sont déjà proposés aujourd'hui par plusieurs associations SOLIHA sur Happy visio, la plateforme de conférences et d'ateliers en ligne destinée aux seniors. Cette offre d'ateliers digitalisée complète l'offre d'ateliers en présentiel. Ces derniers seront à nouveau disponibles dès la fin de la crise sanitaire.

Malgré la crise, le déploiement des **trucks aménagés SOLIHA** s'est poursuivi, même si l'activité a été grandement réduite. Ces trucks, qui sillonnent les villes et les campagnes, apportent une information sur tous les aspects de la réhabilitation de l'habitat (adaptation du logement, rénovation énergétique, etc.) : conseils sur les équipements, informations sur les travaux et sur les aides, etc. Pour pallier, là aussi, la difficulté à aller à la rencontre du public, SOLIHA a engagé le développement d'une **visite virtuelle à 360°** du truck SOLIHA. En lien avec la Fédération, certaines associations ont également entrepris un travail préventif visant à proposer, grâce aux nouvelles technologies, la mise en situation des

personnes âgées dans leur logement. Ces nouvelles modalités de travail avec les publics cibles seront opérationnelles fin 2021. L'objectif est de les déployer dans le cadre de la campagne nationale SOLIHA sur l'adaptation de 2022.

2020 a également été l'occasion de lancer le **site web SOLIHA Adapt** qui présente l'offre de services SOLIHA à destination des seniors et des personnes en situation de handicap. Ce site propose aussi un blog d'information sur différents aspects de la vie au quotidien pour les personnes âgées, celles à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Enfin, sur le thème de l'adaptation, la Fédération avec Bruno Parmentier, Président de SOLIHA Sarthe ont publié en février 2020, aux éditions Éres, **l'ouvrage « Bien se loger pour mieux vieillir »**. Cette publication rappelle les enjeux du bien vieillir à domicile, pose les bonnes questions dès l'approche de la retraite et fournit de nouveaux conseils visant à anticiper la réflexion des seniors et de leurs proches concernant la réalisation de travaux dans leur logement. Le livre est disponible en librairie.

### **BIG BANG DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PLUS QUE JAMAIS RASSURER ET ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS**

La multiplication des dispositifs, des acteurs et des aides contribue à la difficulté qu'ont les particuliers à se repérer lorsqu'ils souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique. La mise en place du réseau FAIRE, dont fait partie SOLIHA, n'a pas empêché les actes de malversation de la part d'acteurs mal intentionnés. Face à la recrudescence des arnaques et à la **nécessité de sécuriser la mission d'accompagnement des ménages** dans leurs travaux, notamment les plus fragiles, SOLIHA a mené une **campagne de réassurance** auprès des publics cibles et via les prescripteurs. Des actions de communication ont été menées, via les associations locales et sur les réseaux sociaux du Mouvement pour rappeler notamment les étapes du parcours travaux des ménages et les modalités d'un accompagnement neutre et désintéressé de la part des opérateurs. Des portraits de salariés et de bénéficiaires ainsi qu'une plaquette ont notamment été diffusés à l'occasion de cette campagne.

### **AMO SOLIHA COPRO : DÉPLOYER L'OFFRE DE SERVICE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES COPROPRIÉTAIRES**

Le Mouvement SOLIHA intervient depuis de nombreuses années sur les copropriétés que ce soit pour le redressement de celles qui sont en difficulté ou pour la rénovation énergétique de celles qui souhaitent être accompagnées. Accompagnement de A à Z est au cœur de l'ensemble des missions à destination des copropriétaires.

Plusieurs actions de communication, principalement via les réseaux sociaux et le site internet SOLIHA Copro ont été menées en 2020 à destination des copropriétaires souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique. L'objectif était de mieux faire connaître **l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage SOLIHA** dans ce domaine, qui se déploie progressivement sur les territoires. Des portraits de salariés, présentant l'accompagnement SOLIHA, de copropriétaires ayant bénéficié de ce service et une plaquette de présentation ont été valorisés sur le site web dédié et dans le cadre de campagnes d'information sur les réseaux sociaux du Mouvement. Les premières actions à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans le Val d'Oise, en Nouvelle-Aquitaine ou encore Bretagne portent leurs fruits. Ce déploiement se renforcera en 2021.

### **GESTION LOCATIVE SOCIALE : FACILITER LA RELATION ENTRE PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET LOCATAIRES**

La crise sanitaire a contribué à fragiliser certains ménages, notamment ceux déjà en situation de précarité. L'activité de gestion locative sociale a particulièrement été sous pression en 2020. L'enjeu était de maintenir le lien avec les ménages en étant à l'écoute des difficultés rencontrées et de continuer à assurer un accompagnement, même à distance. Il était aussi de faire face à une demande en développement et de trouver de nouvelles solutions de logement dans le parc privé en mobilisant davantage de propriétaires bailleurs solidaires. Capter ce parc implique d'abord de rassurer les propriétaires et de faciliter la relation locative avec les locataires. Si la campagne de communication « Intermédiation locative » (IML) programmée initialement en 2020, avec notamment un campagne radio, a été reportée en 2021, des actions de sensibilisation et de communication ont été maintenues via les associations locales, le site web dédié, SOLIHA Immo, et les réseaux sociaux. Un guide du locataire a également été conçu et déployé via les associations locales et la Fédération SOLIHA auprès des publics concernés et des partenaires. Une communication a également ciblé plus particulièrement les collectivités locales, notamment via une plaquette, afin de les sensibiliser aux enjeux de l'IML. Enfin, des portraits et témoignages ont également été diffusés via les différents canaux de communication.

**Au niveau de la communication institutionnelle**, la Fédération, plus que jamais, est restée force de propositions pour alerter, seule ou dans le cadre de collectifs associatifs, les pouvoirs publics sur les enjeux sociétaux d'actualité et pour une meilleure prise en compte des besoins des ménages les plus modestes, fragiles ou vulnérables.

## PLAIDOYER ET COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Plusieurs actions de **plaidoyer** ont été lancées en 2020 et début 2021 par la Fédération SOLIHA, dont :

- « **Quatre actions pour amplifier la politique du Logement d'abord** » : SOLIHA contribue à la réflexion nationale sur le service public de la rue au logement » - 08/01/20
- « Pour un **plan d'urgence et de transformation du parc de logements pour des conditions de vie décentes pour tous** » contribution aux travaux du CNH sur l'accès et le maintien dans un logement décent – 15/04/20
- « **Accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales : les 10 propositions SOLIHA** » - 04/02/21
- « Task force rénovation énergétique des logements privés : les propositions SOLIHA » - 03/03/21

Une vingtaine de communiqués presse ont été publiés par la Fédération SOLIHA, seule ou en partenariat, notamment :

### CP SOLIHA

- SOLIHA publie sa contribution à la réflexion sur le futur service public « de la rue au logement - 21/01/20
- « Bien se loger pour mieux vieillir, s'y préparer activement » : SOLIHA publie, aux éditions Ères, un livre grand public pour sensibiliser aux enjeux du maintien à domicile des personnes âgées, dans de bonnes conditions - 24/02/20
- Pour un plan de transformation durable et solidaire du parc de logements - 20/04/20
- SOLIHA lance le programme expérimental « BBC SOLIDAIRE : 100 % rénové, 100 % financé, 100 % accompagné » -28/07/20
- Pendant la pandémie, les équipes SOLIHA restent mobilisées ! – 03/11/20
- Arrêt brutal du programme de rénovation énergétique d'Action logement service – 04/12/20
- Répondre à la crise sociale générée par la crise sanitaire : SOLIHA formule 10 propositions pour accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales – 09/02/21
- Démocratiser le BBC ! Le programme « BBC solidaire » : 100% rénové, 100% financé, 100% accompagné est lancé – 15/03/21
- SOLIHA, Solidaires pour l'habitat se félicite de la mission Sichel « Rénovation énergétique des logements privés » - 18/03/21
- SOLIHA, Solidaires pour l'habitat : l'accompagnement des ménages, nerf de la guerre pour changer d'échelle et répondre au « big bang » annoncé de la rénovation énergétique – 06/04/21

### CP en partenariat :

- [SONERGIA-SOLIHA] - ZESTE : un programme engagé pour réduire les consommations énergétiques des ménages dans les DROM - 10/02/20
- [Collectif] - COVID-19 : il faut utiliser le Fonds de Solidarité Logement pour faire face à la crise – 21/04/20
- [ALI] - Les Acteurs du logement d'insertion réclament un engagement fort de l'État – 05/05/20
- [Rénovons !] - Investir massivement dans la rénovation des passoires énergétiques, condition indispensable pour surmonter et prévenir la crise environnementale, sanitaire, sociale et économique 07/05/20
- [CAU] - Ne passons pas d'une crise sanitaire à une crise humanitaire - 02/07/20
- [Rénovons !] - Une relance de la rénovation des logements : avec quelles priorités ? - 02/09/20
- [ALI] - Projet de loi de finances 2021 : les propositions des Acteurs du logement d'insertion « Aller plus loin pour le Logement d'abord » - 04/11/20
- [CAU] – Les propositions du CAU pour répondre aux urgences sociales immédiates et investir dans une politique sociale de l'habitat qui permette la sortie vers le logement - 25/11/20
- [Rénovons !] - Loi Climat : perdre la bataille de la rénovation des logements, c'est perdre la bataille du climat et de la justice sociale ! - 15/12/20
- [CAU] - Ne passons pas d'une crise sanitaire à une crise humanitaire - 20/01/21
- [Collectif] – Tribune dans le Monde : « Le gouvernement s'apprête à réduire les aides à la rénovation énergétique des logements des familles modestes » - 03/03/21
- [Rénovons !] - Projet de loi Climat et résilience : Le rapport Sichel sur la rénovation ne doit pas rester lettre morte – 25/03/21
- [SONERGIA-SOLIHA-Total] - Économies d'énergie en Outre-Mer : Sonergia, SOLIHA et Total lancent la phase opérationnelle du programme ZESTE – 20/04/21

### SOLIHA NEWS, LA LETTRE D'INFORMATION DU MOUVEMENT

#### Garder le contact avec les partenaires malgré le contexte

En 2020, deux numéros de SOLIHA News, ont été diffusés. Le contenu de ces deux numéros s'est adapté au contexte sanitaire, l'objectif étant de rassurer les collectivités locales et les partenaires du Mouvement sur la continuité des activités SOLIHA pendant les périodes de confinement.

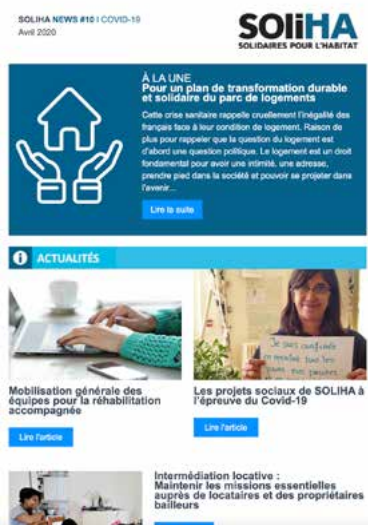
- SOLIHA News #10 – Avril 2020

➔ <https://bit.ly/SOLIHAnews10>

- SOLIHA News #11 – Novembre 2020

➔ <https://bit.ly/SOLIHAnews11>

Ces deux numéros ont été envoyés à 3500 contacts externes, le taux de clics moyen de ces newsletters est de 3,3%, ce qui correspond au taux de clic moyen des lettres d'informations en BtoB.



#### Se renouveler pour s'adapter aux envies des lecteurs

Les objectifs de cet outil de communication externe sont nombreux :

- Augmenter la notoriété du Mouvement SOLIHA,
- Présenter & promouvoir les différents métiers/services,
- « Fidéliser » les partenariats nationaux et locaux,
- Augmenter le trafic sur les outils de communication digitaux.

Afin de mieux répondre à ces objectifs et dans le cadre de l'évolution de la charte graphique une enquête a été réalisée auprès de lecteurs de SOLIHA News afin de faire évoluer cet outil sur le fond et sur la forme.

Le contenu est désormais moins dense. Le contenu se compose à présent, de deux à trois actualités nationales, de deux à trois actualités locales « SOLIHA en action », d'informations mises en avant de type : tweet, article de presse, chiffre clé, publication, etc. Cette nouvelle version de SOLIHA est visuellement plus agréable, dans l'air du temps et correspond davantage aux attentes des lecteurs.

Grâce à un travail collectif conduit en mode agile, cette nouvelle version offre une plus grande souplesse. Sa périodicité bimestrielle permet de renforcer la communication vers l'externe.



### LA CAMPAGNE BELLES HISTOIRES

La campagne « Ensemble, nous accompagnons les plus fragiles pour écrire le début de belles histoires » lancée en janvier 2021 sera déclinée tous les mois en 2021. L'idée principale de cette campagne est de montrer que SOLIHA est présent au quotidien auprès des partenaires et des ménages. Son objectif est de présenter et promouvoir la diversité des métiers de SOLIHA et montrer que SOLIHA est un acteur de proximité avec l'illustration d'une région différente chaque mois. 12 thématiques ont été sélectionnées pour valoriser les actions de SOLIHA tout au long l'année. La diffusion mensuelle se fera via différents supports :

- Témoignage publié sur SOLIHA.fr
- Relai de la Belle Histoire via un e-mailing dédié auprès des partenaires SOLIHA et via les réseaux sociaux





## LES SITES WEB SOLIHA

### SOLIHA.fr

Ce site Internet institutionnel présente la Fédération et le Mouvement. Il met en avant les réalisations du Mouvement et permet aux particuliers de facilement trouver la structure SOLIHA la plus proche de chez eux. En 2020, le site comptabilise plus de 289 925 visites avec plus de 545 96 pages vues. Au premier semestre 2021, la Fédération travaillera sur la refonte totale du site.

### eco-renov.SOLIHA.fr

## SOLIHA Eco Rénov

Le site SOLIHA Eco Rénov est conçu comme une plateforme qui complète les outils de communication SOLIHA sur la rénovation énergétique. Il cible les ménages qui souhaitent engager des travaux de rénovation et met à leur disposition plusieurs outils de simulation ludique pour diagnostiquer leur logement, estimer le coût des travaux et calculer les aides. Le site enregistre 79 421 visites en 2020. Le site Internet va évoluer au premier semestre 2021 avec une nouvelle dénomination et une refonte pour adopter le gabarit des autres sites thématiques.

### immo.SOLIHA.fr

## SOLIHA IMMO

Ce site web, portant sur la gestion locative sociale, cible les propriétaires bailleurs. Il permet d'identifier les services de la gestion locative sociale proposés par les associations SOLIHA et tous les avantages qui y sont liés. Il comptabilise fin 2020, 41 306 visites.

### copro.SOLIHA.fr

## SOLIHA COPRO

Ce site, est destiné aux conseils syndicaux. Il présente l'offre de services SOLIHA pour réussir la rénovation énergétique des copropriétés. On y retrouve notamment l'expertise et l'accompagnement SOLIHA Copro. Il compte 6 698 visites et 11 350 pages vues.

### adapt.SOLIHA.fr

## SOLIHA ADAPT

Mis en ligne en février 2020, il cible principalement les seniors, les personnes en situation de handicap et les aidants afin de les sensibiliser à l'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile. Ce nouveau site, est organisé comme les autres sites thématiques SOLIHA afin de garder une cohérence. On retrouve les catégories : services, témoignages, actualités, etc. Et une nouveauté : un blog intégré au site qui donne divers conseils et informations aux internautes. Pour sa première année, le site compte 7 504 visites pour 10 398 pages vues.

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Facebook

<https://www.facebook.com/mouvementsoliha/>

- Abonnés : 2 312 mi-avril 2020
- Mention "J'aime" : 2 170 fin décembre 2020

### Twitter

<https://twitter.com/MouvementSOLIHA>

- Abonnés : 3 254 mi-avril 2021

### LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/soliha>

- Abonnés : 10 764 mi-avril 2021

### YouTube

[https://www.youtube.com/channel/UCc4\\_UQwBsgDsyRysBbGhT6w](https://www.youtube.com/channel/UCc4_UQwBsgDsyRysBbGhT6w)

- Nombre total de vues : 68 139 dont 17 092 vues en 2020

# LA COMMUNICATION INTERNE

Au niveau de la **communication interne**, le service communication de la Fédération a entrepris l'évaluation des principaux outils de communication de la Fédération, mis en place après la fusion en 2015, avec l'objectif de les faire évoluer. Concernant les outils internes, on notera notamment la refonte en cours de SOLIHA info, la magazine interne du Mouvement, SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif, le classeur financement qui met à jour régulièrement toutes les aides. Au niveau de la communication externe, SOLIHA News, lettre externe, a été modernisée et le site institutionnel SOLIHA.fr est en voie de l'être.

Par ailleurs, plusieurs gros chantiers ont été lancés fin 2020, notamment, l'évolution de la charte graphique SOLIHA. Seront également engagés en 2021, la révision de la charte éditoriale, une étude sur la qualité de l'accueil standard au sein du Mouvement, le développement de la marque employeur, etc.

## CHARTE GRAPHIQUE

5 ans après la naissance de SOLIHA, l'identité graphique du Mouvement évolue pour redynamiser son image et mieux répondre aux besoins de communication. Un nouveau concept graphique fort et souple, inspiré du logo SOLIHA, permettant de renforcer l'image de SOLIHA est né. Ce nouveau concept est déclinable sur tous les supports, print et digitaux. Ce nouvel élan accompagne les objectifs portés par la cadre stratégique « CAP 2025 ! »

### Une évolution, pour mieux répondre aux besoins

La Fédération a travaillé au second semestre sur le projet d'évolution de la charte graphique SOLIHA. Suite à un état des lieux et à plusieurs retours de structures, le constat était le suivant : la charte graphique nécessitait une évolution pour mieux répondre aux besoins du Mouvement. Il s'agit bien d'une évolution et non d'une refonte. L'objectif était de conserver les bases de la charte graphique, le logo SOLIHA n'a pas été touché.

Les objectifs de cette évolution étaient de :

- Recentrer la communication du Mouvement ;
- Répondre à la demande du réseau ;

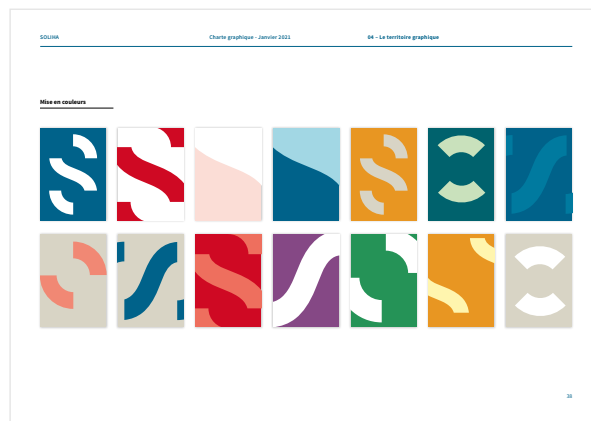
- Apporter une nouvelle dynamique aux supports de communication ;
- Offrir plus de latitude au Mouvement en simplifiant la création des supports de communication.

L'évolution de la charte graphique a été dévoilée à l'ensemble des collaborateurs et administrateurs SOLIHA à l'occasion de diverses instances et webinaires de présentation à partir de décembre 2020, afin de s'assurer de l'appropriation du réseau.

### Une charte redynamisée et simplifiée, offrant davantage de possibilités

Pour répondre aux objectifs, sans refondre intégralement la charte un travail important a été mené sur :

- la simplification des logos territoire,
- la simplification du système typographique,
- la création d'un territoire graphique,
- la création d'une palette de couleurs complémentaires,
- la création de nouveaux éléments visuels (pictogrammes, reportages photo),
- la refonte des supports de communication existant et la création de nouveaux.





# LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE TAUDIS

La Ligue nationale contre le taudis a été créée en 1924 avec pour « buts essentiels l'amélioration des logements insalubres ou leur suppression, selon le cas, et le développement d'une offre nouvelle d'habitat, pour des personnes et des familles à faibles ressources, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ».

La Ligue est un établissement reconnu d'utilité publique en 1927. Elle est la seule association reconnue d'utilité publique dans le domaine du logement. Sur les 1,1 million d'associations, seules 2 000 sont reconnues d'utilité publique. Ce statut permet aux donateurs de bénéficier d'un avantage fiscal : exonération des droits de mutation pour les legs et les donations, déduction de l'impôt sur le revenu.

Son objet est large :

- Appui et financement aux structures

- Aides directes aux personnes
- Accompagnement social
- Lobbying

## EN 2020, REDÉFINITION DU CADRE D'INTERVENTION

La nécessité de renouveler les instances de la Ligue ont été l'occasion d'une mise à plat des modalités de fonctionnement de la Ligue qui a réuni son Assemblée générale le 15 octobre 2020. Cette réflexion a amené aux décisions suivantes :

- Constitution d'une nouvelle équipe avec le recrutement d'un chargé de mission pour une arrivée début 2021.
- Constitution d'une équipe projet fédérale via la création d'un Pôle Mécénat -Bénévolat qui aura pour

mission de coordonner l'action de la Ligue avec celle de la Fédération afin de renforcer les synergies internes. Plusieurs collaborations avec l'équipe fédérale sont prévues notamment dans le domaine de la communication, de la veille juridique et de la gestion administrative et financière de l'association.

## Les objectifs de la Ligue sont réaffirmés dans 3 domaines :

- La précarité énergétique /lancement du programme expérimental BBC SOLIDAIRES
- L'habitat indigne/ AMI lutte contre l'habitat indigne
- L'éradication des bidonvilles / « Ensemble, éradiquons les bidonvilles en Outre-mer »

## DÉVELOPPER LE RÉSEAU SOLIHA

La Ligue a par ailleurs toute sa place dans le nouveau projet du Mouvement « CAP 2025 ! » en agissant sur :

- Le levier n°2 : amplifier la logique d'innovation. « CAP 2025 ! » Initie la création d'un nouvel espace chargé de catalyser l'innovation : SOLIHA LAB. Ce nouvel outil, piloté et animé par la Fédération, sera fortement articulé à la Ligue.
- Le levier n°8 : développer un système d'alliance pertinent et efficient. Il s'agit de croiser financements publics et mobilisation de fonds privés via le mécénat.

La Ligue participera donc pleinement aux travaux du nouveau laboratoire « SOLIHA LAB », pouvant, par les moyens qu'elle pourra mobiliser, aider à financer des projets novateurs portés par les associations du réseau.

Lors du Conseil d'administration succédant à l'Assemblée générale de la Ligue, les instances dirigeantes ont été renouvelées pour un mandat de 3 ans. Hélène Pélissard, actuelle présidente fédérale, a été élue présidente de la Ligue. Elle a chaleureusement remercié les administrateurs présents de la confiance qu'ils lui ont témoignée, lui donnant ainsi l'occasion de saluer le travail effectué ces dernières années par Bruno Cognat et son équipe pour relancer la Ligue. Jean-Luc Durand, actuel trésorier fédéral a été élu trésorier. Un nouveau Conseil d'administration a été fixé en janvier 2021 afin de faire un premier point des actions engagées fin 2020, dans la foulée de l'Assemblée générale.



### LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2020

#### La campagne de dons interne au Mouvement SOLIHA de décembre

Décidée par l'Assemblée générale, une campagne de dons a été lancée début décembre auprès des administrateurs et salariés du Mouvement en mettant en avant « 10 raisons de soutenir la Ligue ». Cette campagne a été accompagnée d'une plaquette et d'une affiche envoyées à toutes les associations du Mouvement.

#### Le partenariat avec Butagaz

La direction de l'activité granulés de Bois chez Butagaz vend des poêles ou chaudières domestiques à granulés auprès des particuliers (via le site internet [www.granulesbois.butagaz.fr](http://www.granulesbois.butagaz.fr)) et les produits afférents. Elle a proposé à la Ligue nationale contre le taudis, qui par son action participe à **lutter contre la précarité énergétique**, de monter une opération « **1 commande de granulés = 2 € reversés** » au profit de la Ligue du 21 décembre et le 28 décembre.

#### Le partenariat avec l'Agence du don en nature

En décembre, cette association, créée en 2008, a proposé la livraison de palettes de carrelage Leroy Merlin, permettant de les obtenir pratiquement gratuitement pour les associations adhérentes.

### LES PERSPECTIVES POUR 2021

Avec l'objectif de recruter un salarié, qui pour les 2/3 de son temps pourra se consacrer à dynamiser le projet de la Ligue, plusieurs axes d'action sont envisageables, tels :

- Formaliser et lancer le plan d'action de la Ligue 2021-2023 en réactualisant l'étude stratégique de 2016,
- Travailler sur des projets structurants du Mouvement SOLIHA à développer en lien avec la Ligue à partir de projets comme l'expérimentation sur le BBC très social et le programme d'action sur les Bidonvilles en Outre-mer
- Relancer et poursuivre les partenariats existants à l'exemple de Goodeed, les Petites pierres, certaines fondations, Butagaz, l'Agence du don, etc.
- Réaliser un état des lieux des biens de la Ligue avec la constitution d'un répertoire
- Mettre en place un comité des engagements financiers
- Faire connaître la Ligue auprès du Mouvement et élargir son assise
- Préparer une campagne de dons interne annuelle
- Travailler à un plan d'action communication

# ANNEXES

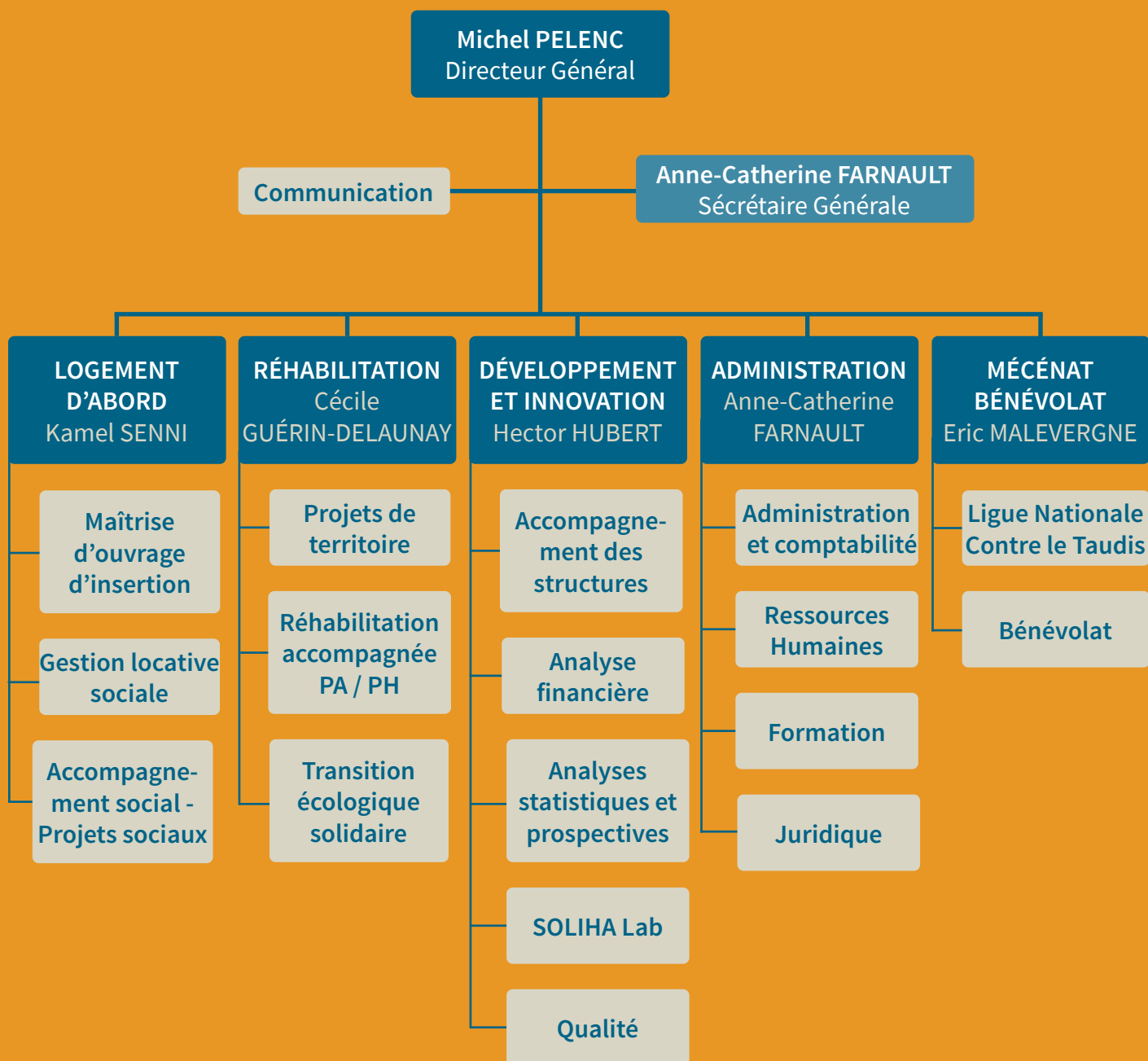
Composition du Conseil d'administration  
Organigramme de la Fédération SOLIHA  
Annuaire du Mouvement SOLIHA

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège adhérents	NOM	Fonction- structure
Auvergne-Rhône-Alpes	ARGENSON Jean-Jacques	Président SOLIHA 69-Grand Lyon- UR ARA
Bourgogne-Franche-Comté	LEGRAIN Jacques	Administrateur CDHU - 52 - 89 58
	PELISSARD Héléne	Présidente SOLIHA Jura -AIS Jura
Bretagne	NICOL Christian	Président SOLIHA Finistère
	RAOULT Maryse	Administratrice SOLIHA Côte d'Armor
Centre-Val de Loire	RIVARD Patrick	Administrateur SOLIHA CVL
Corse		
Grand Est	MAESANI Bernard	Président SOLIHA Alsace
Hauts-de-France	GULINO José	Président SOLIHA UT Hauts-de-France
	LAVIEVILLE Marie-Françoise	Administratrice SOLIHA Métropole Nord
Ile de France	De NIJS Philippe	Président SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise
	LAHAYE Frédérique	Administratrice SOLIHA AIS Ile-de-France
Normandie	LESEIGNEUR Diane	Présidente de SOLIHA Normandie Seine
	De PONCINS Pierre	Président SOLIHA Territoires en Normandie
Nouvelle-Aquitaine	BROUSSE Alain	Président de l'UR SOLIHA Nouvelle-Aquitaine
	MARTIN-LAVAL Sylvane	Administratrice SOLIHA 17 - 79
Occitanie	ALAZARD Gérard	Président SOLIHA Lot
	CALMET Catherine	Présidente SOLIHA Méditerranée
Outre Mer	BOUDRA Djamilat	Présidente SOLIHA Mayotte
	TALBOT Richard	Président SOLIHA Laklé
Pays de Loire	DURAND Jean-Luc	Président SOLIHA Loire-Atlantique
	TRICHET Marietta	Présidente SOLIHA Vendée
Provence-Alpes-Côte d'Azur	MONDINO Daniele	Administratrice de SOLIHA Provence
	ARNAUD Jean-Michel	Président SOLIHA Alpes du Sud
<b>Directeurs</b>		
	BELTRAME Dominique	SOLIHA Haute Garonne et Tarn et Garonne
	DELAROA Philippe	SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise
	DELLIAUX Benoît	UR SOLIHA Pays de la Loire
	GRACIEUX Delphine	SOLIHA Cantal
	HAMELIN Pierre	SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre
	LABEGUERIE Josette	SOLIHA Landes
	VALLADONT Pascal	SOLIHA Doubs - Côte d'Or et Territoire de Belfort
	VENOT Karine	SOLIHA Aveyron
<b>Membres SICA HR</b>		
	RICHARD Christophe	Président de l'Union des SICA
<b>Membres Associés</b>		
	CORDIER Jean-Luc	Administrateur SEDES
<b>Personnel de la Fédération</b>		
	JEAN-JACQUES Steeve	Chargé de mission
	TELEGONE Jocya	Assistante de direction



# L'ORGANIGRAMME



## L'ÉQUIPE FÉDÉRALE



**Marine AUGUSTE**  
 Chargée de mission systèmes d'information et statistiques  
 / analyses des données  
 Correspondante régionale Nouvelle Aquitaine  
*Master en Sociologie d'enquête, licence pro data mining*

T. 01 87 04 01 16  
 M. 06 37 47 26 76  
[m.auguste@solihha.fr](mailto:m.auguste@solihha.fr)



**Thomas BACHELET**  
 Chargé de mission communication digitale  
 Correspondant régionale Auvergne-Rhône-Alpes  
*MBA communication*

M. 06 60 18 44 36  
[t.bachelet@solihha.fr](mailto:t.bachelet@solihha.fr)



**Marion BODIN**  
 Chargée de mission analyse et ingénierie financière  
 Correspondante régionale Pays de la Loire  
*Master Sciences Po finance et stratégie*

T. 01 87 04 01 23  
 M. 06 38 38 77 35  
[m.bodin@solihha.fr](mailto:m.bodin@solihha.fr)



**Dorine BRANGET**  
 Chargée de mission gestion locative sociale  
 Correspondante régionale Bourgogne Franche-Comté  
*Master 2 Droit Public, Carrières internationales*

T. 01 87 89 85 79  
 M. 06 45 09 61 97  
[d.branget@solihha.fr](mailto:d.branget@solihha.fr)



**Caroline COCKBURN**  
 Chargée de mission communication digitale  
 Correspondante régionale Auvergne-Rhône-Alpes  
*MBA Web business*

M. 06 59 01 29 91  
[c.cockburn@solihha.fr](mailto:c.cockburn@solihha.fr)



**Anne-Catherine FARNAULT**  
 Responsable du pôle Administration - Communication  
 Secrétaire Générale  
 Correspondante régionale Ile-de-France  
*DESS Droit, administration et finances des collectivités territoriales*

T. 01 88 47 77 63  
 M. 06 08 45 05 86  
[ac.farnault@solihha.fr](mailto:ac.farnault@solihha.fr)



**Cécile GUERIN-DELAUNAY**  
 Responsable du pôle Réhabilitation  
 Chargée de mission projets de territoires  
 Correspondante régionale PACA et Corse  
*Master en urbanisme, DEA changement social mention ethnologie*

T. 01 87 89 85 06  
 M. 06 78 44 13 46  
[c.guerin-delaunay@solihha.fr](mailto:c.guerin-delaunay@solihha.fr)



**Hector HUBERT**  
 Responsable du pôle Développement & Innovation  
 Chargé de mission développement et valorisation des structures  
 Correspondant régional Outre-Mer  
*Master Sciences Po stratégies territoriales et urbaines*

T. 01 87 89 89 70  
 M. 06 80 96 91 15  
[h.hubert@solihha.fr](mailto:h.hubert@solihha.fr)



**Chloé KIEHL**  
 Chargée de mission analyse et ingénierie financière *en alternance*  
*dans le cadre d'un Master 2 Economie Sociale et Solidaire*  
*Master 2 Contrôle de gestion et Audit organisationnel*

T. 01 87 03 92 63  
[c.kiehl@solihha.fr](mailto:c.kiehl@solihha.fr)



**Steve JEAN-JACQUES**

Chargé de mission juridique

Correspondant régional Occitanie

*Master 1 en droit des affaires, Master 2 en droit du sport*

T. 01 87 03 05 61

M. 06 48 33 98 08

[s.jean-jacques@solihha.fr](mailto:s.jean-jacques@solihha.fr)**Noémie LEPOITTEVIN**

Chargée de mission maîtrise d'ouvrage d'insertion

Correspondante régionale Normandie

*École d'ingénieur, DESS Sciences Po développement local*

T. 01 87 89 70 00

M. 06 45 08 37 18

[n.lepoittevin@solihha.fr](mailto:n.lepoittevin@solihha.fr)**Isabelle LOUAPRE**

Assistante de Direction

*BTS de secrétariat, BTS Assistante RH*

T. 01 87 03 08 44

M. 06 31 57 62 16

[i.louapre@solihha.fr](mailto:i.louapre@solihha.fr)**Eric MALEVERGNE**

Responsable du pôle Mécénat - Bénévolat

Chargé de mission réhabilitation accompagnée, vieillissement et handicap et qualités de service - Correspondant régional Grand Est

*DESS Aménagement et urbanisme*

T. 01 87 89 94 38

M. 06 38 38 76 14

[e.malevergne@solihha.fr](mailto:e.malevergne@solihha.fr)**Nazihah NHARI**

Coordinatrice communication

Correspondante régionale Centre-Val de Loire

*DESS Urbanisme et aménagement, licence communication*

T. 01 87 89 48 70

M. 06 38 38 37 73

[n.nhari@solihha.fr](mailto:n.nhari@solihha.fr)**Michel PELENC**

Directeur Général

*Doctorat en économie, MBA en management du développement local*

T. 01 87 04 01 92

M. 06 45 68 34 34

[m.pelenc@solihha.fr](mailto:m.pelenc@solihha.fr)**Guillaume SECOND**

Chargé de mission transition énergétique et solidaire

Correspondant régional Bretagne

*Master 2 Urbanisme Stratégie, projet et maîtrise d'ouvrage*

T. 01 87 89 70 12

M. 06 71 07 79 65

[g.second@solihha.fr](mailto:g.second@solihha.fr)**Kamel SENNI**

Responsable du pôle Logement d'abord

Chargé de mission projets sociaux

Correspondant régional Hauts-de-France

*Maîtrise en Ingénierie sociale et urbaine*

T. 01 87 89 87 82

M. 06 45 68 38 92

[k.senni@solihha.fr](mailto:k.senni@solihha.fr)**Jocya TELEGONE**

Assistante de direction

*BTS Assistante de direction*

T. 01 87 03 08 62

[j.telegone@solihha.fr](mailto:j.telegone@solihha.fr)**Valérie LOIZON**

Chargée de mission fundraiser et innovation

*Certifiée par l'AFF (Association Française des Fundraisers),**DESS Conseil en développement et Master Sciences Politiques*

M. 07 76 54 13 61

[v.loizon.lnct@solihha.fr](mailto:v.loizon.lnct@solihha.fr)

# LA CARTE DES CORRESPONDANTS

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES RÉGIONS



# ANNUAIRE DU MOUVEMENT

## Le Mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'habitat

### → Fédération SOLIHA

27 rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

Site internet : [www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)

Téléphone : 01 42 81 97 70

Mail : [contact@soliha.fr](mailto:contact@soliha.fr)

Présidente : Madame Hélène PELISSARD

Directeur Général : Monsieur Michel PELENC

### → Ligue Nationale Contre le Taudis (LNCT)

27, rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

Site internet : [www.liguenationalecontreleaudis.fr](http://www.liguenationalecontreleaudis.fr)

Téléphone : 01 88 47 78 93

Mail : [lnct@soliha.fr](mailto:lnct@soliha.fr)

Présidente : Madame Hélène PELISSARD

### → Union nationale des SICA et associés

27 rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

Président : Monsieur Christophe RICHARD

## Auvergne Rhône-Alpes

### ▶ SOLIHA Ain

11 Rue Brillat Savarin

01000 BOURG EN BRESSE

Site internet : [ain.soliha.fr](http://ain.soliha.fr)

Téléphone : 04 74 21 02 01

Mail : [accueil.ain@soliha.fr](mailto:accueil.ain@soliha.fr)

Présidente : Madame Hélène CEDILEAU

Directrice : Madame Fanny BONZOM

### ▶ SOLIHA Ardèche

462 avenue Marc Seguin

07000 PRIVAS

Site internet : [ardeche.soliha.fr](http://ardeche.soliha.fr)

Téléphone : 04 75 29 51 35

Mail : [contact.ardeche@soliha.fr](mailto:contact.ardeche@soliha.fr)

Président : Monsieur Jacques BRUNIER

Directeur : Monsieur David MAGNIER

### ▶ SICA Cantal

26 rue du 139ème Régiment d'Infanterie - BP 239

15002 AURILLAC

Site internet : [sica.cantal.chambagri.fr](http://sica.cantal.chambagri.fr)

Téléphone : 04 71 45 55 42

Présidente : Madame Chantal COR

Directeur : Monsieur François-Xavier LEBRETON

### ▶ SOLIHA Allier

Maison de l'Habitat - 4 Quai Turgot

03100 MONTLUCON

Site internet : [allier.soliha.fr](http://allier.soliha.fr)

Téléphone : 04 70 28 45 78

Mail : [allier@soliha.fr](mailto:allier@soliha.fr)

Président : Monsieur Jean-Jacques ARGENSON

Directeur Monsieur Benoît COLOM

### ▶ SOLIHA Cantal

9 Avenue Aristide Briand

15000 AURILLAC

Site internet : [cantal.soliha.fr](http://cantal.soliha.fr)

Téléphone : 04 71 48 32 00

Mail : [cantal@soliha.fr](mailto:cantal@soliha.fr)

Présidente : Madame Michelle CUSSAC

Directrice : Madame Delphine GRACIEUX

### ▶ SOLIHA Drôme

44 rue Faventines - BP 1022-

26010 VALENCE CEDEX

Site internet : [drome.soliha.fr](http://drome.soliha.fr)

Téléphone : 04 75 79 04 01

Mail : [pc@dromenet.org](mailto:pc@dromenet.org)

Président : Monsieur Alain VILLARD

Directeur : Monsieur Denis WITZ



► **SOLIHA Isère Savoie**

37 rue de la Liberté  
38600 FONTAINE  
Site internet : iseresavoie.soliha.fr  
Téléphone : 04 76 47 82 45  
Mail : soliha3873@soliha.fr  
Président : Monsieur Francis PILLOT  
Directrice : Madame Monique RUELLE

► **SOLIHA Loire – Puy de Dôme (Siège)**

2 Rue Aristide Briand et de la Paix  
42000 SAINT ETIENNE  
Site internet : loire.soliha.fr  
Téléphone : 04 77 43 08 80  
Président : Monsieur Guy GIRAUD  
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **Asile de nuit**

3 Rue Léon Portier  
42100 SAINT ETIENNE  
Téléphone : 04 77 32 93 80  
Mail : secretariat@asiledenuit.fr  
Président : Monsieur Guy GIRAUD  
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **SOLIHA Loire - Puy de Dôme (agence Puy de Dôme)**

Maison de l'Habitat - 129 Avenue de la République  
CS 10531  
63028 Clermont Ferrand CEDEX 2  
Téléphone : 04 73 42 30 80  
Mail : contact@soliha-63.fr

► **SOLIHA BLI Rhône-Alpes**

87 Avenue du Maréchal de Saxe  
69003 LYON  
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr  
Téléphone : 04 72 84 62 84  
Mail : bli.rhonealpes@soliha.fr  
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON (Pdt Conseil de surveillance)  
Directrice : Mme Delphine AGIER (Présidente du directoire)

► **SOLIHA AIS Immobilier**

37 rue de la Liberté  
CS 90071  
38602 FONTAINE CEDEX  
Téléphone : 04 76 85 13 66  
Gérant : Monsieur Olivier LIATARD

► **SOLIHA BLI Loire**

2 Rue Aristide Briand et de la Paix  
42000 SAINT ETIENNE  
Téléphone : 04 77 43 08 80  
Président : Monsieur Guy GIRAUD  
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **SOLIHA Haute-loire**

77 Rue du Faubourg Saint Jean  
43000 LE PUY EN VELAY  
Site internet : hauteloire.soliha.fr  
Téléphone : 04 71 09 14 07  
Mail : contact.hauteloire@soliha.fr  
Président : Monsieur Jérôme BAY  
Directeur : Monsieur Mickaël BOUCHET

► **UR SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes**

87 Avenue du Maréchal de Saxe  
69003 LYON  
Téléphone : 04 72 84 62 84  
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr  
Mail : auvergnerhonealpes@soliha.fr  
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON  
Directrice : Madame Daniela GELSO

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon**

BP 7114 - 51 Avenue Jean Jaurès  
69301 LYON CEDEX 7  
Site internet : rhonegrandlyon.soliha.fr  
Téléphone : 04 37 28 70 20  
Mail : contact.69@soliha.fr  
Président : Monsieur Jean-Jacques ARGENSON  
Directrice : Madame Delphine AGIER

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon (Agence Beaujolais)**

Maison de l'Habitat - 20, rue Claude Bernard - BP 80200  
69657 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
Téléphone : 04 74 65 61 15

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon (Agence Rhône Ouest)**

28 rue Gambetta  
69170 TARARE  
Téléphone : 04 74 05 35 75

► **SOLIHA Haute-Savoie**

70 Avenue de France  
74000 ANNECY  
Site internet : [hautesavoie.soliha.fr](http://hautesavoie.soliha.fr)  
Téléphone : 04 50 09 99 32  
Mail : [contact.hautesavoie@solihha.fr](mailto:contact.hautesavoie@solihha.fr)  
Président : Monsieur Didier SEPULCHRE DE CONDE  
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

► **SOLIHA BLI Haute-Savoie**

70 Avenue de France  
74000 ANNECY  
Téléphone : 04 50 09 99 32  
Président : Monsieur Alain BENOISTON  
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

## Bourgogne Franche-Comté

► **UT SOLIHA Bourgogne Franche-Comté**

BP 37610 - 4 Rue de la Redoute Saint Apollinaire ZAE Capnord  
21076 DIJON CEDEX  
Téléphone : 03 80 60 83 15  
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN  
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (Siège et Agence de Besançon)**

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot  
25000 BESANÇON  
Site internet : [www.soliha-doubs-belfort.fr](http://www.soliha-doubs-belfort.fr)  
Téléphone : 03 81 81 23 33  
Mail : [contact.252190@solihha.fr](mailto:contact.252190@solihha.fr)  
Président : Monsieur Fabrice TAILLARD  
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Dijon)**

ZAE CAP NORD - 4 Rue de la Redoute  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
Téléphone : 03 80 60 83 15

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Montbéliard)**

Parc & Home renaissance  
2 rue du Dr Flamand  
25200 MONTBELIARD  
Téléphone : 03 81 81 23 33

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Pontarlier)**

2 Rue Jean Moulin  
25300 PONTARLIER  
Téléphone : 03 81 81 23 33

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Belfort)**

2 rue du Comte de la Suze  
90000 BELFORT  
Mail : [contact.252190@solihha.fr](mailto:contact.252190@solihha.fr)  
Téléphone : 03 81 81 23 33



► **SOLIHA AIS Doubs**

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot  
25000 BESANÇON  
Téléphone : 03 81 83 00 20  
Président : Monsieur Claude PECCLET  
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SICA Jura**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460  
39003 LONS LE SAUNIER  
Téléphone : 03 84 86 19 00  
Président : Monsieur René MOLIN  
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés  
70006 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 75 38 56  
Mail : contact.hautesaone@solihha.fr  
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN  
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

► **SOLIHA CMO Haute Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés  
70006 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 76 82 45  
Mail : conception.hautesaone@solihha.fr  
Présidente : Madame Joëlle LAURE-LIBERSA  
Directeur : Monsieur Laurent GOGUET

► **SOLIHA Yonne et Nièvre (Agence de l'Yonne)**

10 Avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
89000 AUXERRE  
Téléphone : 03 86 18 91 38  
Mail : accueil@solihha89.fr  
Président : Monsieur Michel PISANI  
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

► **SOLIHA Jura – Saône et Loire**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460  
39003 LONS LE SAUNIER  
Site internet : www.jura.solihha.fr  
Téléphone : 03 84 86 19 10  
Mail : contact@jura-habitat.fr  
Présidente : Madame Hélène PELISSARD  
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA AIS Jura**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460  
39003 LONS LE SAUNIER  
Téléphone : 03 84 86 19 20  
Présidente : Madame Hélène PELISSARD  
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA HT Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés  
70006 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 75 38 56  
Mail : contact.hautesaone@solihha.fr  
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN  
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

► **SOLIHA AIS Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés  
70006 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03 84 75 94 47  
Mail : ais.hautesaone@solihha.fr  
Présidente : Charlotte CHAILLOT  
Directeur : Monsieur Stéphane MAGNAT

► **SOLIHA - Yonne et Nièvre (Agence de la Nièvre)**

5, boulevard Saint Exupéry  
58000 NEVERS  
Téléphone : 03 86 36 01 51  
Mail : contact.nievre@solihha.fr  
Président : Monsieur Michel PISANI  
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

► **SOLIHA Jura – Saône et Loire – Agence 71**

94, rue de Lyon - CS 20440  
71040 MACON CEDEX 9  
Téléphone : 03 85 21 01 60  
Mail : c.peccllet@jura.soliha.fr  
Présidente : Madame Hélène PELISSARD  
Directeur : Monsieur Claude PECCLLET

► **SOLIHA AIS Centre-Est**

94, rue de Lyon - CS 20440  
71040 MACON CEDEX 9  
Site internet : solihaimmocreest.fr  
Téléphone : 03 85 38 76 46  
Mail : contact@solihacentreest.fr  
Présidente : Madame Aline VUILLAUME  
Directeur : Monsieur Claude PECCLLET

► **ALKHOS**

15, rue de Pologne  
71850 CHARNAY LES MACON  
Site internet : www.alkhos.fr  
Téléphone : 03 85 38 14 54  
Mail : contact@alkhos.fr  
Gérant : Monsieur Olivier PERRIN

## Bretagne

► **SOLIHA Côtes d'Armor / Ille et Vilaine**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié  
22193 PLERIN CEDEX  
Site internet : www.soliha22.org  
Téléphone : 02 96 62 22 00  
Mail : contact22@soliha.fr  
Présidente : Madame Maryse RAOULT  
Directeur : Monsieur Philippe MORICE

► **UR SOLIHA Bretagne**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié  
22193 PLERIN CEDEX  
Téléphone : 02 99 79 51 32  
Président : Monsieur Christian NICOL  
Directeur : Monsieur Sébastien JEROME

► **SOLIHA AIS Bretagne Loire**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié  
22193 PLERIN CEDEX  
Téléphone : 02 96 61 14 41  
Présidente : Madame Pascale HERMANN  
Directeur : Monsieur Paul NOUAILLE

► **SOLIHA AIS Bretagne Loire – Agence Côtes d'Armor**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié  
22193 PLERIN CEDEX  
Téléphone : 02 96 62 22 00

► **SOLIHA Finistère**

41 rue de Pen Ar Steir BP 1502  
29105 QUIMPER  
Site internet : soliha-finistere.fr  
Téléphone : 02 98 95 67 37  
Mail : info.quimper@soliha-finistere.fr  
Président : Monsieur Christian NICOL  
Directeur : Monsieur Sébastien JEROME

► **SOLIHA AIS Bretagne Loire (Agence Finistère)**

14 rue de Gars Maria  
29190 PLEYBEN  
Téléphone : 02 98 26 69 02



► **SOLIHA Ille et Vilaine**

22 Rue Poullain Duparc  
35000 RENNES  
Site internet : [www.soliha35.fr](http://www.soliha35.fr)  
Téléphone : 02 99 79 51 32  
Mail : [contact.illeetvilaine@soliha.fr](mailto:contact.illeetvilaine@soliha.fr)

► **SOLIHA AIS Bretagne - Loire Agence Ille et Vilaine**

22 Rue Poullain Duparc  
35000 RENNES  
Téléphone : 02 99 79 42 98

► **SOLIHA Morbihan**

8 avenue Edgar Degas  
56000 VANNES  
Site internet : [www.soliha-morbihan.fr](http://www.soliha-morbihan.fr)  
Téléphone : 02 97 40 96 96  
Mail : [accueil56@soliha.fr](mailto:accueil56@soliha.fr)  
Président : Monsieur Yannick CHESNAIS  
Directeur : Monsieur Emmanuel BERTRAND

► **SOLIHA AIS Morbihan**

8 avenue Edgar Degas  
56000 VANNES  
Téléphone : 02 97 40 22 82  
Présidente : Madame Stéphanie LEROUX  
Directeur : Monsieur Emmanuel BERTRAND

► **SOLIHA BLI Bretagne**

7 avenue Edgar Degas  
56000 VANNES  
Téléphone : 02 97 40 43 87  
Mail : [ebertrand@soliha.fr](mailto:ebertrand@soliha.fr)  
Gérant : Monsieur Michel MORVANT  
Directeur : Monsieur Emmanuel BERTRAND

**Centre Val-de-Loire**

► **SOLIHA Cher (établissement)**

Parc Comitec - 15 rue Jules Ferry  
18000 BOURGES Cedex  
Téléphone : 02 48 68 20 45  
Mail : [contact.cher@soliha.fr](mailto:contact.cher@soliha.fr)  
Président : Monsieur Michel JUTEAU  
Directrice : Madame Emilie BARGO

► **SOLIHA Eure et Loir (antenne)**

36 avenue Maunoury  
28600 LUISANT  
Téléphone : 02 37 20 08 58  
Mail : [contact28@soliha.fr](mailto:contact28@soliha.fr)  
Président : Monsieur Jackie DESRUES  
Directrice : Madame Sophie LEROY

► **SOLIHA Indre (établissement)**

24 Rue de Provence  
36000 CHATEAUROUX  
Téléphone : 02 54 07 01 08  
Mail : [contact.indre@soliha.fr](mailto:contact.indre@soliha.fr)  
Président : Monsieur Dominique BLONDEAU  
Directrice : Madame Valérie ELDIN

► **UR SOLIHA Centre Val de Loire**

241 rue Edouard Vaillant  
37000 TOURS  
Téléphone : 02 47 39 06 99  
Mail : [contact.centre-val-de-loire@soliha.fr](mailto:contact.centre-val-de-loire@soliha.fr)  
Président : Monsieur Xavier de LANNOY  
Directeur : Monsieur Eric TOURNET



► **SOLIHA Centre Val-de-Loire**

241 rue Edouard Vaillant  
37000 TOURS  
Téléphone : 02 47 36 25 50  
Mail : [contact.centre-val-de-loire@solihha.fr](mailto:contact.centre-val-de-loire@solihha.fr)  
Président : Monsieur Yves CLAIRON  
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

► **FICOSIL**

BP 11132 - 2 impasse Rabelais  
37011 TOURS CEDEX 1  
Site internet : [www.ficosil.fr](http://www.ficosil.fr)  
Téléphone : 02 47 36 25 60  
Mail : [j.vallee@solihha.fr](mailto:j.vallee@solihha.fr)  
Gérant : Monsieur Eric TOURNET  
Directrice : Madame Julie VALLEE

► **SOLIHA Loir et Cher (établissement)**

26 avenue de Verdun  
41000 BLOIS  
Téléphone : 02 54 55 51 11  
Mail : [contact.loir-et-cher@solihha.fr](mailto:contact.loir-et-cher@solihha.fr)  
Président : Monsieur Jean-Claude MORCHOINE  
Directrice : Madame Florence MARCHON

► **SOLIHA AIS Centre Val de Loire**

5 rue Gustave Vapereau  
45000 ORLEANS  
Téléphone : 02 38 77 87 27  
Présidente: Madame Constance de PELICHY  
Directrice : Madame Nathalie DAVID

► **SOLIHA Indre et Loire (établissement)**

241 rue Edouard Vaillant  
37000 TOURS  
Téléphone : 02 47 36 25 50  
Mail : [contact.indre-et-loire@solihha.fr](mailto:contact.indre-et-loire@solihha.fr)  
Président : Monsieur Olivier GENTILLEAU  
Directrice : Madame Amélie DESGOURDES

► **Tsigane Habitat (établissement)**

BP 5825 - 303 Rue Giraudeau  
37058 TOURS CEDEX  
Site internet : [www.tsigane-habitat.fr](http://www.tsigane-habitat.fr)  
Téléphone : 02 47 39 11 55  
Président : Monsieur Yves CLAIRON

► **SOLIHA Loiret (établissement)**

5 rue Gustave Vapereau  
45000 ORLEANS  
Téléphone : 02 38 77 84 89  
Mail : [contact.loiret@solihha.fr](mailto:contact.loiret@solihha.fr)  
Président : Monsieur Philippe VAREILLES  
Directrice : Madame Karine PEYRARD

► **SOLIHA AIS Centre Val de Loire – Agence de Montargis**

10, Rue du Bon Guillaume  
45200 MONTARGIS  
Téléphone : 02 38 93 27 98

## Corse

► **PACT Corse SOLIHA**

BP 272 - 1 Rue Ottavy  
20180 AJACCIO CEDEX 1  
Téléphone : 04 95 50 78 24  
Président : Monsieur MATTEI  
Directrice : Madame Jacqueline CASANOVA

► **SOLIHA Haute-Corse**

Résidence Agliani. Bât E2. Quartier de Montesoro  
20600 BASTIA  
Téléphone : 04 95 32 25 76  
Mail : [solihha2b@orange.fr](mailto:solihha2b@orange.fr)  
Président : Monsieur MARTELLI  
Directrice : Madame Vanina BATTESTI

## Grand Est

## ► SOLIHA Ardennes

5 Rue de Vaudidon  
 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
 Téléphone : 03 24 32 79 23  
 Mail : cal.pact.08@wanadoo.fr  
 Président : Monsieur Dominique DEPRESZ  
 Directeur : Monsieur Freddy PAILLON

## ► PACT-SOLIHA Aube

21 rue Jean-Louis Delaporte  
 10000 TROYES  
 Site internet : [www.pact-aube.monsite-orange.fr](http://www.pact-aube.monsite-orange.fr)  
 Téléphone : 03 25 42 32 60  
 Mail : pact-10@wanadoo.fr  
 Président : Monsieur Bertrand Hugues MARTIN  
 Responsable : Monsieur Anthony SCHMITT

## ► SICA de l'Aube

11, rue Pargeas  
 10000 TROYES  
 Téléphone : 03 25 73 36 30  
 Mail : christophe.richard@sicahr.fr  
 Président : Monsieur Claude DOSSOT  
 Directeur : Monsieur Christophe RICHARD

## ► SOLIHA Haute-Marne

35 Rue du Val Barizien  
 52000 CHAUMONT  
 Téléphone : 03 25 03 17 22  
 Mail : hd.52@wanadoo.fr  
 Présidente : Madame Yvette ROSSIGNEUX  
 Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

## ► SOLIHA Meuse

BP 20045 - 98 bld de la Rochelle  
 55001 BAR LE DUC  
 Téléphone : 03 29 79 23 10  
 Mail : meuse@solihha.fr  
 Président : Monsieur Philippe GEURING  
 Directeur : Monsieur Sandro TOMASSETTI

## ► UR PACT Champagne-Ardennes

5 Rue de Vaudidon  
 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
 Téléphone : 03 24 58 42 80  
 Président : Monsieur Denis JACQUES

## ► CDHU

11, rue Pargeas  
 10000 TROYES  
 Téléphone : 03 25 73 39 10  
 Présidente : Madame PESME  
 Directeur : Monsieur Christophe RICHARD

## ► COMAL SOLIHA 51

16 Boulevard Hippolyte Faure  
 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
 Site internet : [comalsolihha51.fr](http://comalsolihha51.fr)  
 Téléphone : 03 26 64 13 93  
 Mail : comal@comalsolihha51.fr  
 Président : Monsieur Patrick BOYER  
 Directeur : Monsieur Alain MARJOLET

## ► SOLIHA Meurthe et Moselle

12, rue de la Monnaie BP 60317  
 54006 NANCY Cedex  
 Téléphone : 03 83 30 80 60  
 Mail : cal@cal54.org  
 Président : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN  
 Directeur : Monsieur Olivier TRITZ

## ► CALM SOLIHA Moselle

BP 14062 - 24, Rue du Palais  
 57040 METZ  
 Téléphone : 03 87 75 32 28  
 Mail : contact@calm-logement.fr  
 Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER  
 Directeur : Monsieur Philippe FRANCOIS

► **UT SOLIHA Grand Est**

C/c SOLIHA Alsace  
20 rue de Rosheim  
67000 STRASBOURG  
Téléphone : 03 90 41 40 90  
Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER  
Directeur : Monsieur Philippe FRANCOIS

► **SOLIHA Alsace**

20 rue de Rosheim  
67085 STRASBOURG  
Téléphone : 03 90 41 40 90  
Mail : info@arimalsace.fr  
Président : Monsieur Bernard MAESANI  
Directrice : Madame Caroline RUNG

► **SOLIHA Vosges**

BP 93 - 1 bis Rue du Souvenir  
88194 GOLBEY CEDEX  
Téléphone : 03 29 31 97 00  
Mail : cal.pact.vosges@wanadoo.fr  
Président : Monsieur Jean-François MARCHAL  
Directeur : Monsieur Jean-Michel BARBIER

► **AMITEL**

8 rue de Soleure  
67000 STRASBOURG  
Téléphone : 03 88 36 15 28  
Président : Monsieur Jean WERLEN  
Directrice : Madame Nathalie TEXIER

► **APPUI**

2 rue de Flandres – village du Drouot – Bat 4.03  
68100 MULHOUSE  
Téléphone : 03 89 32 71 35  
Présidente : Madame Geneviève MOUILLET  
Directeur : Monsieur Lionel FROMONT

## Hauts-de-France

► **SOLIHA UT Hauts-de-France**

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle  
59000 LILLE  
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr  
Téléphone : 03 20 17 27 17  
Mail : contact.hdf@soliha.fr  
Président : Monsieur José GULINO  
Directrice : Madame Maryse BRIMONT

► **SOLIHA BLI Hauts-de-France**

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle  
59000 LILLE  
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/saues.html  
Téléphone : 03 20 17 27 12  
Président : Monsieur DEPREZ (Pdt Conseil de Surveillance)  
Directrice : Madame Maryse BRIMONT (Présidente du Directoire)

► **SOLIHA Métropole Nord**

112 rue Gustave Dubled  
59170 CROIX  
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-metropole-nord.html  
Téléphone : 03 20 67 67 30  
Présidente : Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE  
Directeur : Monsieur Marcel-Alain LEQUENNE

► **SOLIHA Flandres**

CS 66336 - 28 Rue du Sud  
59379 DUNKERQUE CEDEX 1  
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-flandres.html  
Téléphone : 03 28 63 54 00  
Mail : contact.flandres@soliha.fr  
Président : Monsieur Jean-Pierre RENÉ  
Directrice : Madame Marie-Agnès CAPRON



► **PAC-LOGT Hainaut-Cambrésis**

9-11 rue Notre Dame  
59302 VALENCIENNES CEDEX  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/pact-du-hainaut-cambresis.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/pact-du-hainaut-cambresis.html)  
Téléphone : 03 27 45 64 25  
Président : Monsieur Bruno LEBRUN  
Directeur : Monsieur Jean-François EUSOP

► **SOLIHA Douaisis**

130 Boulevard Delebecque  
59500 DOUAI  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-douaisis.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-douaisis.html)  
Téléphone : 03 27 95 89 10  
Président : Monsieur Bernard MAZURE  
Directrice : Madame Pascale TALIK

► **SOLIHA Pas-de-Calais**

6 Rue Jean Bodel  
62000 ARRAS  
Site internet : [soliha-pasdecalais.fr](https://soliha-pasdecalais.fr)  
Téléphone : 03 21 51 23 55  
Mail : [contact@soliha-pasdecalais.fr](mailto:contact@soliha-pasdecalais.fr)  
Président : Monsieur José GULINO  
Directrice : Madame Pascale TALIK

► **SOLIHA Aisne**

32 Rue Marcelin Berthelot  
02000 LAON  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-aisne.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-aisne.html)  
Téléphone : 03.23.26 73 50  
Mail : [contact.aisne@soliha.fr](mailto:contact.aisne@soliha.fr)  
Président : Monsieur Pascal TORDEUX  
Directeur : Madame Catherine PIERQUIN

► **SOLIHA Hainaut-Cambrésis**

133 rue des déportés du train de loos  
59300 VALENCIENNES  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/pact-du-hainaut-cambresis.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/pact-du-hainaut-cambresis.html)  
Téléphone : 03 27 45 09 64  
Président : Monsieur Bruno LEBRUN  
Directrice : Madame Pascale POIRETTE

► **SOLIHA Sambre-Avesnois**

BP 119 - 4 Rue de la Croix  
59602 MAUBEUGE  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-sambre-avenois.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-sambre-avenois.html)  
Téléphone : 03 27 69 70 13  
Président : Monsieur Joël VARLET  
Directrice : Madame Aurélie CHOPIN

► **SOLIHA Somme**

Cité des Métiers et de l'Artisanat - 7 rue de l'Île Mystérieuse  
80440 BOVES  
Site internet : [hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-somme.html](https://hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-somme.html)  
Téléphone : 03 22 22 67 30  
Mail : [contact.somme@soliha.fr](mailto:contact.somme@soliha.fr)  
Président : Monsieur François VASSEUR  
Directeur : Monsieur Laurent FOURDRAINE

► **AIS Normandie - Agence de l'Aisne**

32 rue Marcelin Berthelot  
02000 LAON  
Téléphone : 03 23 26 73 90

## Ile-de-France

► **UR SOLIHA Ile-de-France**

C/c Fédération SOLIHA  
27 rue de La Rochefoucauld  
75009 PARIS  
Site internet : [www.uridf.soliha.fr](http://www.uridf.soliha.fr)  
Téléphone : 01 87 89 90 51  
Mail : [contact.uridf@soliha.fr](mailto:contact.uridf@soliha.fr)  
Président : Monsieur Bruno COGNAT  
Directeur : Monsieur Etienne RENOUX (chargé de mission)

► **SOLIHA Paris - Hauts de Seine - Val d'Oise**

29 Rue Tronchet bat B 4 étage  
75008 PARIS  
Site internet : [75-92-95.soliha.fr](https://75-92-95.soliha.fr)  
Téléphone : 01 42 66 35 98  
Mail : [contact.75-92-95@soliha.fr](mailto:contact.75-92-95@soliha.fr)  
Président : Monsieur Philippe de NIJS  
Directeur : Monsieur Philippe DELAROA

► **SOLIHA Paris - Hauts de Seine - Val d'Oise (Agence Hauts-de-Seine)**

101 avenue Jules Quentin  
92000 NANTERRE  
Téléphone : 01 55 17 19 60

► **SOLIHA Seine et Marne**

649 Avenue Bir Hakeim – CS 20610  
77350 LE MEE SUR SEINE  
Téléphone : 01 64 09 12 72  
Mail : [habitermieux@solihha77.fr](mailto:habitermieux@solihha77.fr)  
Président : Monsieur Daniel DOMETZ  
Directrice : Madame Anne NISSOLLE

► **SOLIHA Yvelines Essonne (Agence Essonne)**

1 Boulevard de l'écoute s'il pleut  
91000 EVRY  
Site internet : [essonne.solihha.fr](http://essonne.solihha.fr)  
Téléphone : 01 60 78 53 00  
Mail : [contact.essonne@solihha.fr](mailto:contact.essonne@solihha.fr)

► **SOLIHA AIS Ile de France - Agence de Paris**

142 rue Marcadet  
75018 PARIS  
Téléphone : 01 69 13 04 92

► **SOLIHA Est parisien (Agence Seine Saint Denis)**

123 rue Henri Barbusse  
93300 AUBERVILLIERS  
Téléphone : 01 71 33 17 17

► **SOLIHA Paris – Hauts-de-Seine - Val d'Oise (Agence Val d'Oise)**

Rue des Châteaux Saint Sylvère - Bâtiment G  
95000 CERGY  
Téléphone : 01 30 38 07 08

► **SOLIHA Yvelines Essonne (siège)**

3 Rue Porte de Buc  
78000 VERSAILLES  
Site internet : [www.solihha78.fr](http://www.solihha78.fr)  
Téléphone : 01 39 07 78 51  
Mail : [contact.yvelines@solihha.fr](mailto:contact.yvelines@solihha.fr)  
Président : Monsieur Henri JANNET  
Directrice : Madame Catherine di COSTANZO

► **SOLIHA AIS Ile-de-France**

Le Mozart 39 - 41 Rue Paul Claudel  
91008 EVRY  
Téléphone : 01 69 13 04 92  
Mail : [contact-aisidf@solihha.fr](mailto:contact-aisidf@solihha.fr)  
Président : Monsieur Guillaume BOURLIER  
Directrice : Madame Natalia GAIRE

► **SOLIHA Est parisien (siège et agence Val de Marne)**

231 rue La Fontaine  
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS  
Site internet : [estparisien.solihha.fr](http://estparisien.solihha.fr)  
Téléphone : 01 71 33 17 17  
Mail : [contact@solihha-ep.fr](mailto:contact@solihha-ep.fr)  
Président : Monsieur Bruno COGNAT  
Directrice : Madame Elise CHARRIERE

► **SOLIHA Vincennes**

70 rue de Fontenay  
94300 VINCENNES  
Téléphone : 01 43 98 67 31  
Mail : [contact.vincennes@solihha.fr](mailto:contact.vincennes@solihha.fr)  
Président : Monsieur Robert MACCOU  
Directrice : Madame Nathalie APERT (Resp. Administrative)



► **SEDES**

2 Passage des fours à chaux  
75019 PARIS  
Téléphone : 01 42 81 87 71  
Président : Monsieur Philippe DELAROA  
Directeur : Monsieur Etienne RENOUX

► **SIPRHEM**

2 Passage des fours à chaux  
75019 PARIS  
Téléphone : 01 42 00 44 50  
Mail : siprhem@wanadoo.fr  
Gérant : Monsieur Philippe THARRAULT

**Normandie**

► **UT SOLIHA Normandie**

8 Boulevard Jean Moulin  
14053 CAEN CEDEX 4  
Téléphone : 02 31 86 70 50  
Président : Monsieur Pierre de PONCINS  
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Siège)**

8 Boulevard Jean Moulin CS25362  
14053 CAEN CEDEX 4  
Site internet : [www.solihanormandie.fr](http://www.solihanormandie.fr)  
Téléphone : 02 31 86 70 50  
Mail : [contact@solihanormandie.fr](mailto:contact@solihanormandie.fr)  
Président : Monsieur Pierre de PONCINS  
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Manche)**

19 Rue des Chapeliers  
50300 AVRANCHES  
Téléphone : 02 33 58 66 24

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Orne)**

24 Rue de Bretagne  
61000 ALENÇON  
Téléphone : 02 33 26 40 19

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Seine-Maritime)**

31 rue Louis Blanc  
76100 ROUEN  
Téléphone : 02 35 63 61 66

► **SOLIHA AIS Normandie**

8 Boulevard Jean Moulin CS25362  
14053 CAEN CEDEX 4  
Site internet : [www.solihanormandie.fr](http://www.solihanormandie.fr)  
Téléphone : 02 31 86 70 50  
Mail : [contact@solihanormandie.fr](mailto:contact@solihanormandie.fr)  
Président : Monsieur Claude CORBET  
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Normandie Seine**

11 rue de la Rochette CS 30734  
27000 EVREUX CEDEX  
Site internet : [www.soliha-normandie-seine.fr](http://www.soliha-normandie-seine.fr)  
Téléphone : 02 32 39 84 00  
Mail : [contact27@soliha.fr](mailto:contact27@soliha.fr)  
Présidente : Madame Diane LESEIGNEUR  
Directrice : Madame Sophie LEROY

## Nouvelle Aquitaine

### ► SOLIHA Charente

Maison Départementale de l'Habitat - 57 Rue Louis Pergaud  
16000 ANGOULEME  
Site internet : [soliha16.fr](http://soliha16.fr)  
Téléphone : 05 45 95 62 02  
Mail : [contact.charente@soliha.fr](mailto:contact.charente@soliha.fr)  
Président : Monsieur Jean-Claude BESSE  
Directeur : Monsieur Gilles DEVOS

### ► SOLIHA Dordogne Périgord

BP 30014- 56 Rue Gambetta  
24001 PERIGUEUX CEDEX  
Site internet : [www.dordogne.soliha.fr](http://www.dordogne.soliha.fr)  
Téléphone : 05 53 06 81 20  
Mail : [accueil.dordogne@soliha.fr](mailto:accueil.dordogne@soliha.fr)  
Présidente : Madame Nicole GERVAISE  
Directrice : Madame Frédérique FRISON-LEFEVRE

### ► UR SOLIHA Nouvelle Aquitaine – Agence Lot et Garonne

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B  
33000 BORDEAUX  
Téléphone : 05 35 00 16 47  
Mail : [nouvelleaquitaine@soliha.fr](mailto:nouvelleaquitaine@soliha.fr)

### ► SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine

185 Bd Maréchal Leclerc  
Le Plaza – Bât. B – étage 3  
33000 BORDEAUX  
Téléphone : 05 56 90 93 80  
Mail : [ais.alpc@soliha.fr](mailto:ais.alpc@soliha.fr)  
Président : Monsieur Gilles ANDRE  
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET

### ► SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence Gironde

211 Cours de la Somme  
33800 BORDEAUX  
Téléphone : 05 56 33 88 88  
Mail : [ais.gironde@soliha.fr](mailto:ais.gironde@soliha.fr)

### ► SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres (siège)

110 Grande Rue  
17180 PERIGNY  
Site internet : [charente-maritime.deux-sevres.soliha.fr](http://charente-maritime.deux-sevres.soliha.fr)  
Téléphone : 05 46 07 49 99  
Mail : [contact.charentemaritime@soliha.fr](mailto:contact.charentemaritime@soliha.fr)  
Président : Monsieur Nicolas RENAUDIN  
Directeur : Monsieur Xavier BECH

### ► UR SOLIHA Nouvelle Aquitaine

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B  
33000 BORDEAUX  
Site internet : [www.nouvelleaquitaine.soliha.fr](http://www.nouvelleaquitaine.soliha.fr)  
Téléphone : 05 56 51 57 66  
Mail : [nouvelleaquitaine@soliha.fr](mailto:nouvelleaquitaine@soliha.fr)  
Président : Monsieur Alain BROUSSE  
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET (Délégué régional)

### ► SOLIHA BLI Sud-Ouest

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B  
33000 BORDEAUX  
Téléphone : 05 56 51 57 66  
Président : Monsieur Jean-Marc LATOUR  
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET (Pdt du directoire)

### ► SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine- Agence de la Charente

Maison Départementale de l'Habitat - 57 Rue Louis Pergaud  
16000 ANGOULEME  
Téléphone : 05 45 95 62 02

### ► SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence des Landes

46, rue de Baffert  
40100 DAX  
Téléphone : 05 58 90 17 87  
Mail : [ais.landessoliha.fr](mailto:ais.landessoliha.fr)



► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence Des Deux-Sèvres**

Résidence le Clos de l'Atlantique - 146 avenue de la Rochelle  
79000 NIORT  
Téléphone : 05 35 00 16 02  
Mail : ais.deux-sevres@solihha.fr  
Directeur : Monsieur Xavier BECH

► **SOLIHA Landes**

46, rue de Baffert  
40100 DAX  
Site internet : landes.solihha.fr  
Téléphone : 05 58 90 17 87  
Mail : social.landess@solihha.fr  
Président : Monsieur Jean-Marc LATOUR  
Directrice : Madame Anne SERRE

► **SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre**

52 Boulevard Alsace Lorraine B.P 1104  
64011 PAU CEDEX  
Site internet : pyreneesbearnbigorresolihha.fr  
Téléphone : 05 59 14 60 60  
Mail : contact.pyrenees@solihha.fr  
Président : Monsieur Bernard PEYRET  
Directeur : Monsieur Pierre HAMELIN

► **SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres (antenne Deux-Sèvres)**

Résidence Clos de l'Atlantique – 146, avenue de la Rochelle  
79000 NIORT  
Site internet : charente-maritime.deux-sevres.solihha.fr  
Téléphone : 05 35 00 16 02  
Mail : contact.deux-sevres@solihha.fr

► **SOLIHA Limousin (Antenne Corrèze)**

14 avenue Victor Hugo  
19000 TULLE  
Téléphone : 05 55 20 58 64

► **SOLIHA Gironde**

211 Cours de la Somme  
33800 BORDEAUX  
Site internet : gironde.solihha.fr  
Téléphone : 05 56 33 88 88  
Mail : info.gironde@solihha.fr  
Président : Monsieur Alain BROUSSE  
Directrice : Madame Ariane TREGUER

► **SOLIHA Pays Basque**

9, rue Jacques Laffitte  
64100 BAYONNE  
Site internet : paysbasque.solihha.fr  
Téléphone : 05 59 46 31 31  
Mail : contact.paysbasque@solihha.fr  
Président : Monsieur Christian IPUTCHA  
Directeur : Monsieur Benoît CAUSSADE

► **SOLIHA AIS Pyrénées**

52 Boulevard Alsace Lorraine B.P 1104  
64011 PAU CEDEX  
Téléphone : 05 59 14 60 60  
Président : Monsieur Bernard PEYRET  
Directeur : Monsieur Pierre HAMELIN

► **SOLIHA Limousin**

Immeuble le Danube - 44 rue Rhin et Danube  
87280 LIMOGES  
Téléphone : 05 55 10 18 78  
Mail : contact.hautevienne@solihha.fr  
Président : Monsieur Jean-Paul BARDET  
Directeur : Monsieur Grégoire REMARK

► **SOLIHA Vienne**

Maison départementale de l'Habitat - Téléport 2  
Avenue René Cassin - FUTUROSCOPE  
86360 CHASSENEUIL DU POITOU  
Site internet : vienne.solihha.fr  
Téléphone : 05 49 61 61 86  
Mail : contact.vienne@solihha.fr  
Président : Monsieur Alain FOUCHE  
Directeur : Monsieur Antoine DAGONAT



► **SOLIHA AIS Vienne**

1 rue Victor Hugo  
86000 POITIERS  
Site internet : [www.solihaisvienne.com](http://www.solihaisvienne.com)  
Téléphone : 09 70 72 20 40  
Mail : [contact.aisvienne@solihha.fr](mailto:contact.aisvienne@solihha.fr)  
Président : Monsieur Antoine DAGONAT  
Directrice : Madame Chrystelle LORIDON

**Occitanie**

► **SOLIHA Ariège**

7 Boulevard de l'Alsace Lorraine  
09000 FOIX  
Site internet : [solihha09.fr](http://solihha09.fr)  
Téléphone : 05 34 09 24 82  
Mail : [contact@solihha09.fr](mailto:contact@solihha09.fr)  
Président : Monsieur Paul HOYER  
Directrice : Madame Anne CHENEBAU

► **SOLIHA Aveyron**

40 Route de Séverac  
12850 ONET LE CHÂTEAU  
Site internet : [www.pactaveyron.com](http://www.pactaveyron.com)  
Téléphone : 05 65 70 30 70  
Mail : [infos@pactaveyron.fr](mailto:infos@pactaveyron.fr)  
Président : Monsieur Denis SAULES  
Directrice : Madame Karine VENOT

► **UES Habiter 12**

40 Route de Séverac  
12850 ONET LE CHÂTEAU  
Téléphone : 05 65 70 30 70  
Président : Monsieur Philippe BODA  
Directrice : Madame Karine VENOT (Gérante)

► **SOLIHA Méditerranée**

3, Rue MONJARDIN  
30000 NIMES  
Téléphone : 04 66 21 96 91  
Mail : [nimes@solihha-mediterranee.fr](mailto:nimes@solihha-mediterranee.fr)  
Présidente : Madame Catherine CALMET  
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

► **SOLIHA Méditerranée - Agence de Carcassonne**

11 rue des 3 couronnes  
11000 CARCASSONNE  
Téléphone : 04 68 11 97 87

► **SOLIHA Méditerranée - Agence de Narbonne**

1 rue Calas  
11100 NARBONNE  
Téléphone : 04 68 11 97 87

► **SIRES Sud**

3, rue Monjardin  
30000 NIMES  
Téléphone : 04 66 21 96 92  
Mail : [siressud@hotmail.fr](mailto:siressud@hotmail.fr)  
Président : Monsieur Pierre CASTERAS

► **UT SOLIHA Occitanie**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France  
31400 TOULOUSE  
Téléphone : 05 62 27 51 50  
Présidente : Madame Catherine CALMET  
Déléguée : Madame Dominique BELTRAME



► **SOLIHA Haute-Garonne**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France  
31400 TOULOUSE  
Site internet : [www.soliha31.fr](http://www.soliha31.fr)  
Téléphone : 05 62 27 51 50  
Mail : [soliha31@soliha31.fr](mailto:soliha31@soliha31.fr)  
Présidente : Madame Dominique BACLE  
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

► **SOLIHA Hérault**

CS 34213 - Les Hts de St Priest - Rue des Prof. Truc  
34094 MONTPELLIER CEDEX 5  
Site internet : [www.herault-renov.fr](http://www.herault-renov.fr)  
Téléphone : 04 67 70 31 10  
Mail : [contact@soliha-herault.fr](mailto:contact@soliha-herault.fr)  
Président : Monsieur Henri CURNON  
Directeur : Monsieur Denis MAULANDI

► **SOLIHA AIS Lot**

Maison de l'Habitat - 64, boulevard Gambetta  
46000 CAHORS  
Téléphone : 05 65 35 48 23  
Mail : [contact.lot@soliha.fr](mailto:contact.lot@soliha.fr)  
Président : Monsieur Gérard ALAZARD  
Directrice : Madame Christine PIETTE

► **SOLIHA Pyrénées Béarn-Bigorre (Agence Hautes Pyrénées)**

1 rue Lamartine  
65000 TARBES  
Téléphone : 05 62 34 42 74

► **HSP 81 Habitat Social**

163 Avenue François Verdier  
81000 ALBI  
Téléphone : 05 63 48 10 80  
Président : Monsieur Pascal BARBOTTIN  
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

► **SOLIHA AIS Pays d'Oc**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France  
31400 TOULOUSE  
Téléphone : 05 63 48 10 80  
Mail : [soliha31@soliha31.fr](mailto:soliha31@soliha31.fr)  
Président : Monsieur Xavier GUILOINEAU  
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

► **SOLIHA Lot**

Maison de l'Habitat - 64, boulevard Gambetta  
46000 CAHORS  
Téléphone : 05 65 35 48 23  
Mail : [contact.lot@soliha.fr](mailto:contact.lot@soliha.fr)  
Président : Monsieur Gérard ALAZARD  
Directrice : Madame Christine PIETTE

► **SOLIHA AIS Pyrénées (Antenne Hautes Pyrénées)**

1 rue Lamartine  
65000 TARBES  
Téléphone : 05 59 14 60 60

► **SOLIHA Pyrénées Orientales**

23 rue Jean Broussais  
66100 PERPIGNAN  
Téléphone : 04 68 54 65 45  
Mail : [contact.pyreneesorientales@soliha.fr](mailto:contact.pyreneesorientales@soliha.fr)  
Président : Monsieur Pierre TRONCHON  
Directrice : Madame Elisabeth GRAS

► **SOLIHA Tarn**

163 Avenue François Verdier  
81000 ALBI  
Site internet : [www.solihatarn.fr](http://www.solihatarn.fr)  
Téléphone : 05 63 48 10 80  
Mail : [accueil.tarn@soliha.fr](mailto:accueil.tarn@soliha.fr)  
Président : Monsieur Jean-Claude ROUTABOUL  
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

► **SOLIHA Tarn (Agence de Castres)**

12 place Saint-Jacques  
81100 CASTRES  
Téléphone : 05 63 62 50 20

► **SOLIHA Tarn et Garonne**

12-16 Allée du Consul Dupuy  
82000 MONTAUBAN  
Téléphone : 05 63 91 65 60  
Mail : contact.tarnetgaronne@solihha.fr  
Présidente : Madame Dominique BACLE  
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

## Outre-Mer

► **UT SOLIHA Outre-mer**

C/c Fédération SOLIHA  
27 rue de La Rochefoucauld  
75009 PARIS  
Téléphone : 01 42 81 97 70  
Présidente : Madame Djamilat Boudra

► **SOLIHA Guadeloupe - Karukera**

113 Résidence Raphaël Cipolin Chemin Neuf  
97110 POINTE-A-PITRE  
Téléphone : 05 90 89 48 00  
Mail : kl3@wanadoo.fr  
Président : Monsieur Jean-Christophe BUCZEK  
Directeur : Monsieur Hilaire BRUDEY

► **ACCORS**

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet  
97139 LES ABYMES  
Téléphone : 05 90 91 43 38  
Président : Monsieur Claude BONNET  
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

► **SOLIHA AIS Guadeloupe (établissement)**

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet  
97139 LES ABYMES  
Téléphone : 05 90 91 43 38  
Président : Monsieur Claude BONNET  
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

► **SOLIHA Martinique**

Centre DELGRES - Hauts de Dillon  
97200 FORT DE France  
Téléphone : 05 96 71 71 77  
Mail : martinique@pactarim.org  
Présidente : Madame Josiane PINVILLE  
Directrice : Madame Anne BERISSON

► **SOLIHA AIS Antilles**

29 Zac de Rivière Roche Bat F4  
97200 FORT DE France  
Téléphone : 05 96 60 92 08  
Mail : contact.antilles@solihha.fr  
Président : Monsieur François ZAGO  
Directeur : Monsieur Garry PAVADE

► **SOLIHA Guyane**

Rue du vieux Port  
97300 CAYENNE  
Téléphone : 05 94 28 28 10  
Mail : pact973@pact-habitat.org  
Président : Monsieur Guy FLEURIVAL

► **SOLIHA AIS Guyane**

13 rue Calimbré 2 – local n°7  
97300 CAYENNE  
Téléphone : 05 94 28 48 69  
Mail : gestion.lakle@orange.fr  
Président : Monsieur Richard TALBOT  
Directeur : Monsieur Runnie OMAR



► **SOLIHA Réunion**

CS 21066 - 95 bis Rue des 2 Canons  
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX  
Téléphone : 02 62 28 76 17  
Mail : pactreunion@wanadoo.fr  
Président : Monsieur Giovanni POIRE  
Directeur : Monsieur Mickaël SIHOU

► **SOLIHA Mayotte**

115 route Nationale de Balamanga M'Tsapéré  
97600 MAMOUDZOU  
Site internet : [www.mayshopweb.com/soliha-mayotte](http://www.mayshopweb.com/soliha-mayotte)  
Téléphone : 02 69 60 48 77  
Mail : [contact.mayotte@soliha.fr](mailto:contact.mayotte@soliha.fr)  
Président : Monsieur Mniri M'CHAMI  
Directrice : Madame Emmanuelle LABOURY

► **TEASOA Association Renouveau**

BP 22  
98860 KONÉ, Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : (687) 47 84 20  
Mail : [contact@teasoa.nc](mailto:contact@teasoa.nc)  
Président : Monsieur de VILLERS  
Directeur : Monsieur François FAIVRE

**Pays de la Loire**

► **SOLIHA Loire-Atlantique**

12, rue de la Haltinière BP 42533  
44325 NANTES CEDEX 3  
Site internet : [www.loireatlantique.soliha.fr](http://www.loireatlantique.soliha.fr)  
Téléphone : 02 40 44 99 44  
Mail : [contact.loireatlantique@soliha.fr](mailto:contact.loireatlantique@soliha.fr)  
Président : Monsieur Jean-Luc DURAND  
Directeur territorial : Monsieur Nicolas GILLOT

► **SOLIHA Pays de la Loire**

12, rue de la Haltinière  
44325 NANTES CEDEX 3  
Téléphone : 02 40 44 99 41  
Présidente : Madame Marietta TRICHET  
Directeur général : Monsieur Benoit DELLIAUX

► **SOLIHA AIS Loire-Atlantique**

12, rue de la Haltinière BP 42533  
44325 NANTES CEDEX 3  
Téléphone : 02 40 44 99 61

► **SOLIHA BLI Pays de la Loire**

312 avenue René Gasnier  
49100 ANGERS  
Téléphone : 02 41 88 87 03  
Président : Monsieur Pierre DAGORNE  
Directeur : Monsieur Benoit DELLIAUX

► **SOLIHA Sarthe Maine et Loire (établissement Maine et Loire)**

312 avenue René Gasnier  
49100 ANGERS  
Téléphone : 02 41 88 87 03  
Mail : [contact.maineetloire@soliha.fr](mailto:contact.maineetloire@soliha.fr)  
Président : Monsieur Bruno PARMENTIER  
Directeur territorial : Monsieur Mickaël EZANIC

► **SOLIHA Mayenne**

BP 70837 - 21 Rue de L'Ancien Evêché  
53008 LAVAL CEDEX  
Téléphone : 02 43 91 19 91  
Mail : [contact.mayenne@soliha.fr](mailto:contact.mayenne@soliha.fr)  
Présidente : Madame Adélaïde DEJARDIN  
Directeur : Monsieur Martin CARRE

► **SOLIHA Sarthe- Maine et Loire (établissement Sarthe)**

47 rue Paul Ligneul  
72000 LE MANS  
Téléphone : 02 43 42 12 72  
Mail : contact.sarthe@solihha.fr  
Président : Monsieur Franck BRETEAU  
Directeur territorial : Monsieur Mickaël EZANIC

► **SOLIHA Vendée**

ZA les petites Bazinières - 10 Rue Benjamin Franklin  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Site internet : vendee.solihha.fr  
Téléphone : 02 51 44 95 00  
Mail : contact.vendee@solihha.fr  
Présidente : Madame Marietta TRICHET  
Directeur territorial : Monsieur Arnaud BOUCHET

**Provence Alpes Côte d'Azur**

► **SOLIHA Provence (agence Alpes de Haute Provence)**

36 Allée des Fontainiers  
04000 DIGNE  
Téléphone : 04 92 61 17 00

► **SOLIHA Alpes-Maritimes**

2 bis rue de Cronstadt  
06000 NICE  
Téléphone : 04 93 80 76 26  
Mail : contact@solihha06.fr  
Président : Monsieur Guy TAILLEME  
Directeur : Monsieur Stéphane LE FLOCH

► **SOLIHA BLI Méditerranée**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille  
13013 MARSEILLE  
Téléphone : 04 91 11 63 10  
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO (Pdt Conseil de surveillance)  
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE (Président du directoire)

► **SOLIHA AIS Provence**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille  
13013 MARSEILLE  
Téléphone : 04 91 11 64 94  
Mail : contact.provence@solihha.fr  
Présidente : Madame Odile POULY  
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **SOLIHA Alpes du Sud**

Les Fauvettes II, 1 rue des Marronniers  
05000 GAP  
Téléphone : 04 92 51 53 34  
Mail : contact.hautesalpes@solihha.fr  
Président : Monsieur ARNAUD  
Directeur : Monsieur Jean-Yves MUDRY

► **SOLIHA Provence**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille  
13013 MARSEILLE  
Site internet : provence.solihha.fr  
Téléphone : 04 91 11 63 10  
Mail : contact.provence@solihha.fr  
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO  
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **UR SOLIHA Provence Alpes Côte d'Azur**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille  
13013 MARSEILLE  
Téléphone : 04 91 11 63 10  
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO  
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **Adrim des Bouches du Rhône**

38 Boulevard de Strasbourg  
13003 MARSEILLE  
Téléphone : 04 91 50 18 68  
Mail : hd13@adrim.fr  
Président : Monsieur Antoine TROJANI  
Directeur : Monsieur Pierre BERENGUER



► **SOLIHA Var**

Maison Départementale de l'Habitat – 1766 chemin de la  
Planquette  
83130 LA GARDE  
Téléphone : 04 94 22 65 85  
Mail : [accueil@solihavar83.fr](mailto:accueil@solihavar83.fr)  
Président : Monsieur Rémi BOUR  
Directeur : Monsieur Marc ESPONDA

► **SOLIHA Vaucluse**

17 Place du Marché  
84510 CAUMONT SUR DURANCE  
Site internet : [vaucluse.soliha.fr](http://vaucluse.soliha.fr)  
Téléphone : 04 90 23 12 12  
Mail : [solihavaucluse@solihavaucluse.fr](mailto:solihavaucluse@solihavaucluse.fr)  
Présidente : Madame Corinne TESTUD-ROBERT  
Directeur : Monsieur Philippe MARBAT

**Retrouvez SOLIHA sur :**

[www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)

Facebook :

<https://www.facebook.com/mouvementsoliha>

Twitter :

<https://twitter.com/@MouvementSOLIHA>

Youtube :

[https://www.youtube.com/channel/UCc4\\_UQwBsgDsyRysBbGhT6w](https://www.youtube.com/channel/UCc4_UQwBsgDsyRysBbGhT6w)

Linkedin :

<https://www.linkedin.com/company/soliha>

**Les sites thématiques SOLIHA (cf. page d'accueil de soliha.fr)**

Gestion immobilière sociale :

<https://immo.soliha.fr/>

Rénovation énergétique :

<http://eco-renov.soliha.fr/>

Rénovation énergétique des copropriétés :

<https://copro.soliha.fr/>

Adaptation du logement :

<https://adapt.soliha.fr/>



[www.liguenationalecontreleaudis.fr](http://www.liguenationalecontreleaudis.fr)

**Fédération SOLIHA**

27 rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris  
01 42 81 97 70 - [contact@solihha.fr](mailto:contact@solihha.fr)

**0 801 01 02 03**

Service & appel  
gratuits

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT